

Sommet de Denver

du 20 au 22 juin 1997

Cahier d'information



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01070383 6

DOCS
CA1 EA 97D28 EXF
The Denver Summit June 20-22, 1997
: background information. --
56232968

Sommet de Denver

du 20 au 22 juin 1997

Cahier d'information

*Imprimé sur du
papier recyclé*



*Printed on
recycled paper*



Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada

Foreign Affairs and
International Trade Canada



Imprimé au Canada
Printed in Canada

Table des matières

Renseignements généraux

- Le Canada et les sommets économiques 3
- Le contexte économique mondial 6
- La situation économique et financière du Canada 9
- Tableaux économiques comparatifs 12

Grands thèmes

- L'économie mondiale 21
- Le commerce 23
- L'emploi 25
- L'Afrique 28
- L'environnement et le développement durable 32
- Le dossier nucléaire 37
- Le vieillissement de la population 40
- Les nouvelles maladies infectieuses 43
- L'ordre du jour mondial 45
- Les forums internationaux 50

Fiches documentaires

- Canada 57
- France 58
- Allemagne 59
- Italie 60
- Japon 61
- Royaume-Uni 62
- États-Unis 63
- Union européenne 64
- Russie 65

Biographies canadiennes

- Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien 69
- Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy 70
- Le ministre des Finances, M. Paul Martin 71

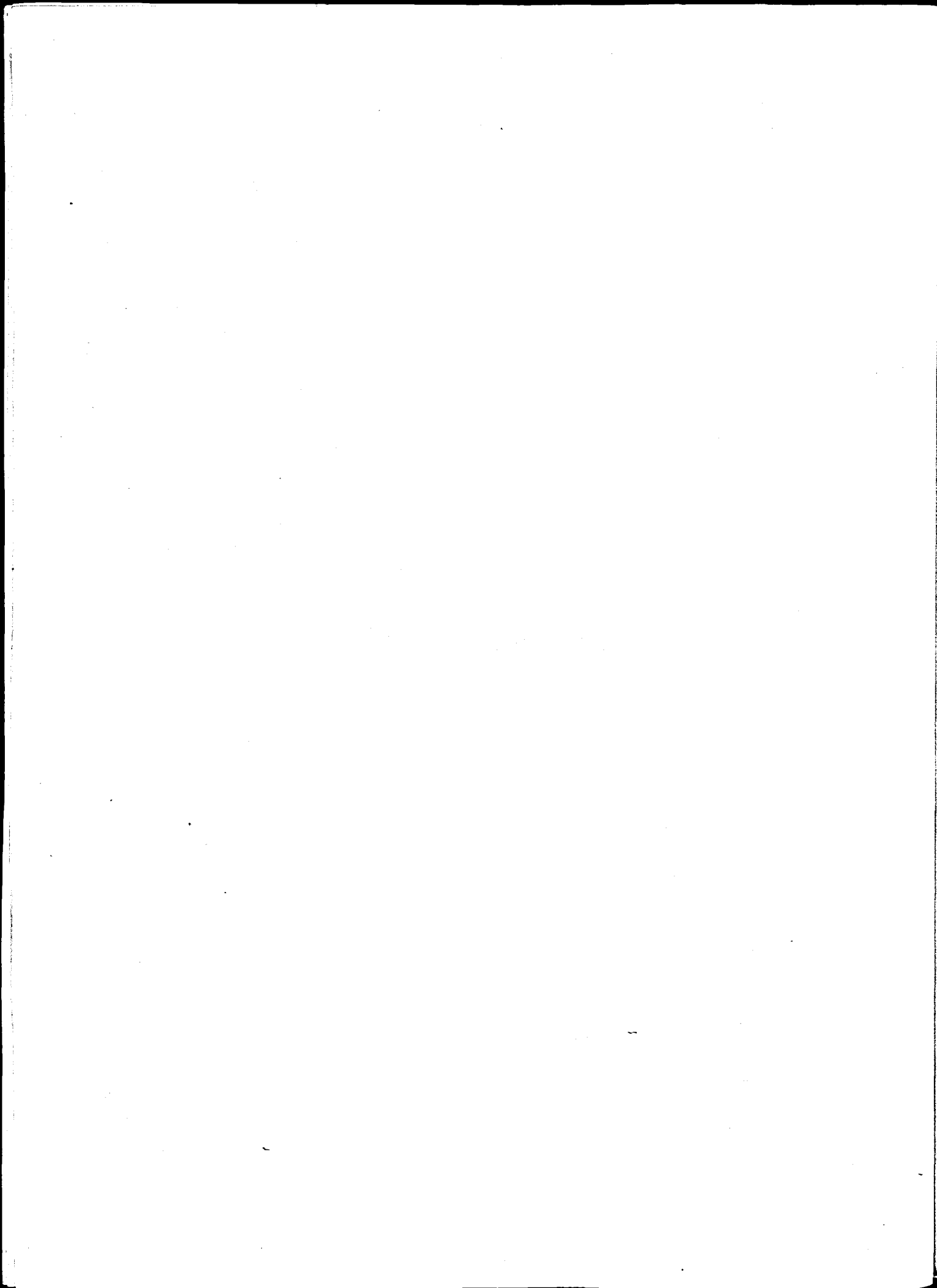
Biographies – Dirigeants

- Le président des États-Unis, M. Bill Clinton 75
Le président de la République française, M. Jacques Chirac 76
Le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Kohl 77
Le premier ministre de l'Italie, M. Romano Prodi 78
Le premier ministre du Japon, M. Ryutaro Hashimoto 79
Le premier ministre du Royaume-Uni, M. Tony Blair 80
Le premier ministre des Pays-Bas et
président du Conseil de l'Union européenne, M. Wim Kok 81
Le président de la Commission de l'Union européenne, M. Jacques Santer 82
Le président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine 83

Annexe

- Sommet de Lyon : Communiqué économique 87

Renseignements généraux



Le Canada et les sommets économiques

Aperçu

Le Sommet de Denver est le premier Sommet des Huit. Ces dernières années, la participation de la Russie aux sommets n'a cessé de prendre de l'ampleur si bien qu'en mars 1997, le président des États-Unis, Bill Clinton, a invité son homologue de Russie, Boris Eltsine, à se joindre aux dirigeants des pays du G-7 pour la tenue du premier Sommet des Huit, où seulement quelques dossiers seront discutés à sept.

L'objectif de ce sommet annuel est de donner aux dirigeants l'occasion de partager leurs idées et leurs expériences, afin qu'ils puissent mieux comprendre et gérer les questions économiques, politiques et mondiales pressantes. Ils peuvent ensuite insuffler à leur pays et aux institutions internationales l'élan politique nécessaire à l'action.

Les questions économiques et commerciales demeurent au centre de ces sommets annuels, mais l'éventail des dossiers abordés s'est élargi au fil des ans, compte tenu de l'évolution des problèmes mondiaux. Des questions comme le terrorisme, la criminalité, les droits de la personne et l'environnement font maintenant partie des discussions.

Celles-ci reposent sur les consultations menées par les ministres des Finances, les ministres des Affaires étrangères et divers groupes de travail du G-7. Elles alimentent à leur tour les travaux d'autres organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

Historique des sommets

Le premier sommet eut lieu à Rambouillet (France) en 1975. Il visait à permettre à la France, aux États-Unis, au Royaume-Uni, à la République fédérale d'Allemagne, à l'Italie et au Japon de discuter de questions économiques. Son succès incita les États-Unis à en tenir un second, en 1976, auquel participa le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau. La Communauté européenne, devenue l'Union européenne, obtint le statut d'observateur au Sommet de Londres en 1977 et elle est représentée par le président de la Commission européenne.

Les premiers sommets visaient surtout à favoriser la reprise économique. Les participants ont convenu de mesures devant aider à maintenir la croissance économique et à réduire le chômage, sans pour autant occasionner de poussées inflationnistes.

Le Sommet de Tokyo, en 1986, contribua à promouvoir la collaboration sur le plan macroéconomique en surveillant étroitement le produit national brut et les taux d'inflation, d'intérêt et de change de chaque pays. Les ministres des Finances du Canada et de l'Italie furent alors invités à se joindre à ceux des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon pour former le Groupe des sept ministres des Finances. Depuis ce temps, les ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et de hauts fonctionnaires des pays du G-7 se rencontrent régulièrement pour discuter de la performance et des politiques économiques de leur pays et pour renforcer la coopération internationale sur les plans économique et monétaire.

Au Sommet de Munich, en 1992, les dirigeants ont vu la nécessité de réduire le chômage et d'adapter davantage le marché du travail aux nouvelles conditions économiques. L'année suivante, à Tokyo, ils ont adopté une stratégie de croissance mondiale visant à favoriser la création d'emplois. En 1994, les États-Unis ont organisé, à Detroit, la Conférence du G-7 sur l'emploi; celle-ci devait permettre de partager des idées et des expériences sur la création d'emplois et les façons de réduire le chômage. Une autre Conférence du G-7 sur l'emploi a eu lieu à Lille, en France, en 1996. Le Japon sera l'hôte d'une rencontre de haut niveau sur l'emploi à Kobe à l'automne 1997, laquelle sera suivie en janvier 1998 d'un mini-sommet sur le même thème tenu au Royaume Uni.

En 1994, le Sommet de Naples s'est essentiellement consacré à des questions économiques clés comme l'emploi et la croissance, aux relations avec la Russie, aux réformes en Ukraine et au commerce international. Il a notamment eu pour résultat d'obtenir un appui pour les mesures d'allègement de la dette des pays pauvres.

La réforme des institutions internationales fut l'un des principaux thèmes abordés au Sommet de Halifax, en 1995; les dirigeants ont insisté sur la nécessité d'améliorer leur efficacité et de leur conférer la souplesse voulue pour relever les défis d'une économie mondiale en transition. Le Communiqué de Halifax a porté sur un certain nombre de questions clés, actuellement examinées par les Nations Unies, le FMI, la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement. Ces questions comprennent le renforcement de l'économie mondiale, la promotion du développement durable, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement, la prévention et le règlement des crises économiques, enfin le renforcement de la cohérence et de l'efficacité des

institutions multilatérales. La formule retenue à Halifax a donné le ton aux sommets suivants qui devaient prendre exemple sur l'entreprise privée et travailler en fonction de résultats.

À Lyon en 1996, les dirigeants se sont penchés sur le thème général de la mondialisation. Ils ont reconnu que l'interdépendance économique croissante à l'échelle mondiale offrait de nouvelles possibilités à la communauté internationale tout en ajoutant aux responsabilités collectives des grands pays avancés au chapitre de la coopération interne et externe. Au crédit de la mondialisation figurent la croissance de l'investissement et du commerce, l'ouverture des régions les plus peuplées au commerce international, — ce qui améliorera le niveau de vie de plusieurs pays en développement, — et la création d'emplois spécialisés.

Place du Canada à la table des sommets

Le Canada est fier de s'associer aux autres pays les plus avancés pour aider à orienter le cours des événements dans divers domaines à l'échelle mondiale. Le fait que le Canada ait participé aux sommets depuis 1976 lui permet d'influer sur l'orientation économique, commerciale et politique du monde.

Les sommets font aussi avancer les dossiers politiques importants pour le Canada. Si la mondialisation suscite de nouvelles possibilités économiques, elle engendre cependant de nouveaux problèmes. Les sommets offrent à la communauté internationale une tribune au sein de laquelle les pays peuvent travailler ensemble à résoudre ces problèmes. Le Canada s'est servi des sommets pour donner de l'impulsion aux questions thématiques, comme la consolidation de la paix et la prévention des conflits, la criminalité internationale, le terrorisme, le respect des droits de la personne, le désarmement et l'élimination des mines antipersonnel. Les sommets ont également donné lieu à des discussions sur d'importants dossiers régionaux, notamment le soutien au processus de paix au Moyen-Orient, la situation en Bosnie et Herzégovine, ainsi que dans la région des Grands Lacs africains.

Le Canada apporte à ce processus une dimension unique, du fait qu'il est un internationaliste et membre d'importantes organisations comme l'ONU, l'OMC, l'OCDE, l'APEC, le Commonwealth, la Francophonie et l'Organisation des États américains.

Tous les Canadiens bénéficient du resserrement des liens entre les huit pays, car cela permettra à ceux-ci d'élaborer des approches communes aux grandes questions mondiales qui nous touchent tous.

Le contexte économique mondial

La croissance économique et la création d'emplois demeurent les principaux objectifs des pays participant au sommet. C'est pourquoi le Canada et ses partenaires ont choisi une stratégie à moyen terme axée sur la consolidation financière, sur un taux d'inflation faible et stable et sur des réformes structurelles visant une meilleure efficacité économique et l'adaptation de la société à un environnement national et global qui évolue rapidement. Ce cadre stratégique a contribué à faire baisser les taux d'intérêt mondiaux et il continue de favoriser la croissance et la création d'emplois.

En fait, les perspectives de croissance de la production, du commerce et de l'emploi dans le contexte de l'économie mondiale sont plus encourageantes qu'elles ne l'ont été depuis bien des années. Au cours des derniers mois, le dynamisme de l'activité économique s'est maintenu aux États-Unis et au Royaume-Uni, ce qui a fait baisser le chômage. Après une période de croissance plus lente en 1995 et durant le premier semestre de 1996, l'activité économique a repris sensiblement de la vigueur au Canada durant la seconde moitié de 1996 et le premier trimestre de 1997. En Europe continentale et au Japon, les perspectives de croissance se sont améliorées grâce à de meilleures perspectives sur le plan des exportations, même si on s'attend à court terme à ce que la demande intérieure demeure faible. Entre-temps, en Russie, la transition ardue d'une économie centralisée vers une économie de marché commence à donner des signes de progrès durable : l'inflation a baissé fortement, la valeur externe du rouble s'est stabilisée et l'économie s'est raffermie au cours du premier trimestre de 1997.

Sur les marchés financiers, un des développements les plus remarquables de l'année dernière a été la rectification du mauvais alignement des devises constaté au début de 1995, époque où la valeur du dollar avait atteint un creux sans précédent par rapport au yen et au mark. Le redressement du dollar américain correspondait à peu près aux impératifs stratégiques et aux positions relativement cycliques des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne. Même si le rendement des obligations a augmenté dans bon nombre de pays du sommet depuis le début de l'année, il demeure relativement faible et devrait continuer de soutenir la croissance et la création d'emplois à court terme.

Prévisions

Les prévisionnistes s'attendent à une croissance plus marquée en 1997 qu'en 1996 dans tous les pays participant au Sommet, sauf le Japon. La reprise des activités ne devrait pas entraîner de poussée inflationniste. L'inflation demeure faible dans les économies avancées des Huit. Au Japon et en Europe continentale, ce faible taux d'inflation reflète, dans une certaine mesure, le ralentissement économique persistant. Au Canada, l'inflation a atteint la cible

officielle de 1 à 3 p. 100 et devrait demeurer à ce niveau à court terme. Les États-Unis et le Royaume-Uni maintiennent leur inflation à un faible niveau, même si leur économie atteint et dépasse même le seuil de leur capacité de production et malgré des taux de chômage inférieurs aux niveaux qui, auparavant, étaient synonymes de hausse de l'inflation.

En ce qui concerne les soldes des comptes courants, le déficit des États-Unis s'est accentué un peu en 1996, à cause de la forte croissance de la demande intérieure. Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à une autre faible augmentation en 1997, alors que l'appréciation du dollar américain contrebalancera l'impact d'une croissance économique mondiale plus forte. Au Japon, on prévoit aussi cette année une légère augmentation de l'excédent actuel du compte courant. Néanmoins, dans les pays développés, les déséquilibres des comptes courants devraient demeurer modestes par rapport au passé. Selon les prévisions du FMI, en 1997, le Canada aura un excédent du compte courant équivalant à 0,5 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB).

En dehors des économies avancées, les conditions favorisent généralement la croissance et l'amélioration du niveau de vie. Cela témoigne du fait que de nombreux pays ont adopté des politiques macroéconomiques judicieuses et procédé à des réformes structurelles axées sur le marché et orientées vers l'extérieur.

Les conditions économiques des pays de l'ex-Union soviétique, de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est continuent de donner des signes d'amélioration, ce qui laisse supposer que le difficile passage à l'économie de marché porte fruit. On prévoit que toute la région de l'ex-Union soviétique aura repris le dessus en 1997; le FMI prévoit une croissance économique de près de 4 p. 100, après des chutes radicales de la production réelle entre 1991 et 1996. En Europe centrale et en Europe de l'Est, la reprise économique associée aux réformes axées sur le marché devrait s'accroître, et le FMI prévoit une croissance économique de plus de 4 p. 100 en 1997. Cependant, malgré ces progrès, certains pays sont encore aux prises avec des déséquilibres macroéconomiques non négligeables, car leur déficit budgétaire demeure considérable et la croissance rapide a engendré d'importants déficits commerciaux. Entre-temps, certains pays, comme la Roumanie et la Bulgarie, émergent à peine de très graves difficultés économiques.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, la croissance dans les pays en développement a été relativement forte en 1996, mais a varié considérablement d'une région à l'autre. En Asie, la croissance a ralenti récemment, comparativement au rythme des dix dernières années, à cause d'une baisse des exportations et du resserrement de la politique monétaire destiné à contrôler l'inflation. Ce redressement cyclique a amélioré les perspectives de croissance soutenue et d'inflation modérée à court terme dans cette région. Les économies

de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud se sont relevées de la crise financière du Mexique et de ses répercussions; on prévoit une accélération des activités dans la région en 1997, alors que les reprises s'accéléreront aussi dans plusieurs pays. Enfin, l'an dernier, l'Afrique a connu sa plus forte croissance en vingt ans (près de 5 p. 100), et certains signes indiquent que les politiques structurelles et macroéconomiques plus fermes qui y ont été mises en oeuvre commencent à élever le taux de croissance de plusieurs pays.

La situation économique et financière du Canada

Aperçu

Les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada ont créé un environnement économique propice à une croissance soutenue et à la création d'emplois. Le gouvernement canadien a sans cesse dépassé ses objectifs en matière de réduction du déficit. Cela a raffermi la confiance, si bien que les taux d'intérêt à court terme ont baissé de quelque 500 points de base depuis le début de 1995, pour atteindre les niveaux les plus bas depuis plus de vingt ans. Le Canada est aussi parvenu à maintenir l'inflation à un faible niveau. Pendant les douze mois se terminant en avril 1997, les prix à la consommation ont augmenté de 1,7 p. 100, un taux d'inflation se situant dans la partie inférieure de la fourchette de 1 à 3 p. 100 établie conjointement par le gouvernement et la Banque du Canada. Cela a eu pour conséquence que, depuis quatre ans, le Canada vient au second rang au titre du taux d'inflation le plus faible des pays du Sommet.

La croissance économique a ralenti en 1995 et au cours de la première moitié de 1996 — répercussions tardives de la remontée des taux d'intérêts mondiaux en 1994 et 1995. Au cours du second semestre de 1996, cependant, tout était en place pour une plus forte croissance. Le regain de confiance s'est traduit par de brusques baisses des taux d'intérêt, à des niveaux se situant à environ 200 points de base sous les taux américains, pavant ainsi la voie à la relance d'une vigoureuse croissance et à la création d'emplois.

Un solide cadre de politiques

Ces dernières années, le Canada a bouleversé ses finances publiques. Le gouvernement fédéral a atteint ou dépassé ses objectifs de réduction du déficit en 1994, 1995 et 1996. Son budget de 1997 lui permettra de maintenir le cap, uniquement par des initiatives modérées et bien ciblées en matière de dépenses et de recettes. En 1996-1997, le déficit fédéral ne dépassera pas 16 milliards \$ dans la comptabilité publique, soit 2 p. 100 du produit intérieur brut (PIB). Près de 90 p. 100 des mesures financières prises par le fédéral pour diminuer le déficit ont consisté en réductions des dépenses et non en augmentations d'impôts. Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que le déficit fédéral ne dépasse pas les 9 milliards \$ en 1998-1999, soit 1 p. 100 du PIB.

Les administrations provinciales ont aussi beaucoup assaini leurs finances. Le déficit provincial global dans la comptabilité publique est tombé à 1 p. 100 du PIB en 1996-1997 alors qu'il se trouvait à un sommet de 3,6 p. 100 en 1992-1993. Au cours de la dernière année financière, la moitié des provinces devraient parvenir à un budget équilibré ou excédentaire.

La structure des programmes gouvernementaux s'est aussi améliorée. Le Programme d'assurance-emploi a été réformé pour inciter davantage au travail. Le Régime de pensions du Canada a aussi été sensiblement remanié compte tenu du vieillissement de la population.

Dans le contexte international, le revirement financier du Canada est impressionnant. En 1992, le déficit total du gouvernement canadien (selon la comptabilité nationale) représentait 7,4 p. 100 du PIB, soit près du double de la moyenne de 3,8 p. 100 des pays du G-7. Cette année, il représente près de la moitié de la moyenne du G-7. D'ici 1998, le Canada aura totalement éliminé le déficit du gouvernement, exploit auquel il est le seul pays du G-7 à pouvoir aspirer.

L'endiguement de l'inflation à de bas niveaux a accentué la croissance économique. Les gains connexes en matière de compétitivité des coûts ont stimulé les exportations et entraîné une amélioration du compte courant. La baisse des déficits financiers y a été pour beaucoup, et cela suppose un déclin sensible des emprunts étrangers, contrairement à la tendance habituelle du Canada.

Récents développements économiques

De toute évidence, ces politiques portent fruit. Comme il a été mentionné plus haut, les taux d'intérêt à court terme ont baissé de quelque 500 points depuis le premier trimestre de 1995 pour se stabiliser à 200 points de moins qu'aux États-Unis. Il s'agit de la plus longue période continue, depuis plus de vingt ans, au cours de laquelle subsiste un tel écart entre les taux d'intérêt. Les taux canadiens sont maintenant inférieurs aux taux américains pour des échéances allant jusqu'à 10 ans, ce qui a eu pour conséquence de renforcer la croissance et de relancer l'emploi.

Le PIB du Canada a augmenté à un taux annuel de 3,4 p. 100 pendant le premier trimestre de 1997, en hausse par rapport aux 2,9 p. 100 du dernier trimestre de 1996 et au 1,5 p. 100 pour l'année 1996 dans son ensemble. Il y a eu une vague d'investissements commerciaux au cours des derniers trimestres, et la confiance des milieux d'affaires a atteint un niveau record au cours du premier trimestre de 1997. La confiance des consommateurs se traduit par la forte augmentation des dépenses en biens de consommation durables ces derniers mois. La croissance soutenue de l'emploi d'ici la fin de 1997 et au-delà pourrait générer des recettes qui permettraient à l'économie canadienne d'entrer dans un « cercle vertueux » de dépenses à la consommation et d'expansion soutenue.

Le renforcement de la croissance a favorisé la création de 228 000 nouveaux emplois depuis septembre 1996, la plupart dans le secteur privé. Depuis octobre 1993, l'économie a engendré plus de 850 000 nouveaux emplois, pour la plupart à plein temps, et la croissance s'accélère.

Aider les Canadiens à s'adapter au changement

Les gouvernements canadiens sont déterminés à aider les citoyens à s'adapter aux mutations rapides de la technologie. Dans son dernier budget, le gouvernement a modifié les règles de la fiscalité pour soutenir l'enseignement supérieur et il a investi dans la modernisation de l'infrastructure de recherches des universités et collèges canadiens, des hôpitaux universitaires et des institutions de recherche sans but lucratif associées.

Perspectives

Les prévisionnistes du secteur privé et des grandes institutions internationales s'accordent pour dire que les conditions actuelles sont propices à une forte croissance économique en 1997 et au-delà. Le faible taux d'inflation conjugué aux succès financiers du Canada ont fait naître un regain de confiance chez les gens d'affaires et les consommateurs. La relance de l'investissement commercial stimule tant la croissance que la création d'emplois et accroît le potentiel économique à long terme. Le faible taux d'inflation et les réformes structurelles ont renforcé la compétitivité de l'économie canadienne. Le Forum économique mondial a récemment classé le Canada au quatrième rang des 53 pays étudiés, alors qu'il était huitième en 1996. La solide position concurrentielle du Canada a contribué à une tenue impressionnante en matière de commerce et de compte courant.

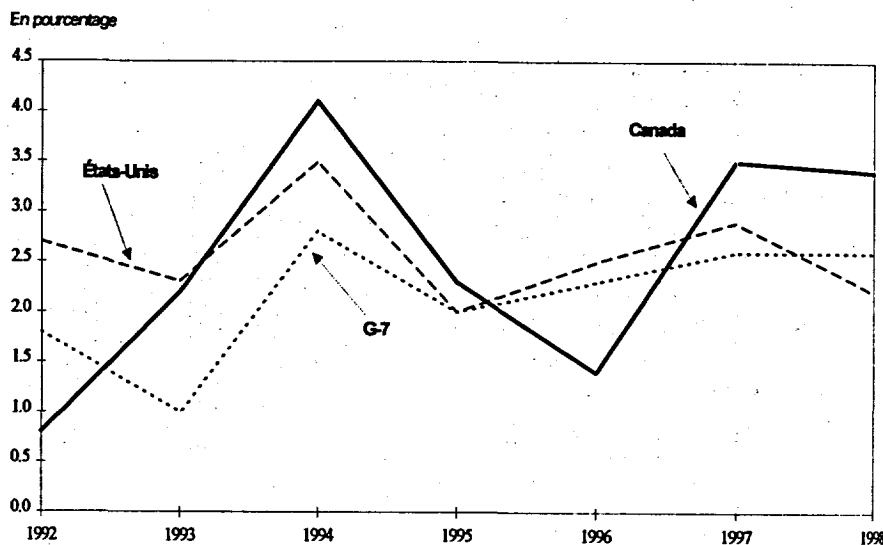
Des prévisionnistes du secteur privé, s'appuyant sur un sondage effectué en janvier, s'attendent à ce que l'économie canadienne progresse de 3,3 p. 100 en 1997, soit une hausse par rapport à la croissance de 1,5 p. 100 enregistrée en 1996; le taux prévu pour 1998 est de 2,9 p. 100. Les projections sont même à la hausse depuis ce temps. Le Fonds monétaire international (FMI) se montre également optimiste quant aux perspectives canadiennes. Dans ses dernières *Perspectives économiques mondiales*, il prévoit que l'économie canadienne progressera à un rythme de 3,5 p. 100 en 1997 et de 3,4 p. 100 en 1998 — soit la plus forte des prévisions pour un pays du G-7. Le FMI croit que cette excellente performance se répercutera sur la création d'emplois, domaine où, en moyenne, le Canada prendra la tête des pays du G-7 pour la période 1997-1998.

GRAPHIQUES COMPARATIFS SUR L'ÉCONOMIE

GRAPHIQUE 1

CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL, 1992-1998

La croissance du PIB réel au Canada a dépassé la moyenne du G-7 de 1993 à 1995. Après un ralentissement mineur en 1996, comme dans la plupart des pays du G-7, le taux de croissance avait déjà commencé à s'accélérer au second semestre. Le faible taux d'inflation et le fléchissement des taux d'intérêt ont ouvert la porte à une croissance soutenue et plus forte. Selon le Fonds monétaire international, le taux de croissance du Canada sera le plus solide des pays du G-7 en 1997 (à 3,5 %) et en 1998 (à 3,4 %). Une moyenne de 2,6 % est prévue dans les pays du G-7 en 1997 et 1998.

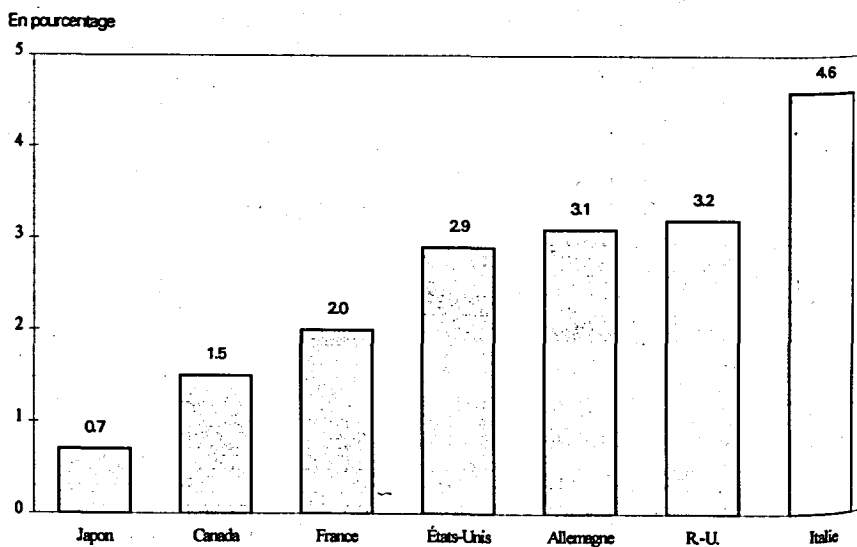


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1997.

GRAPHIQUE 2

TAUX MOYEN D'INFLATION DES PRIX À LA CONSOMMATION, 1992-1996

Depuis 1992, la performance du Canada au chapitre de l'inflation est excellente, en raison de la forte croissance de la productivité et de l'absence presque complète de pressions à la hausse sur les coûts. De 1992 à 1996, le Canada a affiché, en moyenne, le second taux d'inflation le plus faible des pays du G-7. Une croissance plus marquée n'exercera pas de pressions inflationnistes, du fait que l'économie canadienne continue de fonctionner en-deçà de son potentiel à long terme. Le FMI prévoit que le taux d'inflation demeurera inférieur à 2 % au Canada en 1997 et 1998.

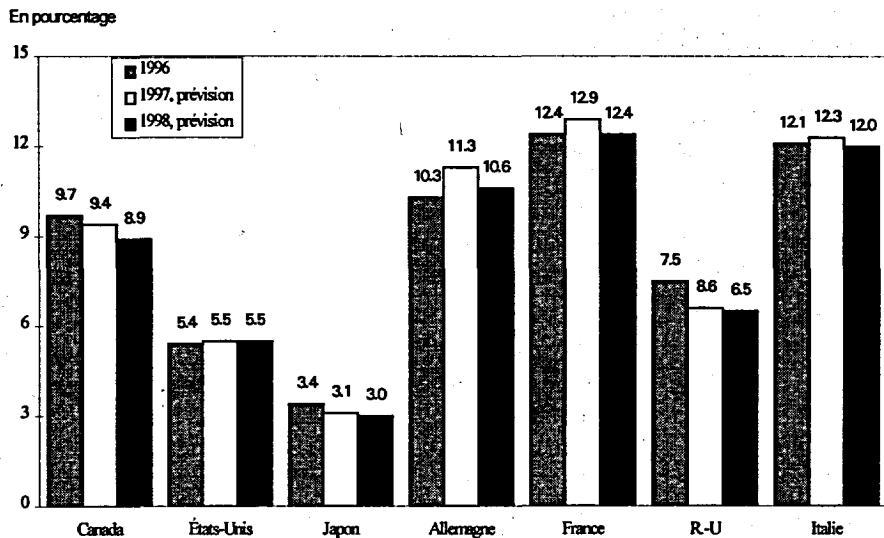


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1997.

GRAPHIQUE 3

TAUX DE CHÔMAGE, 1996-1998

Depuis quelques années, le Canada réussit à réduire son taux de chômage, qui est en effet passé de 11,3 % en août 1993 à 9,5 % en mai 1997. Ce mouvement à la baisse a toutefois été ralenti par une forte croissance de la main-d'oeuvre. Selon les prévisions, le taux de chômage devrait augmenter lentement en 1997 dans la plupart des pays du G-7, mais il devrait accuser une baisse au Canada. Le FMI prévoit que le taux de chômage poursuivra sa chute jusqu'à 8,9 % au Canada en 1998.

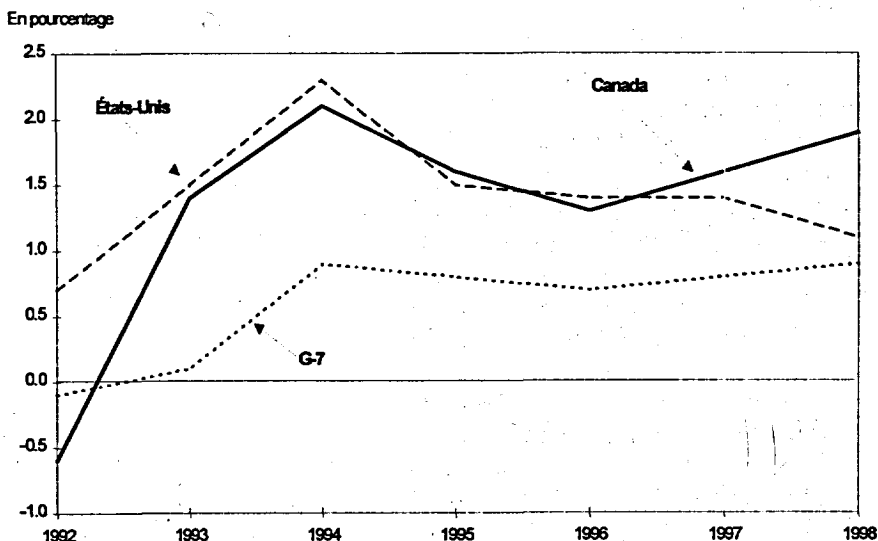


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1997.

GRAPHIQUE 4

CROISSANCE DE L'EMPLOI, 1992-1998

Depuis 1993, le taux d'emploi au Canada est considérablement plus élevé que la moyenne des pays du G-7 et se rapproche beaucoup de celui des États-Unis. Le FMI prévoit que la croissance de l'emploi au Canada sera la plus forte du G-7 en 1997 comme en 1998.

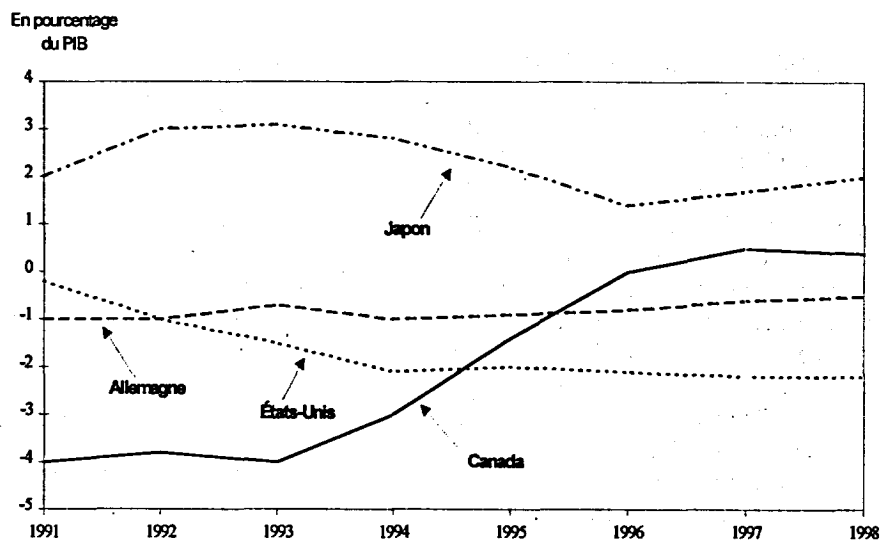


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1997.

GRAPHIQUE 5

SOLDES DU COMPTE COURANT EN POURCENTAGE DU PIB, 1991-1998

Une importante réduction du déficit financier du Canada a entraîné une amélioration significative du compte courant, qui était déficitaire de 4 % par rapport au PIB en 1993 et a presque atteint l'équilibre en 1996. Cette amélioration est due à l'impressionnante performance commerciale du Canada; en effet, le faible taux d'inflation, la dépréciation du dollar canadien, la restructuration et la faible croissance des coûts unitaires de main-d'oeuvre ont stimulé la compétitivité internationale du Canada. Le FMI prévoit que le compte courant du Canada enregistrera des excédents représentant 0,5 % du PIB en 1997, et 0,4 % en 1998.

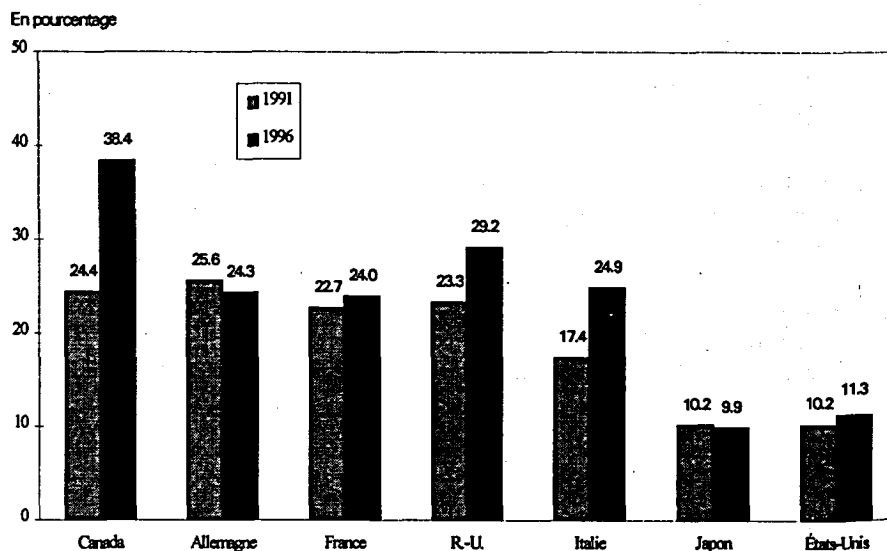


Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI, printemps 1997.

GRAPHIQUE 6

EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES EN POURCENTAGE DU PIB, 1991 ET 1996

Les échanges commerciaux représentent une part importante de l'activité économique du Canada. Cette proportion a rapidement augmenté ces cinq dernières années en raison du succès des récentes initiatives commerciales, de l'aboutissement heureux des négociations commerciales multilatérales et, également, de la compétitivité accrue du Canada. Les exportations de biens et services équivalent à plus de 38 % du PIB du Canada, de loin le pourcentage le plus élevé parmi les économies du G-7. Le commerce est aussi très important pour les autres économies; c'est pourquoi le maintien d'un système commercial ouvert et juste est l'une des priorités du G-7.



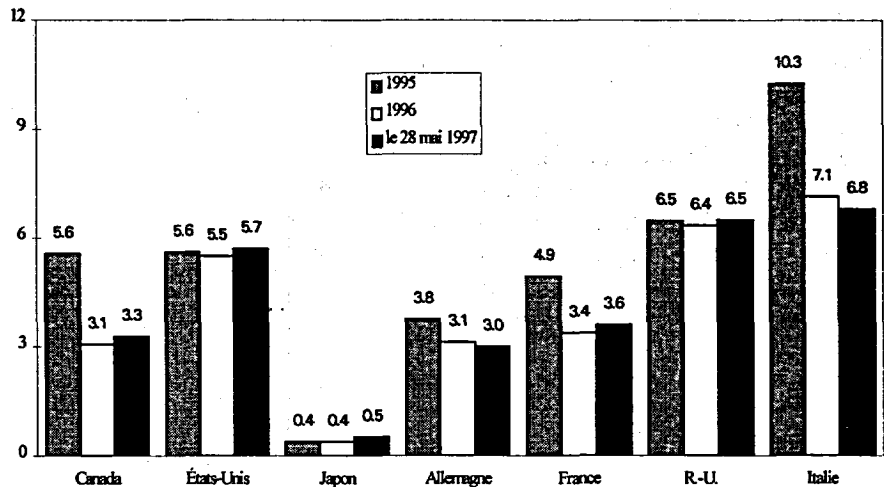
Source : The WEFA Group.

GRAPHIQUE 7

TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME, DE 1995 À MAI 1997

Les taux d'intérêt à court terme au Canada ont considérablement diminué en 1996, chutant de 250 points de base à 3,1% à la fin de l'année. Ils sont inférieurs à ceux des États-Unis depuis mars 1996, soit la plus longue période en plus de 20 ans. Sur les valeurs mobilières à échéance de 10 ans et moins, les taux d'intérêt canadiens sont maintenant en-deçà de ceux des États-Unis.

En pourcentage



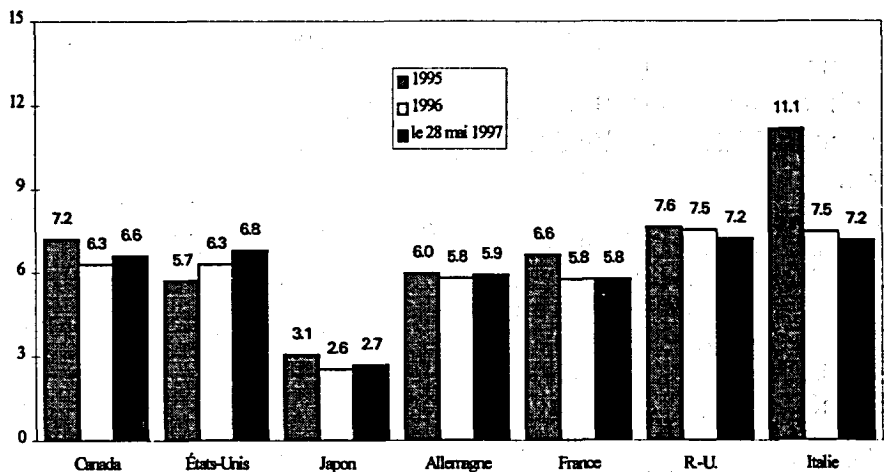
Note : Niveaux de fin de période pour les euro-taux de 90 jours.
Source : The WEFA Group.

GRAPHIQUE 8

TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME, DE 1995 À MAI 1997

Les efforts visant à réduire les déficits et la dette des administrations publiques, combinés à un engagement crédible en matière de stabilité des prix, ont largement contribué à abaisser les taux d'intérêt dans les pays du G-7. Le Canada a accompli d'énormes progrès à cet égard, les taux d'intérêt à long terme chutant de 90 points de base en 1996, après une baisse de 240 points de base en 1995. Même s'ils ont augmenté légèrement dans certains pays du G-7 depuis le début de l'année, les taux à long terme demeurent encore relativement faibles par rapport aux données historiques.

En pourcentage

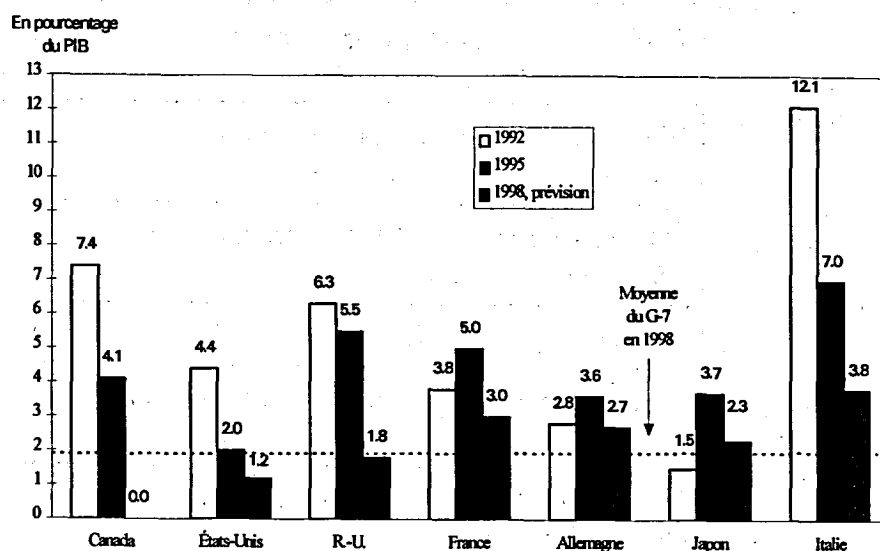


Note : Niveaux de fin de période pour le rendement des obligations du gouvernement sur 10 ans.
Source : The WEFA Group.

GRAPHIQUE 9

DÉFICIT DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC, 1992, 1995 ET 1998

Les déficits de l'ensemble du secteur public se sont améliorés dans la plupart des pays du G-7 ces dernières années, mais c'est le Canada qui remporte la palme à ce chapitre. On prévoit que le Canada sera le seul pays du G-7 à avoir éliminé, en 1998, le déficit total du gouvernement.

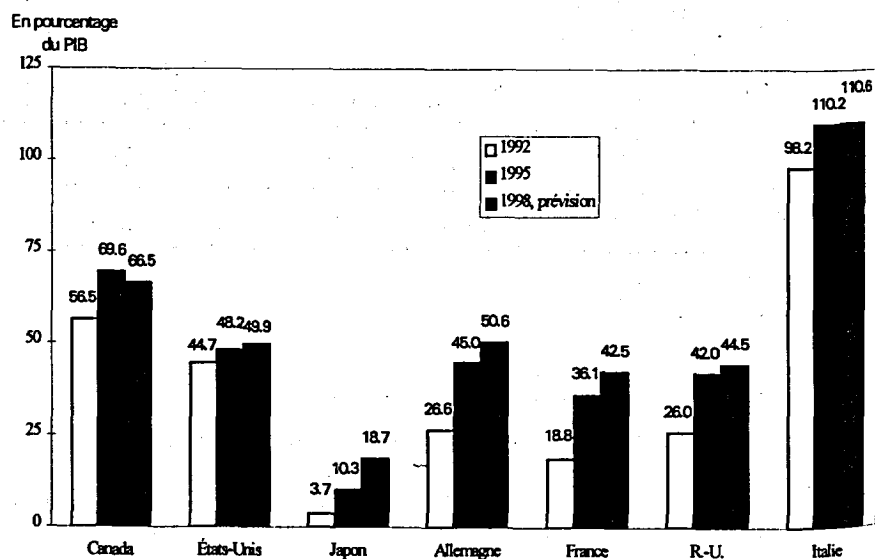


Sources : Ministère des Finances et Perspectives économiques de l'OCDE, juin 1997.

GRAPHIQUE 10

RATIO DE L'ENDETTEMENT NET DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC AU PIB, 1992, 1995 ET 1998

Grâce à une importante réduction du déficit, le ratio de la dette au PIB pour le Canada s'est stabilisé et commencera à décliner en 1997. Entre 1997 et 1998, il baissera de deux points de pourcentage, la baisse la plus importante du G-7. Malgré cela, le ratio de la dette au PIB pour le Canada demeure plus élevé que celui de la plupart des autres économies du G-7.



Sources : Ministère des Finances et Perspectives économiques de l'OCDE, juin 1997.

Russie

<i>Indicateurs économiques clés¹</i>	1996 (estimation)	1997 (prévisions)
PIB total aux taux de change actuels (milliards \$US)	551	n.d.
Croissance réelle du PIB (pourcentage de changement annuel)	-6	2,5
PIB par personne (\$US)	3 723	3 800
Inflation (pourcentage de changement annuel de l'IPC)	47,8	14
Production industrielle (pourcentage de changement annuel)	-5	3
Taux de chômage ² (pourcentage)	9,5	9,5
Réserves internationales brutes à l'exception de l'or (milliards \$US) ³	11,7	19
Solde budgétaire du gouvernement (pourcentage du PIB) ⁴	-7,3	-5,7
Dette extérieure (milliards \$US) ⁵	128,6	139,4
Solde du compte courant (milliards \$US)	16,1	8,47
Exportations de marchandises (milliards \$US)	88,3	89,6
Importations de marchandises (milliards \$US)	65,3	69,8
Balance commerciale (milliards \$US)	23	19,8

¹ À moins d'indication contraire, les données ont été fournies par le FMI ou par l'OCDE.

² Défini et mesuré par l'Organisation internationale du travail (OIT).

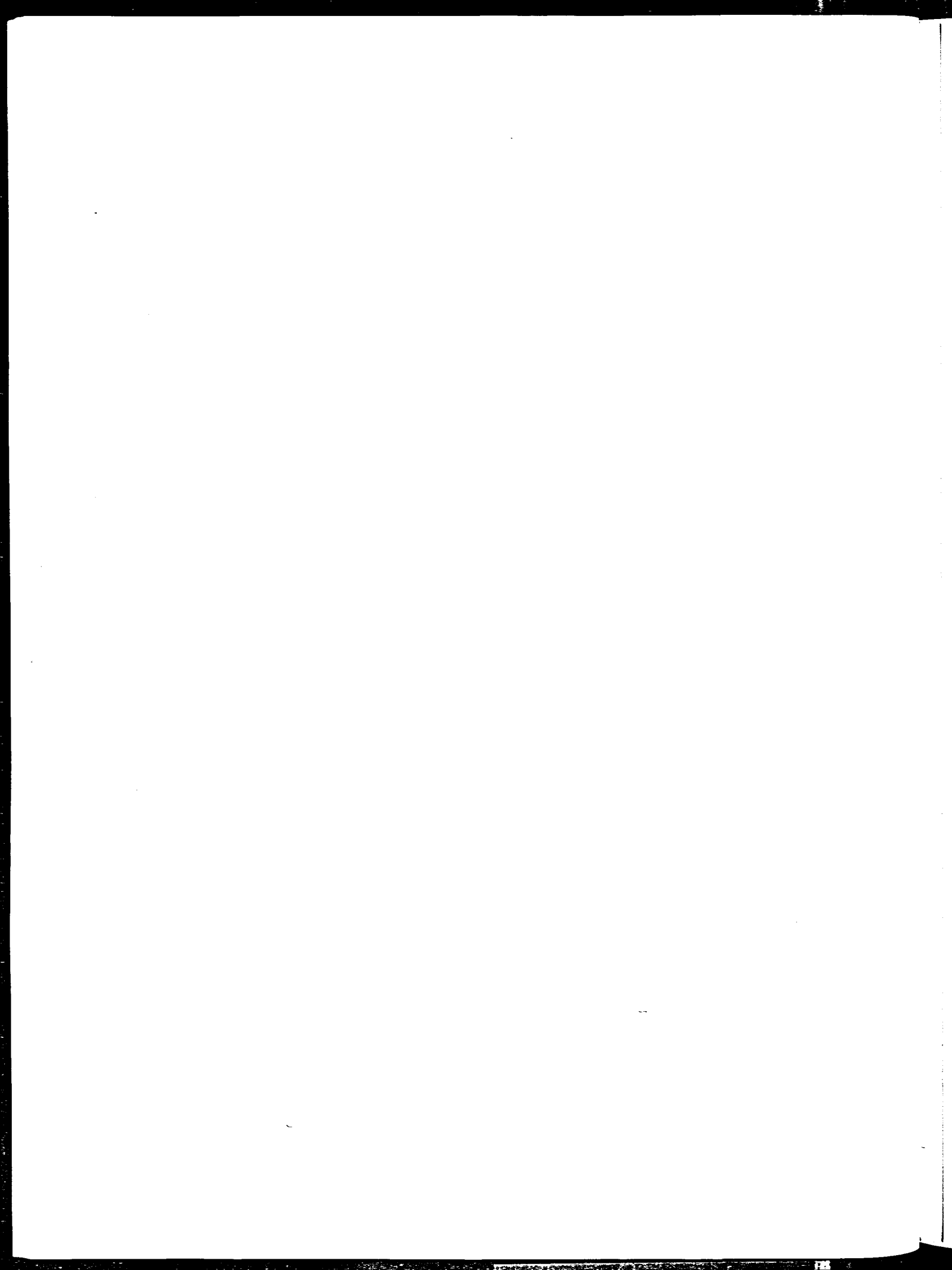
³ À la fin de décembre 1996.

⁴ Gouvernement fédéral.

⁵ Comprend la dette publique et la dette publique garantie, la dette privée non garantie, les crédits du FMI et le capital net à court terme.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. No specific content can be transcribed.]

Grands thèmes



L'économie mondiale

Promotion de la stabilité financière

La mondialisation et la complexité des marchés financiers se sont accentuées ces dernières années. La technologie a éliminé les entraves aux flux financiers transfrontières. La compartimentation des divers domaines d'activité du secteur financier s'est estompée. Il en résulte des marchés plus efficaces et de nouveaux débouchés. Il est important que les pouvoirs publics suivent le rythme de ces changements et qu'ils fondent leurs politiques et leurs pratiques sur les efforts déployés sur les plans national et international.

À Halifax en 1995 puis à Lyon l'an dernier, les dirigeants et les ministres des Finances du G-7 ont favorisé la stabilité financière mondiale. Les ministres des Finances ont plus particulièrement encouragé la communauté de surveillance internationale — qui comprend les organismes de réglementation des activités bancaires, des bourses de valeurs mobilières et des services d'assurance — à chercher de nouveaux modes de coopération.

Les membres du G-7 sont aussi intéressés par l'émergence de grandes institutions financières mondiales dont les activités englobent les secteurs des opérations bancaires, des valeurs mobilières et des services d'assurance. Les organismes de réglementation doivent apprendre à connaître à fond leurs activités malgré la différence des compétences juridiques, sectorielles et nationales.

À Lyon, les dirigeants ont demandé à leurs ministres des Finances de leur faire rapport sur quatre questions, à savoir l'intensification de la coopération entre les organismes de réglementation, l'accroissement de la transparence des marchés et des mécanismes de divulgation, l'amélioration des normes réglementaires sur les marchés en développement, et les incidences des nouvelles technologies de paiement électronique, comme la monnaie électronique. Le Canada sanctionne le rapport présenté par les ministres en juin. Plus particulièrement, il appuie l'idée d'orienter les travaux suivant deux axes importants : améliorer la coordination entre les superviseurs des institutions financières mondiales, et renforcer les systèmes financiers ainsi que les normes de réglementation dans les marchés en développement.

Initiative concernant la dette des pays pauvres lourdement endettés

Au Sommet de Halifax, les dirigeants du G-7 ont proposé un allègement multilatéral de la dette des pays pauvres lourdement endettés (PPLE). Au Sommet de Lyon, ils ont peaufiné cette initiative que la communauté

internationale s'emploie, depuis un an, à mettre en oeuvre. C'est au Club de Paris que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les gouvernements créanciers ont confié la bonne marche de cette initiative, qui est jusqu'ici couronnée de succès.

Le but de l'initiative est de réduire sensiblement la dette des pays pour lesquels les programmes de restructuration administrés par le FMI ont donné de bons résultats, de façon à leur permettre de gérer le solde de leur dette extérieure dans un délai raisonnable. Il sera ensuite plus facile, pour ces pays, de réduire la pauvreté et d'éviter d'autre rééchelonnement de leur dette.

Pour être admissible, un pays doit, notamment, compter parmi les plus pauvres (c'est-à-dire avoir pour unique source d'aide possible la fenêtre de financement concessionnel de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale) et avoir une dette impossible à rembourser, même après avoir fait appel à tous les mécanismes actuels d'allègement de la dette. Quarante-et-un pays satisfont à ces exigences, et beaucoup d'entre eux devraient pouvoir bénéficier de cette initiative. Le FMI et la Banque mondiale estiment que le programme pourrait coûter de 5,5 à 8,4 milliards \$US.

La Banque mondiale a fait un versement initial de 500 millions \$US sur une contribution globale d'environ 2 milliards, le FMI fournissant pour sa part 250 millions \$US. D'autres institutions financières internationales élaborent actuellement leurs propres mécanismes de contribution ou envisagent de verser leur part par l'entremise de l'initiative concernant la dette des pays pauvres lourdement endettés mise sur pied par la Banque mondiale. Les fonds nécessaires à l'allègement de la dette du premier groupe de pays admissibles ont été réunis. L'Ouganda, dont la dette atteignait 1,7 milliard \$US en juin 1996, est le premier pays dont le dossier a été étudié. Il bénéficiera d'un allègement de 340 millions \$US.

Le Canada demande systématiquement que la communauté internationale règle le problème des pays pauvres trop lourdement endettés mais déterminés à opérer une réforme économique. Il préconise également la vente d'une petite partie de la réserve d'or du FMI pour financer l'initiative visant à alléger la dette de ces pays.

Le Canada fait partie du petit nombre de pays qui ont effacé presque en entier la dette des pays les plus pauvres dans le cadre du Programme d'aide publique au développement. De plus, depuis 1987, toute cette aide canadienne prend la forme de subventions. Le Canada a en outre effacé d'autres dettes bilatérales par l'intermédiaire du Club de Paris depuis le début du premier exercice d'allègement de la dette (selon les modalités de Toronto), en 1988.

Le commerce

Politique du Canada

Le bien-être et la prospérité des Canadiennes et des Canadiens dépendent de la bonne performance du commerce extérieur et de l'investissement. Ces dix dernières années, la valeur annuelle des exportations canadiennes a presque doublé, atteignant 275 milliards \$ en 1996. Les exportations de biens et de services représentent maintenant plus de 38 p. 100 du produit intérieur brut du Canada, soit le taux le plus élevé parmi les pays du G-7.

La politique commerciale canadienne vise à rendre plus facile et plus prévisible l'accès au marché américain et aux autres marchés étrangers. Elle a aussi pour objectifs d'améliorer constamment les règles internationales qui régissent les échanges et les investissements, et d'en élargir le champ d'application.

Le Canada se rapproche peu à peu de ces objectifs depuis une dizaine d'années. Il a négocié l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et son pendant nord-américain, l'ALENA; il a en outre participé à l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), lequel a abouti à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces accords ont produit un cadre de réglementation beaucoup plus perfectionné et favorable au commerce et à l'investissement.

Réunion ministérielle de Singapour

La première conférence ministérielle de l'OMC, tenue en décembre 1996 à Singapour, a marqué un point tournant dans le système commercial multilatéral. Les membres ont réaffirmé leur appui aux initiatives de libéralisation dans les secteurs de la technologie de l'information, des services de télécommunications de base et des services financiers. Ils se sont en outre dits favorables à la tenue des autres négociations et examens convenus dans le cadre de l'Uruguay Round, à l'égard de l'agriculture et des services, par exemple. Les membres ont aussi inscrit à l'ordre du jour de l'OMC d'autres rubriques comme l'investissement, la politique de concurrence et la transparence dans les marchés publics, montrant par là que le système peut s'adapter aux besoins changeants de l'économie mondiale.

Le Canada a retenu d'autres initiatives complémentaires pour libéraliser davantage les échanges et concrétiser ses priorités d'accès au marché. Il a ainsi mis l'accent sur l'Asie-Pacifique par un forum de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et intensifié sa présence en Amérique latine, notamment par les discussions sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et sur un accord bilatéral avec le Chili; de plus, il a réalisé

des progrès du côté de l'Europe, grâce au Plan d'action Canada-Union européenne, et il a accentué la libéralisation des échanges avec des pays comme Israël au moyen d'accords de libre-échange.

L'emploi

L'emploi et la création d'emplois restent l'une des grandes préoccupations et l'un des principaux objectifs des pays du Sommet, qui ne bénéficient pas encore tous d'une reprise satisfaisante de la croissance de l'emploi. Certains d'entre eux doivent faire davantage pour améliorer leur performance structurelle et pour rétablir leur situation financière à long terme. Le taux de création d'emplois au Canada reste l'un des plus élevés parmi les pays du Sommet; il a en effet progressé d'environ 6 p. 100 en trois ans et demi. Par contre, la croissance de la population active canadienne a aussi été l'une des plus fortes parmi les partenaires du Sommet, et elle a surpassé le taux de création d'emplois. Mais les bonnes perspectives de croissance au Canada pour l'année qui vient permettront d'autres accroissements marqués au niveau de l'emploi.

Les pays du Sommet ont un éventail de politiques pour promouvoir l'emploi. Certaines visent à améliorer les incitations au travail, à réduire les cotisations sociales ainsi qu'à améliorer les compétences et l'enseignement et à les axer sur les besoins du marché; d'autres ont pour objectif de favoriser l'entrepreneuriat et de faciliter la diffusion des nouvelles technologies.

Au Canada, le gouvernement a axé sa stratégie de l'emploi sur la croissance économique et l'établissement d'un climat propice à la création d'emplois par le secteur privé, en mettant en place les conditions favorables à une solide performance de ce secteur dans une économie et une société fondées sur la connaissance. L'objectif est la correspondance à une économie qui mise sur les technologies de l'information et l'utilisation stratégique du savoir. Les initiatives gouvernementales ont amené tous les secteurs de l'économie à recourir davantage à la technologie; le gouvernement a aussi adopté des mesures pour encourager le secteur privé à innover et à accroître ses activités de recherche-développement; de plus, il a fait connaître le potentiel des petites et moyennes entreprises dans les domaines du commerce et de l'exportation, valorisé la culture de l'apprentissage constant chez les travailleurs canadiens, ciblé les investissements dans les secteurs industriels clés et, enfin, réformé le Programme d'assurance-emploi de manière à réduire les taux de cotisation et à réorienter les dépenses vers la dynamisation du marché du travail.

Le budget fédéral du 18 février 1997 contenait diverses initiatives pour la création d'emplois. Ces initiatives visaient à :

- assainir les finances publiques de manière à susciter des conditions économiques favorisant une forte création d'emplois par le secteur privé;
- promouvoir l'emploi des jeunes en leur offrant des stages et des possibilités d'expérience de travail;

- stimuler la croissance et la création d'emplois au sein des petites entreprises par une aide financière et par la réduction des cotisations d'assurance-emploi;
- appuyer le renouvellement de l'infrastructure des collectivités urbaines et rurales;
- seconder le perfectionnement des compétences et l'enseignement postsecondaire;
- investir dans la technologie et favoriser l'innovation.

Les petites et moyennes entreprises et leur rôle de créatrices d'emploi

Au Canada comme dans les autres pays industrialisés, la contribution des petites et moyennes entreprises (PME) au marché de l'emploi et à l'économie du pays est impressionnante. En 1993, les entreprises de moins de 500 employés auraient en effet été à l'origine de 57 p. 100 de tout le produit intérieur brut (PIB) du secteur privé au Canada. Aujourd'hui, elles continuent de créer la plupart des nouveaux emplois et forment la majorité des 922 182 compagnies canadiennes. En effet, de ce nombre, seulement 2 000 environ n'étaient pas des PME en 1993.

Comme les PME sont importantes pour la croissance économique, le Canada appuie les discussions entreprises à leur sujet dans les forums internationaux, et il attend avec intérêt les vues qui seront exprimées sur la question au Sommet de Denver. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), par exemple, procède à des études comparatives des meilleures pratiques gouvernementales à l'appui des PME, et des effets de la mondialisation sur ces entreprises.

En 1994, le Canada a conçu pour la petite entreprise un nouveau cadre d'assistance qui repose sur deux objectifs fondamentaux : favoriser un climat d'affaires propice à la croissance des petites entreprises et mieux cibler l'attribution des ressources gouvernementales limitées en vue d'améliorer la compétitivité et de stimuler la croissance.

Les politiques adoptées par le Canada à l'égard des PME visent à encourager la concurrence et correspondent aux thèmes recensés par le secteur privé dans l'Examen de la politique des petites entreprises en 1994. Ces thèmes sont le financement, la fiscalité, la réglementation excessive et la paperasserie, le perfectionnement des compétences, la science et la technologie ainsi que le développement du commerce international. À cet égard, le Canada s'est fixé les objectifs suivants :

- augmenter de 4 à 14 milliards \$ les fonds mis à la disposition des petites entreprises dans le cadre du programme de prêts aux petites et aux moyennes entreprises;
- réduire les charges sociales;
- abolir quelque 250 règlements et en réviser 370 autres;
- établir un réseau canadien de technologie pour l'investissement dans la recherche et le développement;
- renforcer les services d'information, de consultation et d'appui pour la commercialisation des exportations canadiennes.

L'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) tiendra à Ottawa, du 15 au 19 septembre, un symposium et une exposition qui auront pour thèmes le développement et le renforcement des PME. Cette rencontre se terminera par une réunion des ministres de l'APEC chargés des PME.

L'Afrique

Dans la foulée du Sommet de Lyon, où l'accent avait été mis sur le partenariat pour le développement, l'Afrique sera un thème de première importance à Denver.

L'Afrique est un vaste continent qui compte 700 millions de personnes, un millier de langues et de cultures et 53 pays. Elle se caractérise par une grande diversité géographique ainsi que par des richesses naturelles et un potentiel humain considérables. Pourtant, outre leur extrême pauvreté, de nombreux pays africains, de la région subsaharienne surtout, ont d'énormes besoins sur les plans du développement social, de l'infrastructure, des services, de la formation et de l'éducation.

Approche canadienne

L'approche du Canada s'inspire des trois objectifs proposés dans l'énoncé de politique étrangère que le gouvernement a publié en 1995, *Le Canada dans le monde* :

- l'aide aux pauvres exprime les valeurs fondamentales du Canada;
- la sécurité du Canada sera mieux garantie si l'Afrique jouit de plus de sécurité et de stabilité;
- une Afrique de plus en plus prospère profitera aux Africains et aux Canadiens grâce à l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements.

Le Canada favorise le développement de l'Afrique depuis bien des années. En fait, il lui destine près de la moitié de son aide publique au développement. Dès 1987, le Canada a radié entièrement les créances au titre de l'aide qu'il avait consentie jusque-là aux pays subsahariens; par la suite, son aide prendra la forme de subventions. Conformément aux conditions prévues pour l'allégement de la dette par le Club de Paris, qui regroupe les pays créditeurs, le Canada a également fait grâce de crédits de plus de 1 milliard \$, que la Commission canadienne du blé et la Société pour l'expansion des exportations avaient accordés, y compris à de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. Il contribue en outre aux futurs efforts internationaux visant à réduire la dette des pays à faible revenu.

Environ 95 p. 100 des exportations des pays les moins développés de l'Afrique subsaharienne entrent au Canada en franchise et, pour l'ensemble des pays africains, les droits tarifaires moyens sont de 0,67 p. 100. En 1996, le Canada a réduit les droits préférentiels sur plus de 3 000 produits des pays en développement, et il a élargi l'application du Tarif de préférence général.

Contexte de Denver

Le Sommet de Denver doit porter sur les moyens pratiques et concrets de favoriser le développement durable en Afrique subsaharienne. Il misera sur le partenariat pour le développement, dont la formule a été énoncée au Sommet de Lyon, regroupant pays en développement, pays industrialisés et institutions multilatérales.

Le Canada estime qu'il faut mettre l'accent sur l'expansion des capacités de l'Afrique, au moyen d'approches modulées selon le niveau de développement atteint. Dans ce continent, le développement efficace et durable dépend en effet de la capacité des pays à se gouverner efficacement, à bâtir la paix et à gérer leurs économies de manière à profiter du commerce et des investissements mondiaux. Le Canada compte que les institutions multilatérales de développement joueront un rôle de premier plan dans ces domaines, surtout en encourageant les approches et le dialogue régionaux. À son avis, il importe également que l'Afrique contrôle le processus de développement, et qu'il y ait un dialogue actif auquel les Africains s'associent.

Le savoir et les technologies de l'information sont des outils vitaux pour le développement. Le Canada se propose d'aider les pays en développement à les maîtriser. À cette fin, il contribue au plan africain proposé par le Centre de recherches pour le développement international et appelé Initiative africaine de la société de l'information, programme africain qui se greffe au programme Acacia. Le but de cette initiative est d'aider les populations de l'Afrique subsaharienne à utiliser les technologies de l'information et des communications de manière à stimuler leur propre développement social et économique. En outre, le Canada sera, avec la Banque mondiale, l'hôte d'une conférence consacrée au savoir au service du développement à l'ère de l'information (Le savoir mondial 97), qui aura lieu à Toronto du 22 au 25 juin.

Une autre priorité du Canada consiste à intégrer les pays les plus pauvres à l'économie mondiale. À cette fin, il faut que les pays les moins développés, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne, puissent profiter davantage des arrangements commerciaux préférentiels. Le Canada favorise aussi une augmentation de l'apport en capitaux privés vers les pays les plus pauvres, étant donné l'énorme potentiel de ce facteur de développement. Il reconnaît en même temps que l'aide publique au développement peut encore servir les objectifs de réduction de la pauvreté, de développement social et de protection de l'environnement, notamment dans les pays pauvres qui sont prêts à opérer des réformes mais encore incapables d'attirer des investissements privés considérables.

Instauration de la paix

Un environnement sûr et stable est indispensable au développement. Les conflits récents et ceux qui perdurent en Afrique font ressortir la nécessité de rétablir la paix dans les régions que déchire la guerre et où les conflits ont tendance à se multiplier. Selon le Canada, plus ce continent pourra améliorer sa sécurité général, plus la paix et la stabilité y seront durables.

Il existe une relation étroite entre la saine gestion des affaires publiques, les principes démocratiques, la sécurité des personnes et la performance économique d'un pays. Le Canada est favorable aux mesures propres à encourager la primauté du droit, l'édification d'une société civile, l'utilisation efficace des ressources publiques, la réduction des dépenses militaires ainsi que la mise en place de gouvernements ouverts et honnêtes.

Rôle des organisations internationales

Le Canada estime que le programme adopté au sommet de Halifax en 1995, relativement aux institutions financières internationales, demeure important à la fois pour le développement en général et pour celui de l'Afrique. Voici les objectifs qu'il nourrit à l'égard de ces institutions :

- canaliser les ressources concessionnelles vers les pays les plus pauvres;
- accroître le soutien aux objectifs de développement social et de consolidation de la paix;
- améliorer la transparence, la participation des différents acteurs ainsi que la sensibilité à l'environnement et à l'égalité des sexes;
- encourager la saine gestion des affaires publiques, entre autres par la réduction des dépenses militaires excessives;
- poursuivre les progrès concernant la réforme de ces institutions.

Le Canada a été à l'avant-garde de l'initiative lancée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour alléger la dette des pays pauvres lourdement endettés, qui revêt une importance particulière pour l'Afrique. Il fait pression pour que cette initiative, entérinée par les dirigeants du G-7 à Lyon, soit mise en oeuvre avec générosité.

Pour favoriser l'engagement des pays d'Afrique et l'éclosion d'un esprit de partenariat au chapitre du développement, le Canada met l'accent sur diverses formes de coopération régionale, dont l'intervention des institutions africaines. Au nombre de ces institutions figurent l'Organisation de l'unité africaine, la Banque africaine de développement, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe et l'Autorité intergouvernementale sur le développement.

Le Canada est en outre favorable aux initiatives africaines coordonnées par des organes de l'ONU et par des institutions financières internationales, comme la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et deux mécanismes de la Banque mondiale : le Programme spécial d'assistance pour l'Afrique et le Partenariat pour le renforcement des capacités en Afrique.

L'environnement et le développement durable

Depuis 25 ans, le dossier de l'environnement a pris de plus en plus de place sur la scène internationale, et depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, il est maintenant examiné sous l'angle plus vaste « du développement durable ». On entend par là l'intégration des problèmes environnementaux, sociaux et économiques afin de satisfaire les besoins actuels sans compromettre ceux des prochaines générations. Autrefois perçus comme des problèmes locaux, les problèmes environnementaux sont vus aujourd'hui, et avec raison, comme ayant des effets régionaux et planétaires. La solution ne doit pas venir uniquement d'une action nationale et internationale concertée, mais aussi de l'intégration des mesures économiques, sociales et environnementales.

Action à prendre en matière de développement durable

Les derniers sommets économiques ont joué un rôle important dans un certain nombre de nouveaux dossiers associés au développement durable et ils ont contribué à leur donner une place prépondérante à l'ordre du jour international.

Au Sommet de Toronto, en 1988, des discussions de fond ont conduit à l'adoption officielle du principe du développement durable. Les sommets suivants ont couvert des questions clés comme le changement climatique, l'appauvrissement de l'ozone, les pratiques forestières durables, la gestion des océans, les sources terrestres de pollution marine, la protection des stocks de poissons et autres ressources marines vivantes, la conservation de la biodiversité, les espèces menacées, la gestion des produits chimiques toxiques et le virage écologique des banques de développement et des administrations publiques.

Les sommets ont aussi porté sur les aspects économiques du développement durable, comme l'assistance financière et technologique, le commerce et l'environnement. De son côté, la dimension sociale a été examinée dans le cadre des discussions sur les liens entre l'environnement et des thèmes propres au développement, par exemple la pauvreté, le manque d'instruction et l'accès à l'eau potable, sur les rapports entre la santé et l'environnement et sur l'importance d'une saine gestion des affaires publiques et de la participation du public.

Les dirigeants du Sommet ont appuyé la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre de Rio, en 1992), et la création de son organe de suivi, la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD). Ils reconnaissent aussi l'importance du rôle de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres organisations intéressées à la promotion du développement durable, et du rôle que la CDD et

le programme sur l'environnement des Nations Unies devraient jouer. L'intérêt des dirigeants du Sommet pour la réforme des Nations Unies s'applique aussi à l'amélioration de l'efficacité de ses organismes s'occupant d'environnement.

Les ministres de l'Environnement des pays du Sommet se sont réunis officieusement au cours des cinq dernières années, la dernière fois à Miami, du 4 au 6 mai 1997. Cette réunion a essentiellement porté sur l'environnement en ce qui a trait à la santé des enfants et sur les mesures que les Huit s'entendent à promouvoir chez eux.

Le Sommet de Denver a lieu pendant une année importante en ce qui concerne le développement durable, car il se terminera la veille de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'environnement et au développement, session au cours de laquelle on examinera où on en est, cinq ans après Rio. Cette position a été réaffirmée aux discussions de Miami.

Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

Une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'environnement et le développement aura lieu du 23 au 27 juin à New York. On s'attend à ce que les dirigeants de tous les pays du Sommet y assistent. Les principaux dossiers intéressant le Canada seront les forêts, le changement climatique et les eaux douces.

Forêts

Au Sommet de la Terre en 1992, les gouvernements ont convenu d'une Déclaration de principes sur les forêts. Cependant, le Canada croit qu'il faut beaucoup plus pour reconnaître pleinement les valeurs environnementales, économiques et sociales de la forêt.

L'entente conclue en 1994 entre le Canada et la Malaisie pour trouver des points communs entre pays industrialisés et pays en développement a constitué une percée d'où est issu le Groupe de travail intergouvernemental sur les forêts. Celui-ci a aidé la CDD à créer, en 1995, une tribune vouée aux discussions sur la politique forestière, — le Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF). En avril 1997, ce groupe a présenté à la CDD ses recommandations sur onze dossiers stratégiques.

Le GIF et des initiatives connexes ont permis à la communauté internationale de mieux comprendre les questions forestières et de bâtir sur les réalisations. L'idée d'adopter en prochaine étape une convention internationale sur les forêts ayant force obligatoire a récolté un immense appui. Cette décision, qui est

appuyée par les pays du G-7 depuis le Sommet de Houston en 1990, devrait être prise à la session extraordinaire. Le Canada et d'autres pays pensent que cette convention :

- contribuera à donner un caractère officiel à l'ordre du jour et au plan de travail, intégrés et exhaustifs, sur les forêts;
- encouragera un plus grand engagement mondial à l'égard de la gestion durable des forêts;
- favorisera, à l'échelle internationale, des méthodes plus efficaces de gestion forestière, fondées sur un processus décisionnel ouvert, concerté et transparent;
- améliorera la coopération et la coordination en matière d'assistance financière et de transfert technologique pour aider les pays en développement à mieux gérer les forêts.

Grâce à ces mesures, le commerce mondial de produits forestiers se ferait de manière économique et respectueuse de l'environnement, et la santé des forêts de la planète s'en trouverait mieux.

Le Canada, qui est fortement en faveur d'une convention sur les forêts, jouit de l'appui sans réserve de ses provinces et territoires, ainsi que de nombreux groupes intéressés par les forêts, notamment l'industrie et les syndicats.

Malgré les progrès sensibles réalisés depuis le Sommet de la Terre sur une méthode commune de gestion des forêts de la planète — ressource vitale pour le bien-être et la prospérité des générations futures —, la destruction et la dégradation des forêts se poursuivent à un rythme alarmant dans de nombreuses régions. De l'avis du Canada, pour renverser cette tendance et assurer la durabilité, il faut que tous les pays prennent des mesures d'urgence et un engagement politique à long terme. Ces cinq années d'action volontaire n'ont pas donné de résultats suffisants. Une véritable promotion de la gestion durable des forêts passe par des engagements fermes ayant force obligatoire.

Changement climatique

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a été l'un des principaux résultats de la Conférence de Rio. Par cette convention, les pays industrialisés s'engageaient à ramener, d'ici l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990. Les discussions en cours sur le changement climatique visent à faire aboutir les négociations à propos d'un instrument juridique couvrant les émissions de gaz à effet de serre après l'an 2000. D'autres mesures seront prises en décembre 1997, à Kyoto, au Japon, à la Troisième conférence des parties à la Convention.

Il faudrait arriver à un accord à Kyoto, puisqu'il existe un consensus international sur le fait que les actions de l'homme ont un effet évident sur le climat de la planète. Cet effet peut être néfaste pour les écosystèmes et se répercuter sur l'approvisionnement alimentaire, les ressources en eau et la santé. On prévoit que le changement climatique apportera au Canada, pays de l'hémisphère nord, de plus fortes hausses de température qu'à la plupart des pays du monde.

Le changement climatique est un problème mondial; il ne peut être réglé uniquement par les pays industrialisés, car les émissions des pays en rapide développement augmentent de façon sensible. Toutes les parties à la Convention sur les changements climatiques devront prendre des mesures pour réduire la quantité des émissions de gaz à effet de serre si l'on veut parvenir à stabiliser les concentrations des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui ne nuira pas au système climatique, comme s'en est donné pour objectif la Convention.

Le dioxyde de carbone, issu de la combustion de substances fossiles, est le principal facteur des émissions de gaz à effet de serre. En raison du rôle prépondérant que tiennent encore les combustibles fossiles dans le développement économique, on craint de plus en plus qu'un accord sur des objectifs et des calendriers ayant force obligatoire n'impose d'énormes rajustements sociaux et économiques aux pays en développement. Réduire la consommation de combustibles fossiles au Canada représente tout un défi, notamment en raison de sa masse continentale, de son climat froid, de ses industries consommatrices d'énergie et de ressources naturelles, de son taux de croissance démographique relativement élevé et de sa prospérité économique.

Bien que des progrès aient été accomplis dans la réduction des émissions, les pronostics actuels laissent croire que, à moins de mesures additionnelles, les émissions de gaz à effet de serre par le Canada seront, en 2000, d'au moins 8 p. 100 supérieures à celles de 1990. La plupart des autres pays ne pourront pas non plus honorer l'engagement pris à Rio. Il faudra s'associer avec l'industrie, les organisations non gouvernementales, les provinces et le public pour trouver des solutions rentables. À la réunion mixte des ministres de l'Énergie et de l'Environnement qui s'est tenue à Toronto en décembre 1996, les ministres ont convenu de continuer à renforcer les actions en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Eau douce et développement

La demande pour une eau douce abondante et de qualité est, de jour en jour, en train de devenir un important enjeu environnemental, économique et social, en particulier dans le monde en développement. Plus de 1,2 milliard d'êtres humains n'ont pas d'eau potable, et plus de 2,9 milliards n'ont pas d'installations sanitaires convenables, d'où la propagation de maladies

infectieuses qui causent la mort de plus de 5 millions de personnes par année, surtout des enfants en bas âge. La gestion durable des ressources en eau douce est fondamentale, car l'approvisionnement en eau douce de qualité est essentiel à l'être humain, au développement économique et à la conservation de l'environnement. Le Canada, qui dispose des capacités voulues pour bien gérer les ressources d'eau douce, aidera les pays en développement à se doter des moyens pour répondre à leurs besoins actuels et futurs.

Le dossier nucléaire

Sûreté nucléaire

Dix-sept pour cent de l'électricité mondiale provient de plus de 400 unités nucléaires réparties dans 30 pays, et on s'attend à ce que le nucléaire demeure une importante source d'énergie. La catastrophe de Tchernobyl en 1986 a soulevé partout des craintes au sujet de l'énergie nucléaire et mis en lumière la nécessité d'une action internationale concertée. L'accident a suscité des questions sérieuses sur la conception et le fonctionnement des réacteurs, ainsi que sur le manque d'organismes de réglementation efficaces en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique.

Aide à la sûreté nucléaire

Au Sommet de Munich, en 1992, les dirigeants se sont engagés à fournir de l'aide pour améliorer la sûreté des centrales nucléaires de fabrication soviétique toujours exploitées en Europe centrale, en Europe de l'Est et en ex-Union soviétique. Le Groupe de travail sur la sûreté nucléaire a donc été créé pour coordonner les activités. Les pays du G-7 et d'autres ont jusqu'à présent versé plus de 1,5 milliard \$ pour améliorer la sûreté nucléaire en Bulgarie, en Hongrie, en Lituanie, en Russie, en République slovaque, en République tchèque et en Ukraine. Le Compte de la sécurité nucléaire (CSN), établi par le G-7 et géré par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, a permis de verser plus de 430 millions \$ pour des projets en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine. Le Canada a contribué 19,5 millions \$ au CSN, et a réservé un total de 78 millions \$ pour des projets relatifs à la sûreté nucléaire.

Protocole d'entente de Tchernobyl

Signé à Ottawa en décembre 1995, ce protocole d'entente entre le G-7 et l'Ukraine trace les grandes lignes d'un vaste programme visant à faciliter la fermeture de la centrale de Tchernobyl d'ici l'an 2000. Le programme prévoit la remise en état d'usines à énergie conventionnelle en prévision de la mise hors service de la centrale de Tchernobyl. Le protocole engage le G-7 et l'Ukraine à élaborer une méthode rentable et écologique pour disposer de l'unité 4 de Tchernobyl. Les experts occidentaux et ukrainiens se sont entendus sur le plan à suivre pour stabiliser d'ici 8 à 10 ans et au coût de 758 millions \$, la chape entourant l'unité 4.

Suivi du Sommet de Moscou

Le Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires, tenu en avril 1996, a surtout porté sur la coopération internationale. La Convention internationale sur la sûreté nucléaire, qui codifie les principes fondamentaux de sûreté pour la réglementation, la gestion et le fonctionnement des installations nucléaires, est entrée en vigueur le 24 octobre 1996. Elle oblige les États à faire rapport des mesures de sûreté qu'ils prennent et à faire le bilan de leurs rapports nationaux à une réunion de tous les signataires. Les préparatifs vont bon train en vue de la première réunion de bilan en avril 1999.

Substances fissiles de qualité militaire

Des experts se sont réunis en octobre 1996 pour étudier comment gérer de manière sûre et efficace les matières fissiles qui ne sont plus nécessaires à des fins militaires. Ils sont venus à la conclusion que le meilleur moyen d'empêcher la réutilisation du plutonium de qualité militaire pour la fabrication d'armes est de l'utiliser dans des réacteurs. Certains pays envisageaient également la possibilité d'immobiliser le plutonium dans des blocs de verre ou de céramique avec des déchets hautement radioactifs.

Une fois que le plutonium a été converti en un combustible à base d'un mélange d'oxydes (MOX) et brûlé dans un réacteur, il est trop détérioré pour servir à la fabrication d'armes nucléaires. La France, l'Allemagne et la Russie projettent de construire en Russie une usine de fabrication de combustible MOX qui utiliserait la technologie française et de l'équipement allemand. Le Canada et la Russie, en collaboration avec la France et l'Allemagne, cherchent à adapter les plans de cette usine pour produire du combustible MOX à la fois pour les réacteurs VVER de la Russie et CANDU du Canada.

La sûreté, la sécurité, le prix et la faisabilité technique des diverses options seront étudiés au cours des deux prochaines années, après quoi on projette d'affecter des installations à l'élimination du plutonium de qualité militaire excédentaire au début de la prochaine décennie.

Responsabilité nucléaire

Au Sommet de Moscou sur la sûreté nucléaire, en 1996, les participants ont décidé que tous les pays possédant des installations nucléaires devraient se doter d'un régime de responsabilité efficace pour assurer une compensation adéquate aux victimes d'un accident nucléaire et pour couvrir les dommages matériels qui en résulteraient. Le régime du Canada est à l'étude en ce moment; on veut s'assurer qu'il respecte ou dépasse les dernières normes reconnues à l'échelle internationale. Il a aussi été convenu d'améliorer le régime international en négociant des modifications à la Convention de Vienne relative à la

responsabilité civile en matière de dommages nucléaires et une Convention de financement supplémentaire qui inclurait un mécanisme pour compléter le dédommagement national. Le Canada a activement contribué à la conclusion de ces négociations et il étudie sa participation à un des deux nouveaux instruments, sinon aux deux.

Le vieillissement de la population

Vieillir et rester actif

Avant le Sommet de Denver, les huit pays participants ont convenu qu'ils discuteraient des défis et des possibilités découlant du vieillissement de la population, réunis sous le thème « vieillir et rester actif ». Les gouvernements veulent des politiques qui permettent aux citoyens âgés de participer aux activités de la communauté. Ils reconnaissent également qu'ils doivent prendre des mesures maintenant, pendant qu'il est encore temps, s'ils veulent que leurs régimes de pensions et de soins de santé répondent aux besoins croissants d'une population vieillissante.

Défis et possibilités

Comme celle des autres pays industrialisés, la population du Canada vieillit. Les Canadiens ont moins d'enfants et ils vivent plus longtemps. Par conséquent, la proportion des personnes de plus de 65 ans augmentera considérablement au cours des prochaines années. D'ici l'an 2030, le pays comptera 8,8 millions de personnes du troisième âge, soit plus du double des 3,7 millions d'aujourd'hui.

Le vieillissement de sa population a imposé au Canada de nouveaux défis en matière de politique publique, mais il ouvre aussi des possibilités. Il y aura relativement peu de jeunes travailleurs pour alimenter les régimes de pensions et de soins de santé de plus en plus utilisés. Au cours de la prochaine décennie, on comptera cinq personnes en âge de travailler par personne de 65 ans ou plus. D'ici 2030, ce rapport chutera à trois pour un. La tension sur les coûts commencera à se faire sentir en 2010, alors que les premières personnes issues du baby-boom de l'après-guerre commenceront à atteindre 65 ans, et elle atteindra son point culminant vers 2030. En revanche, les Canadiens ne vivent pas seulement plus longtemps, ils sont en meilleure santé. De nombreuses personnes âgées veulent et peuvent demeurer actives et productives à un âge avancé, grâce au travail, au bénévolat, aux soins familiaux et à d'autres activités. Les politiques publiques devraient tenir compte de ces nouvelles réalités tout en continuant à garantir les soins nécessaires aux membres vulnérables de la population âgée.

Protéger le Régime de pensions du Canada

Face à ces défis, le Canada a inscrit la viabilité financière de son régime de revenu de retraite parmi ses hautes priorités, à telle enseigne qu'il est à l'avant-garde de la plupart des pays aux prises avec la surcharge financière due au vieillissement de la population.

Contrairement à certains autres pays, le Canada a la chance d'avoir un régime de pensions bien équilibré entre ses composantes publique et privée. Compte tenu de ces points forts, un certain nombre de modifications ont été apportées au régime de revenu de retraite pour rassurer les Canadiens sur la viabilité du régime. La dernière étape sera la promulgation de la loi qui mettra ces changements en vigueur.

- Pour l'heure, la Sécurité de la vieillesse (SV) garantit un revenu de retraite de base à tous les Canadiens, et le Supplément de revenu garanti (SRG) est versé aux personnes âgées dont le revenu est jugé insuffisant. À partir de 2001, une nouvelle prestation regroupant les régimes de la SV et du SRG en un système d'assistance unique plus juste et plus ciblé sera payée aux aînés. Ce nouveau système ralentira la hausse des coûts tout en protégeant ceux qui en auront le plus besoin. Les aînés d'aujourd'hui pourront, s'ils préfèrent, s'en tenir au régime actuel SV/SRG.
- Le Régime de pensions du Canada est un régime public lié à la rémunération et à participation obligatoire. Une entente fédérale-provinciale a été conclue pour en assurer la viabilité : elle prévoit un ample financement, une nouvelle politique d'investissement, des modifications au mode de calcul de certaines prestations et une administration plus rigoureuse. En agissant maintenant, on pourra modérer l'augmentation des coûts et maintenir les prélèvements à des niveaux abordables.
- On a incité les Canadiens à épargner, par des régimes privés, afin d'arrondir leur revenu de pension publique. Des mesures ont été prises pour rendre l'aide fiscale à l'épargne-retraite plus équitable et plus efficace.

Se préparer à offrir les soins de santé nécessaires à une population vieillissante

Se préparer à offrir les soins de santé nécessaires à une population vieillissante figure aussi parmi les priorités du Canada. Ce dernier compte y parvenir en gérant son régime public de soins de santé de manière efficace et efficiente.

La modernisation du système de santé passera par l'intégration des soins immédiats et des soins à long terme. Le rapport final du Forum national sur la santé, présenté en février 1997, recommande le transfert des budgets des hôpitaux aux services communautaires, moins coûteux. Il avalise aussi l'assurance-médicament, les soins à domicile et la rationalisation des ressources humaines et des technologies.

Grâce au Fonds pour l'adaptation des services de santé annoncé dans le budget de 1997, le Canada fera des innovations, qu'il évaluera par la suite, dans des domaines comme les soins à domicile, les soins primaires et l'assurance-médicament.

Il sera aussi important, dans une société vieillissante, de retarder ou d'empêcher l'apparition des maladies chroniques débilitantes dont sont atteintes beaucoup de personnes âgées. Le Canada fait des études sur la santé à l'âge avancé et des recherches sur les facteurs d'un vieillissement en santé et sur des maladies chroniques comme l'ostéoporose et la maladie d'Alzheimer, qui frappent principalement les personnes âgées. De plus, il encourage des comportements, des politiques et des environnements plus sains, propres d'une part, à améliorer la santé des personnes du troisième âge et à leur permettre de rester actives plus longtemps, et d'autre part, à atténuer la ponction financière du vieillissement sur les soins de santé.

Les nouvelles maladies infectieuses

Le XX^e siècle a connu des progrès remarquables dans la lutte contre toutes sortes de maladies infectieuses. Certaines, comme la variole, ont disparu, et plusieurs autres, comme la polio, ont presque été éliminées.

Toutefois, en cette fin de siècle, des maladies nouvelles (et anciennes) sont en train de créer de sérieux problèmes, en particulier dans les pays en développement. Il s'agit du choléra, de la tuberculose et du VIH/SIDA. En 1996, 3 millions de personnes sont mortes de tuberculose, et on estimait à la fin de l'année, que 29,4 millions d'adultes et d'enfants étaient infectés par le virus du SIDA. Quelque 1,5 million de personnes sont mortes du SIDA en 1996. Depuis 20 ans, une trentaine de maladies nouvelles et hautement infectieuses sont venues s'ajouter à celles que l'on connaissait déjà.

Les maladies infectieuses sont devenues un grave problème à cause d'un certain nombre de facteurs : augmentation de la population mondiale, conflits et soulèvements sociaux, mouvements de populations, augmentation des voyages internationaux par avion, défrichements mettant les populations en contact avec des insectes et des animaux nocifs; nouvelles méthodes de transformation et de manutention des aliments, abus d'intoxicants, pratiques sexuelles dangereuses.

Le Canada estime que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'ONU est l'organe le mieux placé pour coordonner le travail international effectué sur les nouvelles maladies infectieuses. À son avis, l'OMS devrait d'abord s'empresse de mettre au point dans le monde un système efficace et moderne de dépistage des maladies qui permettrait d'obtenir immédiatement des renseignements pratiques sur les poussées épidémiques, les tendances et les méthodes de contrôle. En outre, étant donné les liens entre le VIH/SIDA et la tuberculose, il faudrait coordonner l'action portant sur ces maladies.

Sur ce point, l'action de l'ONU est coordonnée par l'ONUSIDA, programme auquel participent divers organismes de l'ONU, l'OMS et la Banque mondiale. Ce programme fait connaître les meilleures pratiques employées à l'échelle internationale et fournit un soutien technique et une certaine assistance financière aux pays couverts par le programme.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a affecté plus de 120 millions \$ à la lutte internationale contre le VIH/SIDA depuis le début de l'épidémie. De 1990 à 1995, elle a fourni chaque année environ 13 millions \$, montant qui est passé à 16-17 millions \$ par année en 1996-1997. En 1996-1997, l'ACDI a versé 3,5 millions \$ au programme ONUSIDA et elle prévoit faire une contribution semblable en 1997-1998. En outre, l'ACDI et Santé Canada contribuent conjointement à la lutte mondiale contre la tuberculose.

Pour la dernière période quinquennale de financement (1993-1998), le gouvernement du Canada a affecté, par l'intermédiaire de Santé Canada, 203,5 millions \$ à la Stratégie nationale sur le sida, soit 40,7 millions \$ par année. Près de la moitié de la somme versée annuellement (17,8 millions \$) est destinée à la recherche et à la surveillance.

L'ordre du jour mondial

Réforme des institutions internationales

Le Canada est d'avis qu'il est essentiel de poursuivre les efforts de revitalisation des Nations Unies afin d'assurer la pertinence et l'efficacité de cette organisation au prochain siècle. Les participants aux sommets de Halifax et de Lyon ont arrêté un vaste programme de réforme visant à renforcer l'ONU et à la préparer à faire face aux nouveaux défis de l'humanité. Le Sommet de Denver s'inscrira dans le prolongement de ces initiatives et permettra d'arrêter les prochaines étapes. Le Canada s'emploie actuellement avec les autres membres de l'ONU à mettre en oeuvre des propositions destinées à améliorer l'Organisation.

Les dirigeants se sont entendus sur un programme de réforme substantiel dans les domaines économique et social pour préciser le rôle de l'ONU par rapport aux institutions de Bretton Woods, soit le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, éclaircir les mandats des organismes de l'ONU, éliminer les doubles emplois, améliorer la cohérence et la coordination des activités de l'ONU et rendre plus efficaces les programmes de développement de l'ONU.

Dans cette optique, le Canada a préconisé des réformes pour :

- simplifier la structure du secrétariat de l'ONU s'occupant de développement;
- renforcer le Conseil économique et social;
- repenser le rôle des institutions spécialisées de manière à éliminer les chevauchements;
- réviser les fonds et programmes de l'ONU dans le but de mieux coordonner les activités sur le terrain;
- simplifier les rouages de l'Organisation dans les domaines économique et social.

Le Canada a appuyé les réformes de divers organismes de l'ONU, comme le Conseil économique et social et ses organes ainsi que la Conférence de l'ONU sur le commerce et le développement, et il a lancé des appels en faveur d'un processus de réforme soutenu et élargi.

Démocratie, droits de la personne et consolidation de la paix

Les participants au Sommet de Lyon ont reconnu que la démocratie, les droits de la personne et la saine gestion des affaires publiques sont des composantes indispensables du développement. Au Sommet des Huit à Denver, les dirigeants

reprindront le même thème et tenteront de mieux coordonner leurs efforts pour faciliter la transition vers la démocratie, l'application des principes du bon gouvernement et les droits de la personne dans le monde entier.

Les droits de la personne et l'essor de la démocratie sont depuis toujours un élément central de la coopération au développement et de la diplomatie canadiennes. Le gouvernement du Canada apporte un soutien substantiel aux initiatives en ce domaine, car il reconnaît que le développement durable ne peut se greffer que sur les assises solides d'une bonne gestion des affaires publiques. Ce soutien se concrétise par des programmes visant à renforcer le processus démocratique, le respect des droits de la personne et la règle de droit, à bâtir une société civile et à faciliter la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

Toutefois, dans les pays où il n'existe pas de fondations sur lesquelles asseoir la paix, établir la démocratie pose un grand défi. Au Sommet de Halifax, les dirigeants du G-7 ont affirmé leur volonté de coordonner leurs efforts afin de prévenir, de gérer et de résoudre les conflits. Depuis lors, le Canada a accru sa capacité d'instaurer la paix. En octobre 1996, le gouvernement a créé l'Initiative canadienne de consolidation de la paix et le Fonds canadien de consolidation de la paix. Le Sommet de Denver sera l'occasion de prolonger le travail du Canada sur ce plan et d'améliorer la coopération parmi les participants au Sommet.

Le Canada a contribué à amener les participants aux divers sommets à se pencher sur le dossier des droits de la personne dans le monde. La communauté internationale doit veiller à ce que les auteurs de graves violations répondent de leurs actes, et le Canada estime que la fonction de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme est l'un des moyens d'y parvenir. L'élimination du travail des enfants revêt également une grande importance pour le Canada, qui a réclamé l'adoption prochaine d'une convention internationale en vue d'extirper les formes intolérables du travail des enfants.

Mines antipersonnel

Le Canada et d'autres pays de même tendance cherchent en ce moment à régler le problème humanitaire causé par les mines antipersonnel, qui tuent et blessent chaque année des milliers de personnes. En décembre 1996, 156 États ont appuyé une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui pressait la communauté internationale de « s'employer à mener à bien dès que possible les négociations relatives à un accord international efficace et juridiquement contraignant pour interdire l'emploi, le stockage, la fabrication et le transfert des mines antipersonnel ». Aucun État n'a voté contre la résolution et seulement dix abstentions ont été enregistrées.

C'est en janvier 1996 que le Canada et la coalition mondiale de pays de même opinion, d'organismes internationaux, d'organismes de l'ONU et d'organisations non gouvernementales ont commencé à chercher des moyens d'interdire complètement ces mines. En octobre de la même année, la Conférence d'Ottawa, intitulée *Vers l'interdiction complète des mines antipersonnel*, réunissait les représentants de 50 États participants et de 24 autres inscrits à titre d'observateurs, tous désireux d'arrêter une stratégie pour réaliser l'objectif d'interdiction. Dans la Déclaration d'Ottawa, les États participants se sont engagés à « conclure le plus tôt possible une entente internationale juridiquement contraignante pour interdire les mines antipersonnel ». Le Canada les a alors tous invités à s'associer à lui pour négocier une interdiction qui serait signée en décembre 1997. En mai 1997, plus de 60 États s'étaient engagés à signer.

La Conférence de Bruxelles, qui se tiendra du 24 au 27 juin, s'inscrit dans la même foulée; elle servira à préparer les négociations qui se tiendront à Oslo en septembre, dont émanera le traité proprement dit. Tous les États seront invités à signer le document à Ottawa pendant la première semaine de décembre.

Crime organisé transnational et corruption

Au Sommet de Halifax, en 1995, a vu le jour un groupe d'experts du crime organisé transnational, issus des milieux de la police, de la justice, de l'immigration, des douanes et du renseignement. Les dirigeants lui ont confié un triple mandat : 1) examiner l'ampleur et la qualité de la coopération entre les pays; 2) passer en revue les arrangements bilatéraux et multilatéraux existants et cerner les lacunes; 3) proposer des recommandations quant aux améliorations nécessaires ou souhaitables.

En tant que président du Sommet de Halifax, le Canada a été chargé de faire démarrer les travaux du groupe d'experts et de développer les 40 recommandations approuvées au Sommet de Lyon pour lutter contre le crime organisé transnational. Les recommandations de ce groupe ont aussi fait l'objet d'un débat considérable à la Commission de l'ONU sur la prévention du crime et la justice pénale, au sein de laquelle le Canada, ses partenaires des sommets et les pays de même opinion préconisent une action concertée et intégrée pour combattre le crime organisé transnational et le blanchiment de l'argent.

Au Canada, certaines de ces recommandations se traduisent par de nouveaux textes de loi qui visent à faire échec aux groupes criminels organisés et au crime dans le domaine informatique. Les travaux du groupe ont contribué à améliorer la coopération bilatérale et internationale dans des domaines aussi variés que la contrefaçon de documents de voyage, l'échange d'informations en matière d'application de la loi, la collaboration pour le contrôle des armes à feu et l'incidence des technologies nouvelles et émergentes.

Antiterrorisme

La lutte menée par le Canada contre le terrorisme s'est traduite par des politiques et des lois basées sur les impératifs suivants : il faut faire échec au terrorisme, et tous les terroristes doivent être traduits sans délai devant les tribunaux et ne doivent en aucun cas pouvoir trouver refuge dans un pays ou recevoir son appui.

Convaincu que la lutte contre le terrorisme doit passer par la coopération internationale, le Canada s'emploie depuis près de vingt ans, avec ses partenaires du G-7, à atteindre cet objectif. Il a ratifié et mis en application chacune des dix conventions internationales qui visent diverses composantes du terrorisme, comme les détournements d'avion, les vols de matières nucléaires et les prises d'otages.

En décembre 1995, le Canada a été l'hôte d'une réunion ministérielle des huit pays du sommet sur le terrorisme, qui s'est traduite par la signature de la Déclaration d'Ottawa et des Principes directeurs. Ceux-ci préconisent l'adoption, par tous les États, des conventions internationales visant à faire échec au terrorisme, encouragent l'entraide judiciaire et l'extradition et facilitent la communication de renseignements sur le terrorisme; ils engagent en outre les États à ne pas faire de concessions aux auteurs de prises d'otages, ils visent à refuser tout appui ou refuge aux terroristes et ils renforcent la protection des divers modes de transport, dont les réseaux aérien et maritime.

Ces principes directeurs et les 25 recommandations qui en découlent ont été adoptés ou appuyés par l'ONU, l'Organisation des États américains et d'autres organismes régionaux. Certaines initiatives, dont le comité de rédaction de l'ONU sur l'élimination des attentats à la bombe, que le Canada préside, ont reçu de vastes appuis au sein de la communauté internationale.

Dans la foulée des recommandations récentes contenues dans les diverses ententes internationales, le Canada a entrepris de mettre en oeuvre un certain nombre de mesures : il exploite à fond les formalités d'immigration adoptées récemment contre les terroristes et il examine les améliorations possibles aux documents de voyage et d'immigration; de plus, il cherche des moyens d'empêcher le financement du terrorisme, de mettre en commun l'information et de favoriser l'entraide juridique internationale.

Contrôle des armements

La prolifération des armes de destruction massive menace sérieusement la paix et la sécurité internationales. L'endiguement de la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques est l'un des plus grands défis que doit relever l'humanité. Le Canada met tout en oeuvre pour que les progrès se poursuivent en ce domaine.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est la pierre angulaire des efforts pour empêcher la prolifération des armes nucléaires et encourager le désarmement nucléaire. Il est crucial, pour la sécurité mondiale, que le Traité soit renforcé et que tous les pays y adhèrent. Lors de la première réunion préparatoire à la Conférence d'examen du TNP, qui s'est tenue du 7 au 17 avril 1997, le Canada a contribué à jeter les fondements des futurs travaux visant à renforcer le Traité, en demandant un examen substantiel, comme il est prévu dans les Principes et objectifs pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires, et en respectant son engagement concernant la permanence assortie de la responsabilité.

La conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires était un objectif important des Parties au traité en 1995. Le Canada se réjouit de la conclusion de ce traité, qui mettra fin à tout jamais aux essais nucléaires et contribuera pour beaucoup à la réalisation de ses objectifs en matière de non-prolifération et de désarmement. Il incite tous les États à ratifier le Traité dans les meilleurs délais.

Tous les États participants se sont aussi engagés à négocier un traité d'interdiction de la production de matières fissiles. Le mandat de négociation de ce traité a été entériné à la Conférence sur le désarmement, et le Canada espère que les négociations seront engagées sous peu.

Un autre moyen d'enrayer la prolifération des armes de destruction massive nous est fourni par la Convention sur les armes chimiques, qui est entrée en vigueur le 29 avril 1997. Quatre-vingt-dix États l'ont ratifiée à ce jour, et la première conférence des États parties vient de prendre fin à La Haye.

Le Canada participe activement aux négociations sur un régime de vérification pour la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Un tel régime accroîtrait grandement la confiance de la communauté internationale dans l'interdiction de ces armes et favoriserait la sécurité de tous.

Les forums internationaux

Les discussions tenues durant un sommet s'ajoutent aux travaux effectués dans d'autres tribunes internationales. La présente section souligne deux domaines à l'ordre du jour du Sommet de Denver où le Canada jouera cette année un rôle déterminant.

Le Canada et l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 1997

À titre de nation du Pacifique, le Canada a participé à la fondation de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 1989. L'Organisation, qui est l'un des principaux forums où s'établissent les priorités, est la principale instance intergouvernementale de promotion du commerce et de l'investissement dans la région de l'Asie-Pacifique.

L'APEC compte 18 membres : Australie, Brunéi, Canada, Chili, Chine, États-Unis, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Singapour, Taïpeh chinois et Thaïlande, parmi lesquels on trouve les économies les plus dynamiques et la croissance la plus rapide du monde.

Pour souligner la présence du Canada à la tête de l'APEC en 1997, l'année a été déclarée Année canadienne de l'Asie-Pacifique. Le Canada sera l'hôte, partout au pays, de diverses réunions et activités commerciales de haut niveau, visant à sensibiliser les Canadiens à leurs liens culturels, sociaux et économiques avec cette région. Le point culminant sera la rencontre des ministres des Affaires étrangères, des ministres du Commerce international et des dirigeants économiques de l'APEC à Vancouver, en novembre.

Le Canada peut, grâce à sa participation à l'APEC, élargir ses contacts commerciaux et financiers avec les décideurs de la région, dans le but de favoriser la libéralisation du commerce, de poursuivre des objectifs comme la croissance et le développement durables, et de faciliter les relations des petites et moyennes entreprises canadiennes avec la région. Sa participation lui permet également d'examiner les ouvertures dans d'importants domaines comme le perfectionnement des ressources humaines, les télécommunications, l'énergie, l'environnement, les transports et le tourisme. En 1997, l'attention portera surtout sur les infrastructures et la croissance durable vus sous l'angle de partenariats entre les secteur public et privé.

Cinq des 10, et 12 des 25 marchés d'exportation les plus grands du Canada font partie de l'APEC, qui reçoit actuellement la moitié de toutes les exportations canadiennes en dehors des États-Unis. En 1996, en excluant les

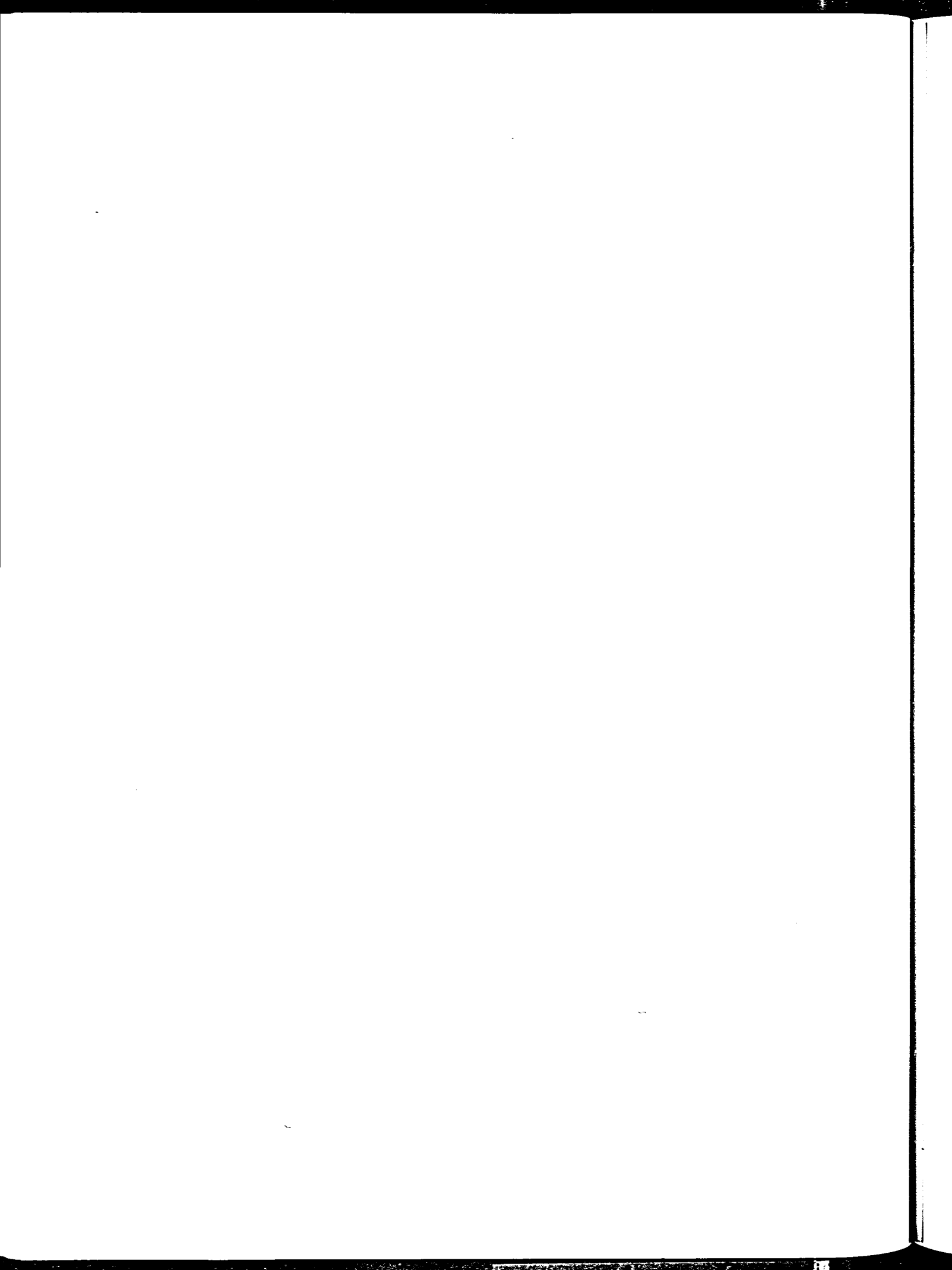
États-Unis, les échanges bilatéraux avec ces économies ont atteint 58,6 milliards \$. La région est également pour le Canada une importante source d'investissements étrangers directs. Le Japon est la troisième source d'investissement direct au Canada (12 milliards \$ en 1996) et la deuxième source d'investissement de portefeuille (43 milliards \$ en mars 1996).

Conférence « Le savoir mondial 97 »

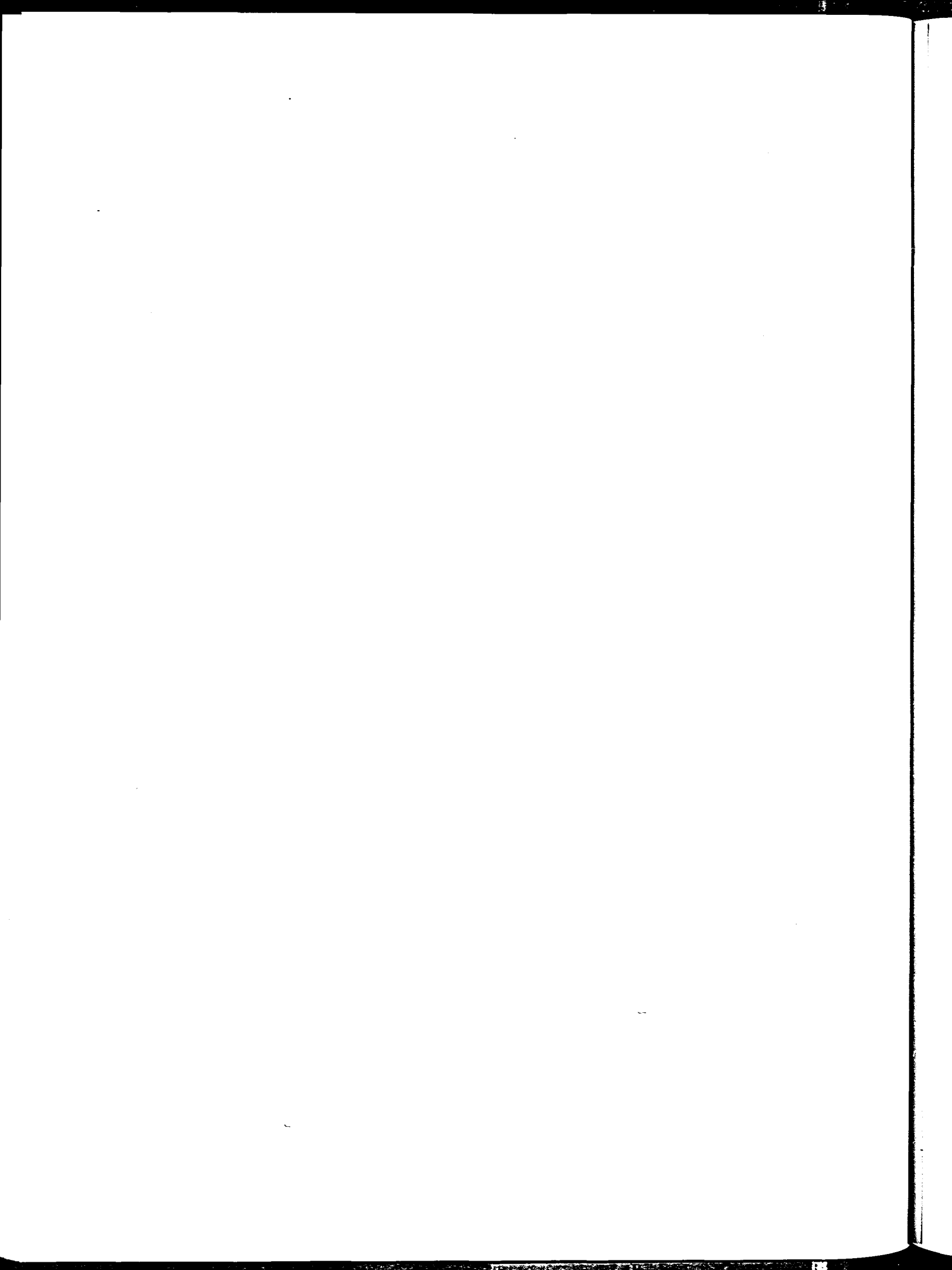
Le gouvernement du Canada et la Banque mondiale seront les hôtes d'une importante conférence internationale sur l'exploitation du savoir et de l'information aux fins du développement international. La conférence intitulée *Le savoir mondial 97 – Le savoir au service du développement à l'ère de l'information*, qui aura lieu à Toronto du 22 au 25 juin 1997, réunira quelque 1 200 dirigeants de gouvernements, d'industries et d'organisations multilatérales ou non gouvernementales venant de plus d'une centaine de pays. Au cours de panels, ateliers, conférences virtuelles et expositions, les participants tenteront de voir comment mettre les technologies de l'information et le transfert de connaissances au service du progrès durable et de la réduction de la pauvreté. Grâce à l'Internet, des gens de partout dans le monde pourront intervenir durant et après la conférence.

Le savoir mondial 97 s'inscrit dans le dialogue en cours sur la société mondiale de l'information. À la conférence tenue à Bruxelles en février 1995, les ministres du G-7 se sont entendus sur des principes fondamentaux et ils ont souligné de nouveau la nécessité d'intégrer tous les pays, y compris ceux en développement et en transition, dans la société mondiale de l'information. En mai 1996, l'Afrique du Sud a été l'hôte de la Conférence sur la société de l'information et le développement, qui a permis d'élargir les discussions à dix pays développés (notamment ceux du G-7) et à trente pays en développement. En mai 1997, le Canada a été l'hôte de la première rencontre des ministres de la Francophonie responsables de l'autoroute de l'information; ceux-ci y ont adopté un plan d'action pour faciliter l'accès à l'information et soutenir la production et la diffusion de contenus en français. Le Canada s'attend à ce que *Le savoir mondial 97* fasse fond sur ces trois conférences.

Le Canada a pris l'engagement de former des partenariats avec le monde en développement et il reconnaît l'importance de la diversité culturelle et linguistique pour la croissance et le développement. Il faut absolument que les pays en développement aient les moyens de communiquer entre eux et ce, à leur manière, à leur rythme et dans leur langue. Le Canada estime en outre que l'information favorisant le développement mérite autant d'attention que l'installation de matériel technologique, — ordinateurs, lignes téléphoniques, ou liens satellite.



Fiches documentaires



Information générale à propos des fiches documentaires

L'information suivante a trait aux fiches documentaires ci-après portant sur chacun des pays.

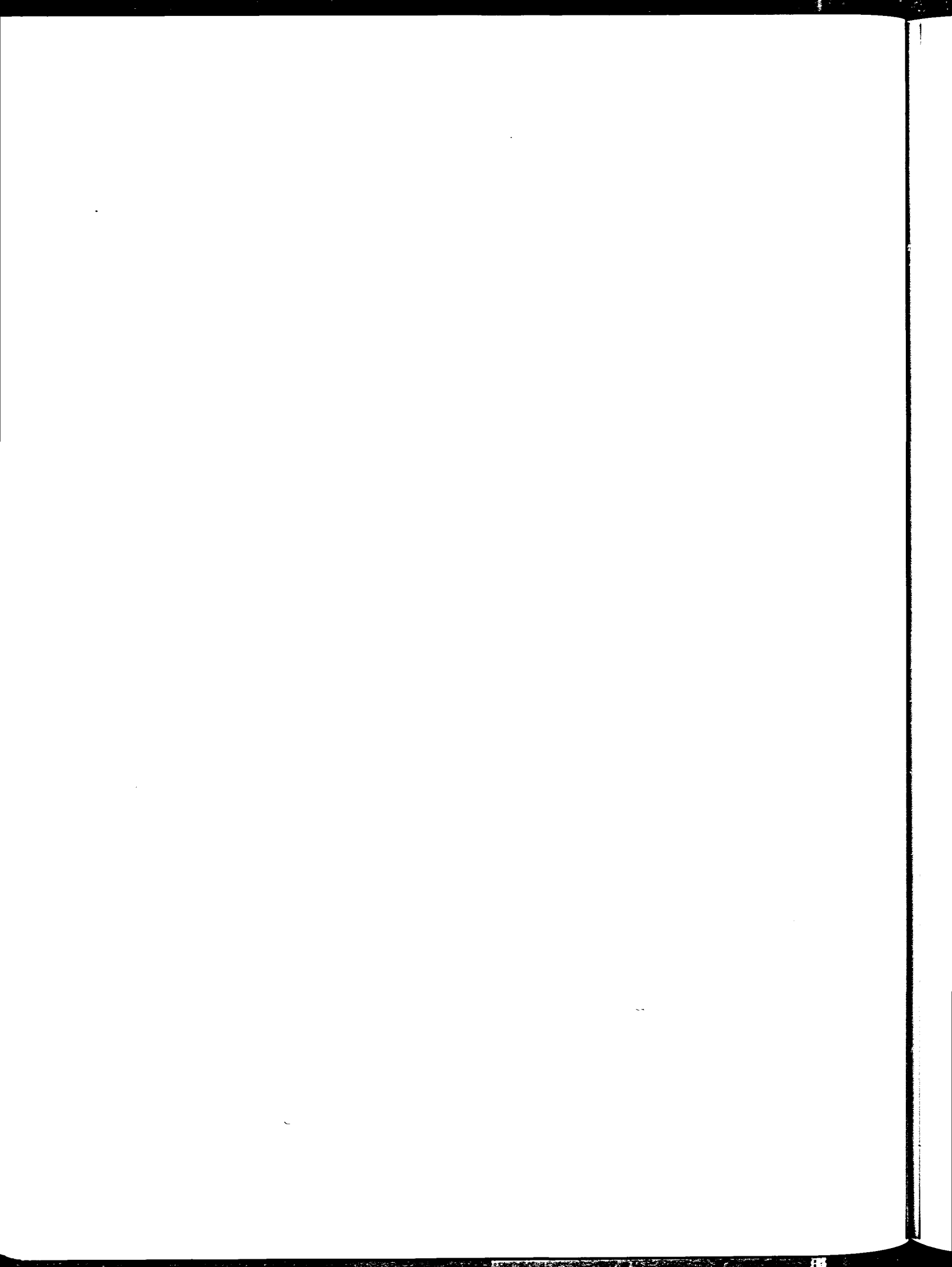
Le PIB (produit intérieur brut) nominal est basé sur les prix courants et les taux de change courants. Sources : FMI pour la Russie; *Principaux indicateurs économiques*, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), avril 1997, pour les autres pays.

Le taux de croissance réel du PIB est la variation annuelle moyenne en pourcentage du PIB réel. Sources : FMI pour la Russie; *Perspectives économiques mondiales*, FMI, printemps 1997, pour les autres pays.

Le PIB par habitant est basé sur les prix courants et la parité du pouvoir d'achat (PPA) par rapport aux États-Unis. Sources : FMI pour la Russie; *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 1997, pour les autres pays.

Le taux de chômage est le taux annuel moyen. Sources : Organisation internationale du travail (OIT) pour la Russie; *Perspectives économiques mondiales*, FMI, printemps 1997, pour les autres pays.

Le taux d'inflation est la variation annuelle moyenne en pourcentage de l'indice des prix à la consommation. Sources : FMI pour la Russie; *Perspectives économiques mondiales*, FMI, printemps 1997, pour les autres pays et l'Union européenne.



CANADA

Capitale : Ottawa

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
9 970 000 km²

Population
30,2 millions (est. 1996)

Taux de croissance de la population
1,4 % (est. 1996)

Langues officielles
Français et anglais

Principaux groupes religieux
Catholiques (46 %), protestants (36 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
Monarchie constitutionnelle

Dirigeant
Le premier ministre Jean Chrétien

Ministre des Affaires étrangères
M. Lloyd Axworthy

Ministre des Finances
M. Paul Martin

Institutions démocratiques
État fédéral, parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
Le Canada se classe 1^{er} sur 174 pays.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
577,8 milliards \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
1,5 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
22 333 \$US (1996)

Taux d'inflation
1,6 % (1996)

Taux de chômage
9,7 % (1996)

Principales exportations
274,88 milliards \$CAN (1996), en matériel de transport, biens d'équipement, pâtes et papiers, combustibles, bois, minéraux, aluminium

Principales importations
232,94 milliards \$CAN (1996), en matériel de transport, biens d'équipement, électronique, matières plastiques

FRANCE

Capitale : Paris

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
550 000 km²

Population
58 millions

Taux de croissance de la population
0,5 %

Principale langue
Français

Principaux groupes religieux
Catholiques (90 %), protestants (2 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeants
Le président Jacques Chirac

Le premier ministre Lionel Jospin

Ministre des Affaires étrangères
M. Hubert Védrine

Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
M. Dominique Strauss-Kahn

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral (Sénat, Assemblée nationale)

Indice du développement humain de l'ONU
La France se classe 7^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jacques Roy, Ambassadeur
Ambassade du Canada
35, avenue Montaigne
75008 Paris
France

Téléphone : (011-33-1) 44 43 29 00
Télécopieur : (011-33-1) 44 43 29 99

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
1,55 billion \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
1,3 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
21 289 \$US (1996)

Taux d'inflation
2,1 % (1996)

Taux de chômage
12,5 % (mars 1997)

Principales exportations
Machinerie et équipement de transport, produits chimiques, autres biens manufacturés

Principales importations
Machinerie et équipement de transport, produits chimiques et énergétiques

Principales exportations au Canada
3,39 milliards \$CAN (1996), notamment appareils électroniques et avionique

Principales importations du Canada
1,67 milliard \$CAN (1996), notamment produits forestiers et avionique

ALLEMAGNE

Capitale : Berlin

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
357 000 km²

Population
82 millions (1996)

Taux de croissance de la population
0,4 % (1994)

Principale langue
Allemand

Principaux groupes religieux
Protestants (42 %), catholiques (35 %)

DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeant
Le chancelier Helmut Kohl

Ministre des Affaires étrangères
M. Klaus Kinkel

Ministre des Finances
M. Theo Waigel

Institutions démocratiques
État fédéral, parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
L'Allemagne se classe 18^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Gaëtan Lavertu, Ambassadeur
Ambassade du Canada
Friedrich-Wilhelm-Strasse 18
53113 Bonn
Allemagne

Téléphone : (011-49-228) 968-0
Télécopieur : (011-49-228) 968-3904



DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
2,36 billions \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
1,4 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
21 915 \$US (1996)

Taux d'inflation
1,5 % (1996)

Taux de chômage
10,3 % (1996)

Principales exportations
Machinerie, produits du fer et de l'acier, véhicules motorisés, produits chimiques, matériel agricole, charbon, coke

Principales importations
Produits manufacturés, denrées alimentaires, textiles, produits pétroliers, fer, acier et métaux non ferreux, machinerie, produits chimiques, bois d'œuvre

Principales exportations au Canada
4,82 milliards \$CAN (1996), notamment machinerie, véhicules, machinerie électrique, matériel optique et matériel de précision, produits chimiques organiques

Principales importations du Canada
3,31 milliards \$CAN (1996), notamment pâte et articles de bois, machinerie et chaudières, machinerie électrique, aéronefs, engins spatiaux et pièces

ITALIE

Capitale : Rome

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
301 000 km²

Population
57,6 millions (1995)

Taux de croissance de la population
0,2 % (1995)

Principale langue
Italien

Principal groupe religieux
Catholiques (99 %)

DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeant
Le premier ministre Romano Prodi

Ministre des Affaires étrangères
M. Lamberto Dini

Ministre des Finances et du Budget
M. Carlo Azeglio Ciampi

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
L'Italie se classe 20^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jeremy Kinsman, Ambassadeur
Ambassade du Canada
Via G.B. de Rossi 27
00161 Rome
Italie

Téléphone : (011-39-6) 44598.1
Télécopieur : (011-39-6) 44598.750



DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
1,2 billion \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
0,9 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
20 872 \$ US (1996)

Taux d'inflation
3,9 % (1996)

Taux de chômage
12,1 % (1996)

Principales exportations
Tissus, vêtements tissés, métaux, machinerie de production, matériel de transport et produits chimiques

Principales importations
Grain, bois, pétrole, charbon, produits chimiques, huiles non raffinées, viande, papier, fer et acier laminés, cuivre, matériel mécanique et électrique, coton

Principales exportations au Canada
2,7 milliards \$CAN (1996), notamment machinerie, chaudières et moteurs, machinerie électrique et équipement, matériel roulant et véhicules, cuir et peaux, matériel optique et matériel de précision

Principales importations du Canada
1,4 milliard \$CAN (1996), notamment pâte et fibre de bois, bois et dérivés, feuilles et articles de cuivre, céréales et blé

JAPON

Capitale : Tokyo

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
378 000 km²

Population
125,96 millions (est. 1996)

Taux de croissance de la population
0,4 % (est. 1996)

Principale langue
Japonais

Principaux groupes religieux
Bouddhistes, shintoïstes

DONNÉES POLITIQUES

Système politique
Monarchie constitutionnelle

Dirigeant
Le premier ministre Ryutaro Hashimoto

Ministre des Affaires étrangères
M. Yukihiko Ikeda

Ministre des Finances
M. Hiroshi Mitsuzuka

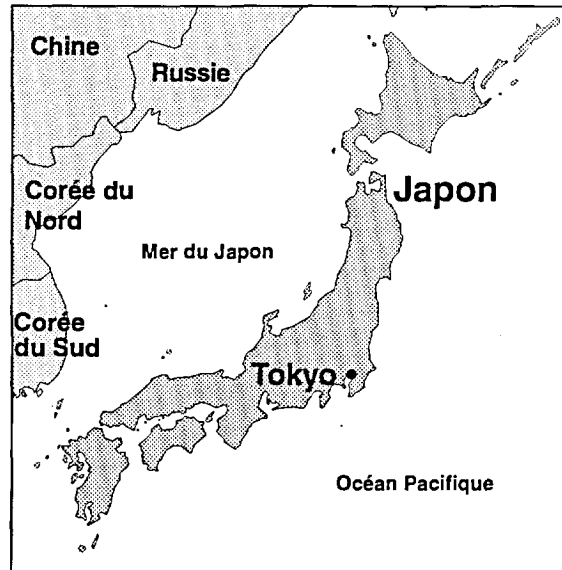
Institutions démocratiques
Parlement bicaméral (Diète)

Indice du développement humain de l'ONU
Le Japon se classe 3^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Donald W. Campbell, Ambassadeur
Ambassade du Canada
3-38 Akasaka 7-chome, Minato-ku
Tokyo
Japon 107

Téléphone : (011-81-3) 3408-2101
Télécopieur : (011-81-3) 3479-5320



DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
4,6 billions \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
3,6 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
23 794 \$US (1996)

Taux d'inflation
0,1 % (1996)

Taux de chômage
3,4 % (1996)

Principales exportations
Machinerie, métaux, produits chimiques, fibres textiles et autres produits, véhicules motorisés, bateaux, appareils électroniques grand public, instruments d'optique

Principales importations
Combustibles minéraux, denrées alimentaires, matières premières, machinerie, minerai métallique et ferraille

Principales exportations au Canada
10,44 milliards \$CAN (1996), en machinerie, matériel électronique et photographique, véhicules motorisés et pièces, ordinateurs, produits chimiques

Principales importations du Canada
10,51 milliards \$CAN (1996), en bois d'œuvre et contreplaqué, pâtes et papiers, charbon, produits d'animaux, poisson, fruits de mer, graines oléagineuses

ROYAUME-UNI

Capitale : Londres

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

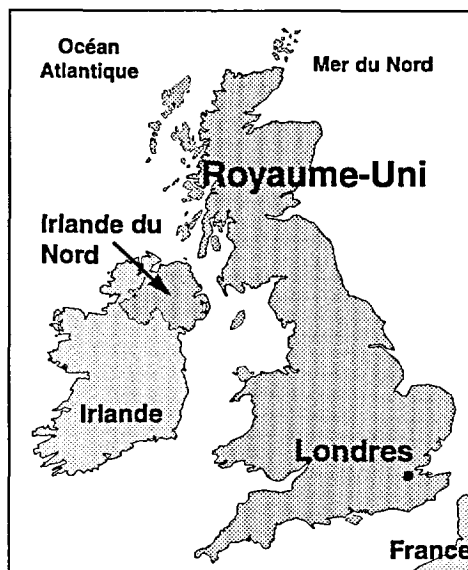
Superficie
241 000 km²

Population
58,39 millions (1995)

Taux de croissance de la population
0,3 % (1994)

Principales langues
Anglais, gaélique, gallois

Principaux groupes religieux
Anglicans (57 %), protestants (15 %),
catholiques (13 %)



DONNÉES POLITIQUES

Système politique
Monarchie constitutionnelle

Dirigeant
Le premier ministre Tony Blair

Ministre des Affaires étrangères et du Commonwealth
M. Robin Cook

Chancelier de l'Échiquier
M. Gordon Brown

Institutions démocratiques
Parlement bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
Le Royaume-Uni se classe 16^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Roy MacLaren, Haut-commissaire
Haut-commissariat du Canada
1 Grosvenor Square
Londres, W1X 0AB
Royaume-Uni

Téléphone : (011-44-171) 258-6600
Télécopieur : (011-44-171) 258-6333

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
1,14 billion \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
2,3 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
19 202 \$US (1996)

Taux d'inflation
2,9 % (1996)

Taux de chômage
7,5 % (1996)

Principales exportations
Pétrole, machinerie, véhicules motorisés, produits chimiques,
métaux, minéraux non métalliques, produits manufacturés,
textiles, boissons

Principales importations
Produits manufacturés, denrées alimentaires et boissons,
produits pétroliers, produits chimiques, machinerie, métaux,
matériaux bruts

Principales exportations au Canada
5,91 milliards \$CAN (1996), notamment pétrole et dérivés, machinerie
et équipement, fer et acier, denrées alimentaires et boissons

Principales importations du Canada
3,87 milliards \$CAN (1996), notamment produits du bois et
du papier, métaux et minéraux, machinerie et pièces, produits
alimentaires

ÉTATS-UNIS

Capitale : Washington

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
9 166 000 km²

Population
266,9 millions (1996)

Taux de croissance de la population
1 % (1996)

Principales langues
Anglais, espagnol

Principaux groupes religieux
Protestants (61 %), catholiques (28 %)

DONNÉES POLITIQUES

Système politique
République

Dirigeant
Le président Bill Clinton

Secrétaire au Trésor
M. Robert Rubin

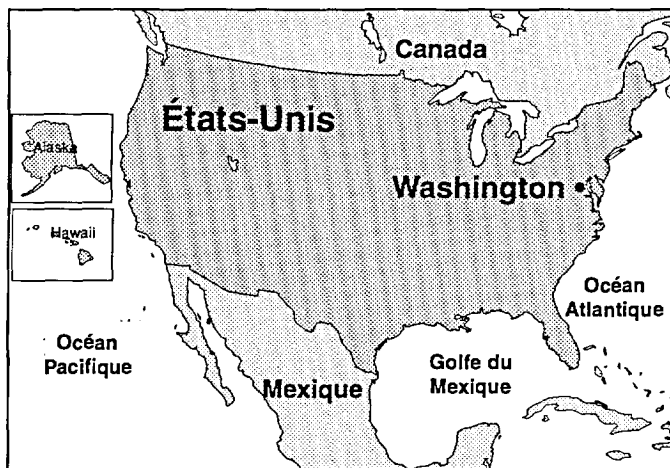
Institutions démocratiques
État fédéral, congrès bicaméral

Indice du développement humain de l'ONU
Les États-Unis se classent 2^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Raymond A. J. Chrétien, Ambassadeur
Ambassade du Canada
501 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington D.C. 20001
États-Unis

Téléphone : (202) 682-1740
Télex : (202) 682-7726



DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
7,26 billions \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
2,5 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
28 385 \$US (1996)

Taux d'inflation
2,9 % (1996)

Taux de chômage
5,4 % (1996)

Principales exportations
Machinerie et matériel, véhicules motorisés, aéronefs, blé, produits chimiques, matières plastiques, produits agricoles, matériel militaire

Principales importations
Pétrole et dérivés, métaux communs non ferreux, engrais, produits agricoles, machinerie et matériel, véhicules motorisés, matières premières

Principales exportations au Canada
176 milliards \$CAN (1996), en véhicules motorisés et pièces, ordinateurs, matériel de télécommunications, matières plastiques

Principales importations du Canada
217 milliards \$CAN (1996), en véhicules motorisés et pièces, bois d'œuvre, pétrole brut, gaz naturel, papier journal

UNION EUROPÉENNE

Capitales : Bruxelles, Strasbourg, Luxembourg

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie
3 461 000 km²

Population
372,5 millions (1996)

Principales langues
Allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, hollandais, italien, portugais, suédois

DONNÉES POLITIQUES

Système d'organisation
Association de pays membres souverains : Belgique, Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Autriche, Suède, Finlande, Grèce

Commissaires de l'Union européenne

Dirigeants
M. Jacques Santer, président

M. Wim Kok, président du Conseil de l'Union européenne

Commerce multilatéral et relations avec les pays développés
Sir Leon Brittan

Affaires économiques et monétaires
M. Yves-Thibault de Silguy

Institutions démocratiques
Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, Commission européenne, Cour de justice

REPRÉSENTANT DU CANADA

M. Jean-Pierre Juneau, Ambassadeur
Mission du Canada auprès de l'Union européenne
Avenue de Tervuren 2
1040 Bruxelles
Belgique

Téléphone : (011-32-2) 741-0660
Télécopieur : (011-32-2) 741-0629



DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal
8,59 billions \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel
1,7 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA
20 037 \$US (1996)

Taux d'inflation
2,5 % (1996)

Taux de chômage
11,3 % (1996)

Exportations totales
1,91 billion \$US (1995)

Importations totales
1,90 billion \$US (1995)

Principales exportations au Canada
22,73 milliards \$CAN (1996), notamment machinerie et équipement, produits industriels, biens de consommation, produits énergétiques, produits agricoles, produits du poisson, pièces d'automobiles

Principales importations du Canada
14,86 milliards \$CAN (1996), notamment produits forestiers, produits industriels, machinerie et équipement, produits agricoles, produits du poisson, biens de consommation, produits énergétiques, pièces d'automobiles

RUSSIE

Capitale : Moscou

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Superficie

17 075 000 km²

Population

148 millions (1997)

Taux de croissance de la population

-0,1% (1995)

Principales langues

Russe, plusieurs autres

Principaux groupes religieux

Orthodoxes, musulmans



DONNÉES POLITIQUES

Système politique

République fédérale

Dirigeants

Le président Boris Eltsine

Le premier ministre Victor Tchernomyrdine

Ministre des Affaires étrangères

M. Eugène Primakov

Ministre des Finances

M. Anatoly Tchoubaï

Institutions démocratiques

Assemblée fédérale

Indice du développement humain de l'ONU

La Russie se classe 57^e sur 174 pays.

REPRÉSENTANT DU CANADA

M^{me} Anne Leahy, Ambassadrice

Ambassade du Canada

23 Starokoniouchni Pereoulou

Moscou, 121002

Russie

Téléphone : (011-7-095) 956-6666

Télécopieur : (011-7-095) 241-4400

DONNÉES ÉCONOMIQUES

PIB nominal

551 milliards \$US (1996)

Taux de croissance du PIB réel

-6 % (1996)

PIB par habitant selon la PPA

4 898 \$US (1996)

Taux d'inflation

25 % (1996)

Taux de chômage

9,5 % (1996)

Principales exportations

Produits énergétiques, machinerie et équipement, métaux et minéraux, produits alimentaires, produits chimiques

Principales importations

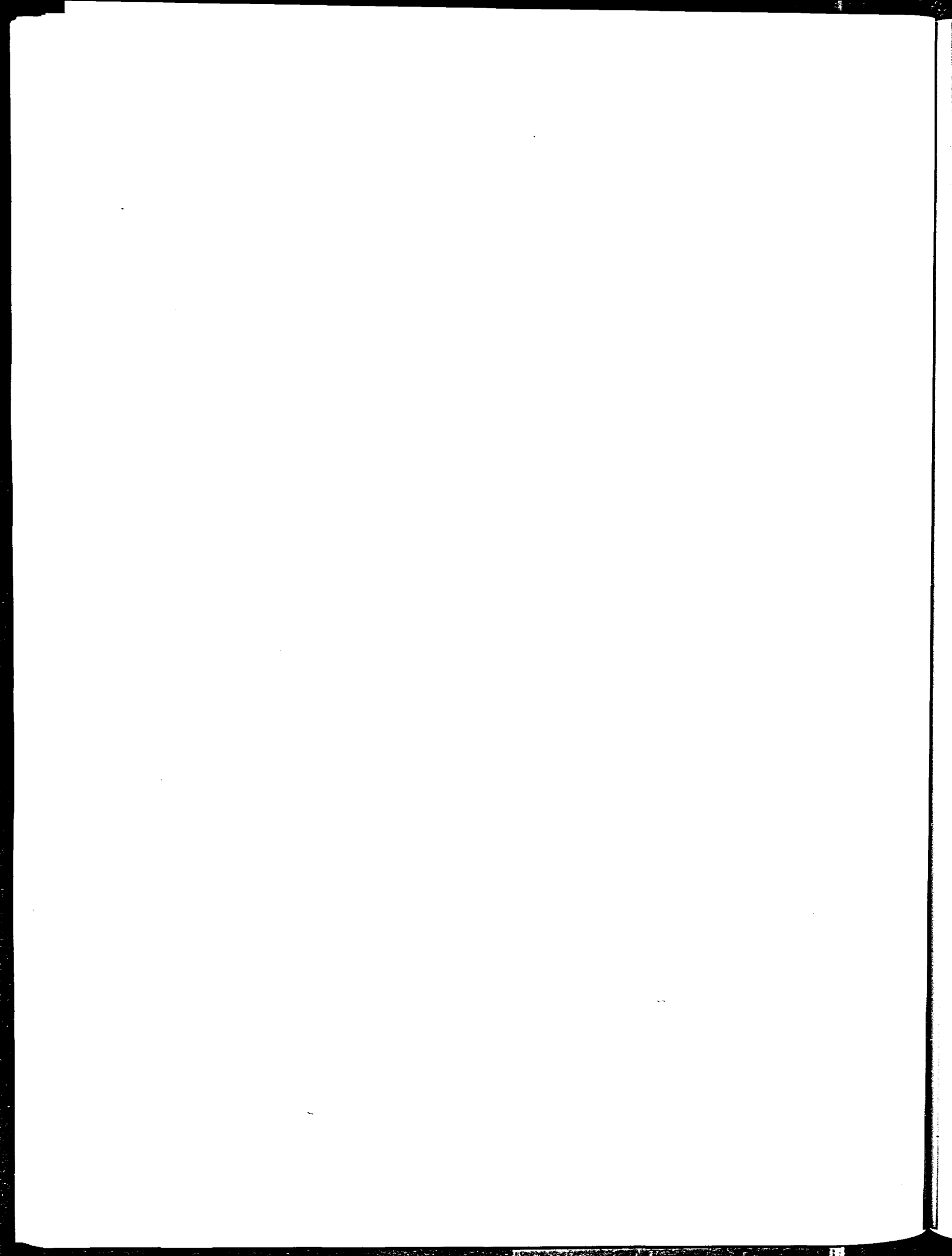
Machinerie et équipement, produits alimentaires, textiles, produits chimiques, métaux et minéraux

Principales exportations au Canada

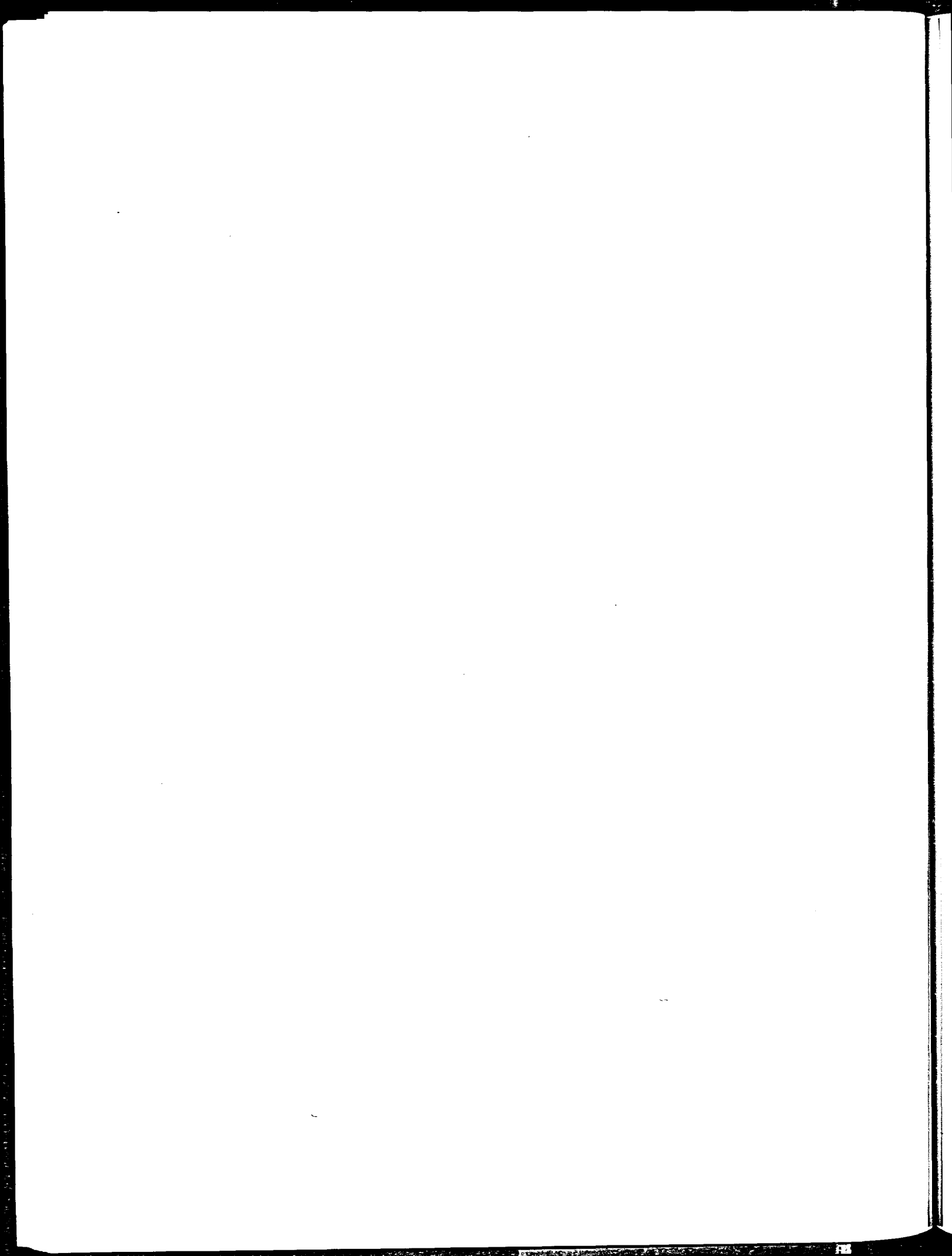
448,7 millions \$CAN (1996), notamment métaux, poisson, combustibles minéraux, pierres et métaux précieux, minerai, produits chimiques inorganiques

Principales importations du Canada

300,8 millions \$CAN (1996), notamment machinerie, équipement électrique, véhicules et accessoires, viande, métaux



Biographies canadiennes



Le premier ministre du Canada

M. Jean Chrétien

M. Chrétien est né à Shawinigan, au Québec, le 11 janvier 1934. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval. Reçu au barreau en 1958, il est entré au service d'un cabinet d'avocats de Shawinigan et il a été bâtonnier du barreau de Trois-Rivières en 1962-1963.

M. Chrétien a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963. Réélu en 1965, il a été nommé secrétaire parlementaire du premier ministre Lester B. Pearson et, en 1966, du ministre des Finances. En 1967, il est devenu ministre d'État associé au ministre des Finances et en 1968, ministre du Revenu national.

Réélu cinq fois entre 1968 et 1980, M. Chrétien s'est vu confier plusieurs portefeuilles, entre autres les Affaires indiennes et du Nord, l'Industrie et le Commerce, les Finances, la Justice, l'Énergie, les Mines et les Ressources. Il a été président du Conseil du Trésor de 1974 à 1976; il a été nommé vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures en juin 1984.

En septembre 1984, en tant que membre de l'opposition officielle, il est devenu porte-parole de son parti pour les affaires extérieures. Il a quitté la politique en 1986 pour retourner à la pratique du droit dans le cabinet Lang, Michener, Lawrence & Shaw de 1986 à 1990. Il a aussi été conseiller principal de la Gordon Capital Corporation.

En 1990, M. Chrétien est revenu à la politique. Le 23 juin, il a été élu chef du Parti libéral du Canada. Après avoir remporté une élection partielle, il est devenu officiellement chef de l'opposition en décembre.

M. Chrétien a été réélu député de la circonscription de Saint-Maurice en octobre 1993, date à laquelle le Parti libéral a remporté la majorité des sièges à la Chambre des communes. Il est devenu le vingtième premier ministre du Canada le 4 novembre 1993, et a été reconduit dans cette fonction pour une deuxième mandat aux élections du 2 juin 1997.

M. Chrétien a épousé Aline Chainé, de Shawinigan, en 1957. Ils ont trois enfants.

Le ministre des Affaires étrangères

M. Lloyd Axworthy

M. Axworthy est né le 21 décembre 1939. Il a fait ses études au United College (maintenant l'Université de Winnipeg) et à l'Université Princeton où il a reçu un doctorat en 1972.

Dans les années 60 et 70, il a été professeur de sciences politiques et directeur de l'Institute of Urban Studies à l'Université de Winnipeg.

En juin 1973, il a été élu député (libéral) de la circonscription de Fort Rouge à l'Assemblée législative du Manitoba; il a été réélu en octobre 1977.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en mai 1979, M. Axworthy a été réélu dans la circonscription de Winnipeg-Fort Garry en 1980. De 1980 à 1984, il a été ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ministre responsable de la Situation de la femme et ministre des Transports.

De 1984 à 1992, M. Axworthy a occupé diverses fonctions, dont celles de porte-parole de l'Opposition officielle pour l'expansion industrielle régionale et la Commission canadienne du blé, de porte-parole pour le commerce, de porte-parole suppléant pour les affaires extérieures et de président du Groupe de travail du Parti libéral sur le commerce, ainsi que du Comité sur la politique économique du caucus libéral.

M. Axworthy a été nommé ministre des Affaires étrangères le 25 janvier 1996. Il faisait déjà partie du Cabinet, où il occupait le poste de ministre du Développement des ressources humaines et de ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Il a aussi été membre des comités du Cabinet sur la politique du développement social et sur la politique du développement économique, et il est toujours membre de ce dernier comité.

M. Axworthy est marié à Denise Ommaney. Ils ont trois enfants.

Le ministre des Finances

M. Paul Martin

Natif de Windsor, en Ontario, M. Martin a étudié le droit à l'Université de Toronto et il a été admis au barreau ontarien en 1966.

Il a passé le plus clair de sa carrière dans le secteur privé, comme dirigeant d'entreprise, tout d'abord à Power Corporation du Canada, et plus tard en qualité de président-directeur général de la Canada Steamship Lines Inc. Il a siégé au conseil d'administration de sept grandes sociétés canadiennes.

De l'industrie maritime, M. Martin connaît plus que les conseils d'administration : jeune homme, il a travaillé comme marin de la marine marchande sur le Mackenzie, dans le Grand Nord, et dans l'Atlantique. Il a également travaillé dans les champs de pétrole de l'Alberta.

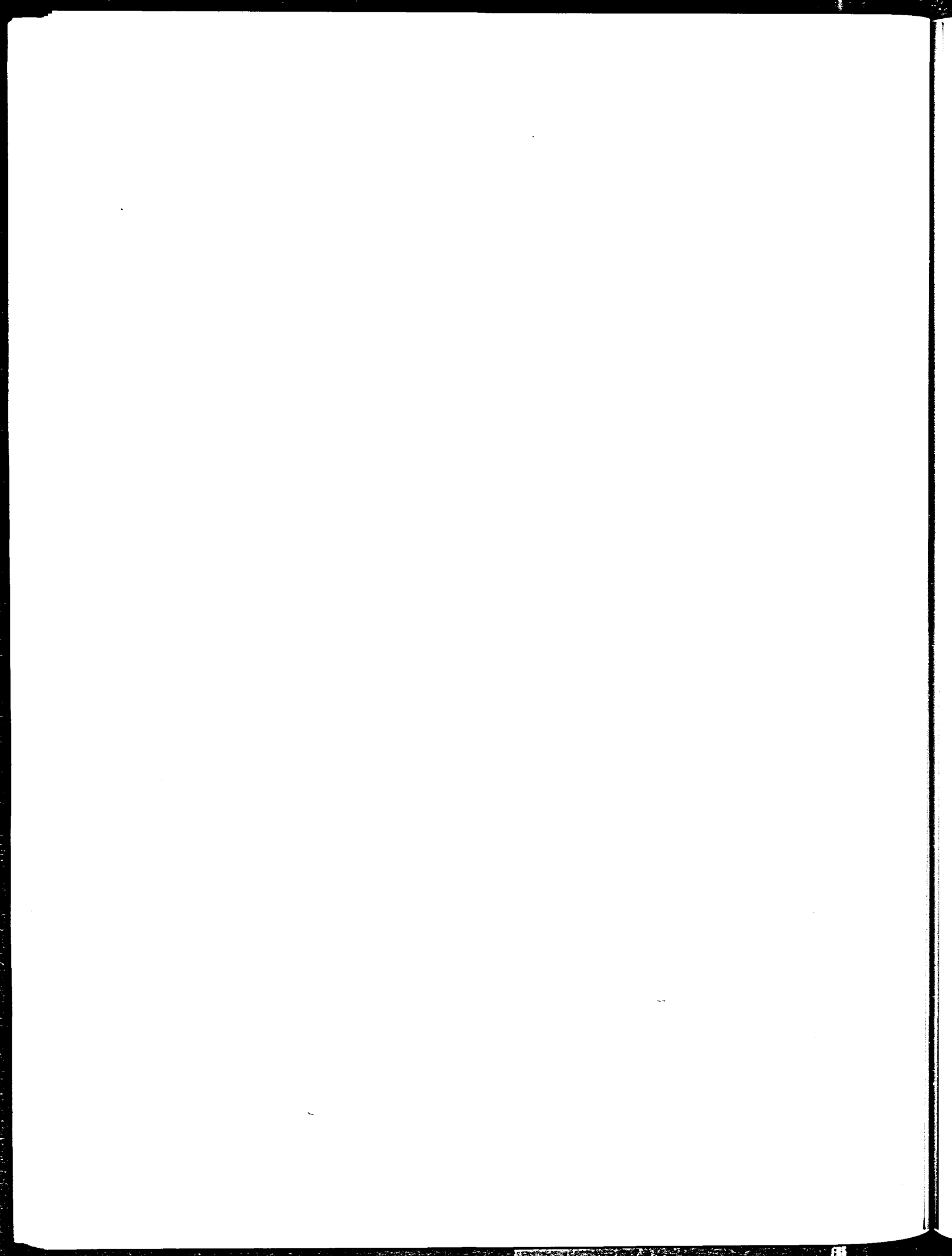
Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988, il représente la circonscription de LaSalle-Émard au Québec. Au sein de l'Opposition, M. Martin a été porte-parole de son parti pour une variété de portefeuilles économiques et sociaux. Il a également présidé le Comité du caucus libéral sur le développement durable et dirigé le Groupe de travail du Parti libéral sur les questions de logement.

En qualité de coprésident du Comité national de la plateforme du Parti libéral, M. Martin a joué un rôle prépondérant dans l'élaboration du programme de son parti à l'élection fédérale de 1993.

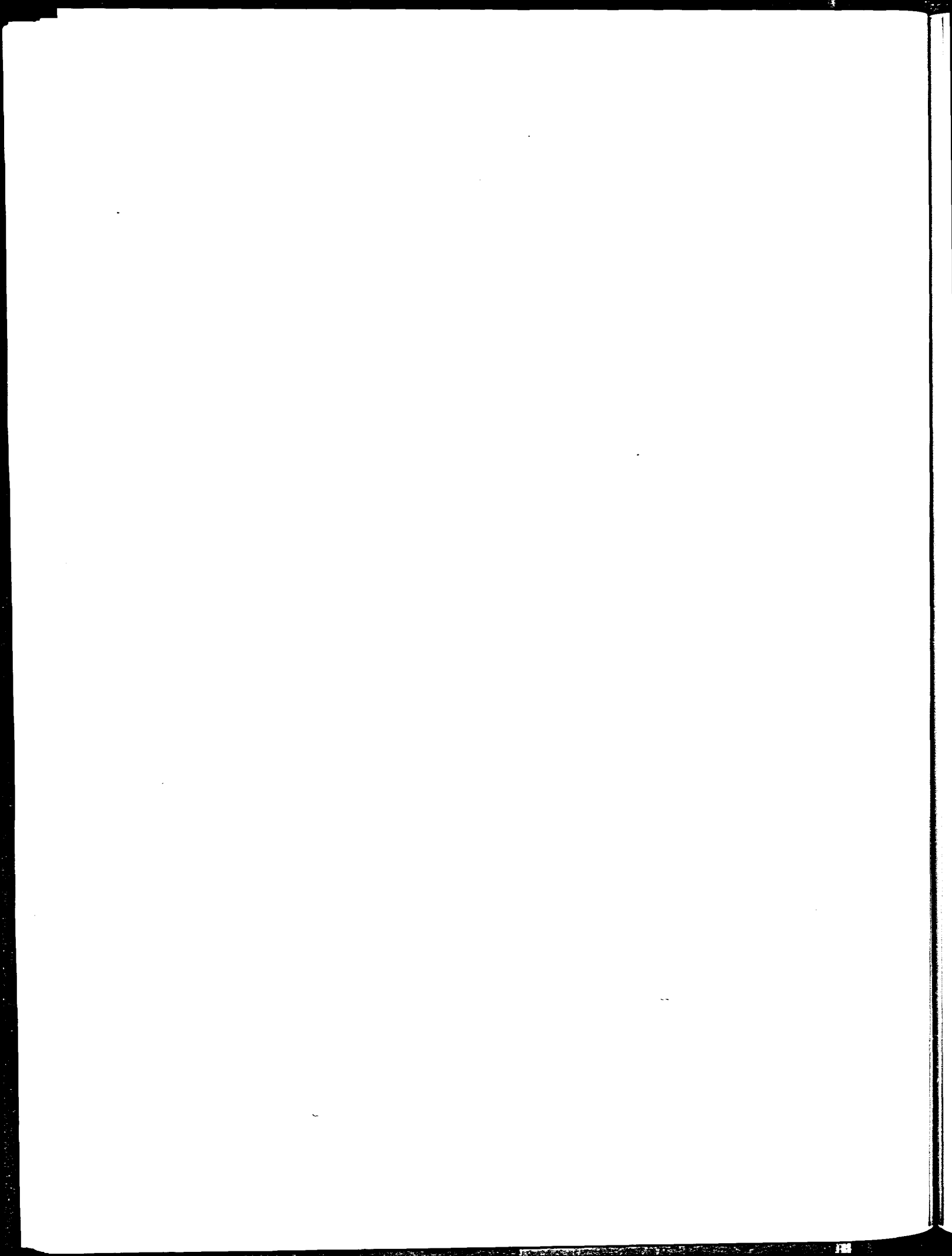
Il a été nommé ministre des Finances le 4 novembre 1993 et il a aussi été chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec) de novembre 1993 à janvier 1996.

M. Martin est membre de plusieurs associations et organismes de service public. Il est aussi membre fondateur et membre émérite du Conseil d'administration de l'Institut Nord-Sud et du Conseil canadien pour le commerce autochtone.

M. Martin a épousé Sheila Ann Cowan en 1965. Ils ont trois fils.



Biographies — Dirigeants



Le président des États-Unis

M. Bill Clinton

Né le 19 août 1946 à Hope, en Arkansas, M. Clinton a obtenu un baccalauréat en affaires internationales de l'Université Georgetown en 1968 et un diplôme en droit de l'Université Yale en 1973. Il a également étudié à l'Université d'Oxford en tant que boursier Rhodes de 1968 à 1970.

M. Clinton a exercé la profession d'avocat à Little Rock, en Arkansas, en 1981 et 1982 et a enseigné le droit à l'Université de l'Arkansas, à Fayetteville.

Il a été président de la National Governors' Association, de l'Education Commission of the States, de la Lower Mississippi Delta Development Commission, du Southern Growth Policies Board, de la Democratic Governors' Association et du Democratic Leadership Council.

Élu procureur général de l'Arkansas en 1976, M. Clinton s'est porté candidat au poste de gouverneur deux ans plus tard et a remporté l'élection. Après avoir été défait en 1980, il a été réélu en 1982 pour deux mandats de deux ans et deux mandats de quatre ans.

Il a été assermenté à titre de quarante-deuxième président des États-Unis d'Amérique le 20 janvier 1993. Réélu en novembre 1996, il a été assermenté le 20 janvier 1997.

M. Clinton et sa femme, Hillary Rodham Clinton, ont une fille.

Le président de la République française

M. Jacques Chirac

M. Chirac est né le 29 novembre 1932. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de la Summer School de l'Université Harvard. De 1957 à 1959, il a étudié à l'École nationale d'administration.

Il a été conseiller municipal de Sainte-Féréole (Corrèze) de 1965 à 1967 et est devenu, en 1967, secrétaire d'État aux Affaires sociales, poste qu'il a occupé pendant un an. En 1971, il était le ministre délégué auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement, puis il a été ministre de l'Agriculture et du Développement rural de 1972 à 1974.

En 1974, M. Chirac a été nommé ministre de l'Intérieur et ensuite premier ministre. De la fin de 1974 jusqu'à juin 1975, il a été secrétaire général de l'Union des démocrates pour la République.

Il a été élu président du Rassemblement de la République en 1976 et maire de Paris l'année suivante. M. Chirac a été président du Conseil général de Corrèze pendant neuf ans, jusqu'en 1979. Élu au Parlement européen en 1979, il a démissionné de ce poste en 1980. Comme député de Corrèze, il a été élu huit fois de 1967 à 1993.

M. Chirac a été premier ministre de 1986 à 1988. Il a été élu président de la République française le 7 mai 1995.

M. Chirac est marié et père de deux enfants.

Le chancelier de la République fédérale d'Allemagne M. Helmut Kohl

Né le 3 avril 1930 à Ludwigshafen, M. Kohl s'est joint à l'Union démocrate chrétienne en 1946. Il a fait des études universitaires en histoire, en droit et en sciences politiques de 1950 à 1958, et a obtenu un doctorat.

En 1960, M. Kohl a été élu député au Parlement du *Land* de Rhénanie-Palatinat et, en 1963, il a été élu à la présidence de l'Union démocrate chrétienne.

Il a été élu ministre-président de Rhénanie-Palatinat en 1969 et est devenu président de l'Union démocrate chrétienne à l'échelon fédéral en 1973.

Élu chancelier de la République fédérale d'Allemagne le 1^{er} octobre 1982, le gouvernement de M. Kohl a été reconduit aux élections du Bundestag, l'année suivante, et de nouveau en 1987. Trois ans plus tard, en mars 1990, les électeurs de la République démocratique d'Allemagne ont porté au pouvoir l'Alliance pour l'Allemagne, parti appuyé par M. Kohl.

L'Union monétaire, économique et sociale proposée par M. Kohl est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1990. Quinze jours plus tard, M. Kohl a obtenu, à Moscou, le consentement à la pleine souveraineté pour l'Allemagne. Le 2 décembre 1990, le gouvernement de coalition dirigé par M. Kohl a remporté la victoire au Bundestag lors des premières élections de l'Allemagne réunifiée. M. Kohl a été réélu chancelier fédéral quatre fois de suite, la dernière en 1994.

M. Kohl est marié et père de deux enfants.

Le premier ministre de l'Italie

M. Romano Prodi

M. Prodi est né en 1939. Après avoir obtenu son diplôme à l'Université catholique de Milan en 1961, il a été chargé de recherches à la London School of Economics.

Il a été professeur d'économie et de politique industrielle à l'Université de Bologne et professeur invité à l'Université Harvard. Il est ensuite devenu président du comité scientifique de l'Institut de recherche économique NOMISMA, à Bologne.

M. Prodi a également été membre du conseil d'administration du Massachusetts Institute of Technology. En tant qu'expert en économie et en politique industrielle, il a fait de vastes recherches sur les problèmes fondamentaux de l'économie industrielle italienne.

De novembre 1978 à mars 1979, M. Prodi a été ministre de l'Industrie.

Après avoir mené la coalition de l'Olivier à la victoire aux élections générales du 21 avril 1996, son gouvernement a été assermenté le 18 mai suivant.

M. Prodi est l'auteur de nombreuses publications scientifiques, notamment sur la politique industrielle européenne, les entreprises publiques en Italie, l'énergie et le mode de fonctionnement de divers régimes économiques.

Il est marié et a deux fils.

Le premier ministre du Japon

M. Ryutaro Hashimoto

M. Hashimoto est né le 29 juillet 1937 à Tokyo. Il a obtenu sa licence en droit de l'Université de Keio en 1960.

Élu une première fois en 1963 à la Chambre des représentants, il a été directeur de la division des affaires sociales du Conseil de recherche sur les politiques du Parti libéral-démocrate et président du Comité permanent des affaires sociales et du travail.

En 1978, à l'âge de 41 ans, M. Hashimoto est devenu ministre de la Santé et de la Sécurité sociale. Il a également présidé la Commission de recherche sur l'administration publique et les finances de son parti de 1980 à 1986.

Il a été nommé ministre des Transports en 1986 et il a, de 1987 à 1989, occupé divers postes de haut niveau au sein de son parti, y compris celui de secrétaire général. En 1989, M. Hashimoto a été nommé ministre des Finances et, en 1993, il est devenu président du Conseil de recherche sur les politiques du parti.

En 1994, M. Hashimoto a été nommé ministre du Commerce international et de l'Industrie et, l'année suivante, il a été élu président du Parti libéral-démocrate. Il s'est vu confier les fonctions de vice-premier ministre en octobre 1995 et est demeuré depuis l'un des piliers de l'administration gouvernementale du Japon.

M. Murayama ayant démissionné en janvier 1996, M. Hashimoto a été élu premier ministre. Aux élections nationales d'octobre 1996, le Parti libéral-démocrate de M. Hashimoto a amélioré sa position à la Chambre basse.

Avant de devenir premier ministre, il a été chargé de portefeuilles importants, dont celui du Commerce international et de l'Industrie, celui de la Santé et de la Sécurité sociale depuis 1979, et ceux des Transports et des Finances et ce, dans des cabinets libéraux-démocrates successifs.

M. Hashimoto est marié, père de deux fils et de trois filles, et il a deux petits-enfants.

Le premier ministre du Royaume-Uni M. Tony Blair

Né en 1953, M. Blair a d'abord fréquenté la Durham Choristers School, le Fettes College d'Édimbourg, puis il a étudié le droit à l'Université d'Oxford. Admis au barreau en 1976, il a exercé le droit jusqu'en 1983 à titre de spécialiste du droit du travail et du droit industriel.

M. Blair a été élu député de sa circonscription de Sedgefield en 1983 et a été nommé porte-parole de l'Opposition pour les affaires relatives au trésor en 1985. Deux ans plus tard, il est devenu porte-parole adjoint pour le commerce et l'industrie, chargé spécialement des dossiers de la consommation et des affaires urbaines.

Nommé au cabinet fantôme en octobre 1988, M. Blair s'est vu d'abord confier le poste de contre-secrétaire d'État à l'Énergie, puis, en 1989, celui de contre-secrétaire d'État à l'Emploi et, en 1992, celui de contre-secrétaire d'État à l'Intérieur.

M. Blair a été élu au comité exécutif national du Parti travailliste en 1992 et a présidé la commission du Parti chargée de la réforme constitutionnelle. En juillet 1994, il a été élu chef du Parti travailliste, chef de l'Opposition et a été nommé membre du Conseil privé.

M. Blair a été élu premier ministre du Royaume-Uni le 1^{er} mai 1997 et est entré en fonction le lendemain.

Il est marié et père de deux fils et d'une fille.

Le premier ministre des Pays-Bas et président du Conseil de l'Union européenne M. Wim Kok

M. Kok est né le 29 septembre 1938 à Bergambacht. Après ses études secondaires, il a étudié la gestion d'entreprise à l'Institut supérieur Nijenrode. À la fin de son service militaire, il a été pendant quelque temps au service d'une société commerciale.

En 1961, il est devenu agent adjoint des affaires internationales au Syndicat de l'industrie du bâtiment de la Fédération néerlandaise des syndicats et en 1965, il est passé au service économique de ce Syndicat avant d'en devenir le secrétaire en 1967.

Nommé secrétaire de la Fédération néerlandaise des syndicats (NVV) en 1969, M. Kok en est devenu le vice-président en 1972. De 1973 à 1985, il était président de la NVV, rebaptisée la Fédération des syndicats néerlandais (FNV), à la suite de la fusion de la NVV avec le Syndicat catholique. De 1979 à 1982, il était également président de la Confédération européenne des syndicats.

De 1986 à 1989, et après les élections de 1994, il a siégé à la Seconde Chambre des États généraux et a dirigé le Parti du travail à la Chambre.

En 1989, M. Kok a été élu vice-président de l'Internationale socialiste. Il a aussi été vice-président du Conseil économique et social, président du Groupe des travailleurs au sein de la Fondation du Travail, vice-président du Conseil bancaire de la Banque centrale des Pays-Bas, professeur invité à l'Institut des sciences sociales et conseiller de la Commission européenne.

En novembre 1989, M. Kok a été nommé vice-premier ministre et ministre des Finances, postes qu'il a occupés jusqu'au 22 août 1994, lorsqu'il est devenu premier ministre et ministre des Affaires générales des Pays-Bas. Enfin en janvier 1997, il a assumé la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Il est marié et père de deux garçons et d'une fille.

Le président de la Commission de l'Union européenne M. Jacques Santer

Né à Wasserbillig (Luxembourg) le 18 mai 1937, M. Santer a fréquenté l'Institut d'études politiques, à Paris, où il a obtenu une licence en droit et un certificat d'études économiques et financières. En 1961, il est entré comme avocat à la Cour d'appel de Luxembourg.

Pendant deux ans, de 1963 à 1965, M. Santer était attaché du ministre du Travail et de la Sécurité sociale et, en 1965, il a lui-même été nommé attaché du gouvernement.

De 1966 à 1972, il était secrétaire parlementaire du Parti chrétien social, puis, pendant les deux années subséquentes, secrétaire d'État aux Affaires culturelles et sociales et secrétaire général du Parti chrétien social. Il est devenu président de ce même parti en 1974, poste qu'il a occupé pendant huit ans.

M. Santer a été élu député en 1974. De 1975 à 1979, il a aussi été député au Parlement européen, où il a occupé la vice-présidence pendant les deux premières années de son mandat.

Il est devenu conseiller municipal de la ville de Luxembourg en 1976, et a conservé cette fonction pendant trois ans. En 1979, il a été nommé ministre des Finances, du Travail et de la Sécurité sociale, puis, de 1984 à 1989, il a été premier ministre, ministre d'État et ministre des Finances. Durant cette période, il a aussi occupé le poste de gouverneur de la Banque mondiale.

Pendant trois ans, à compter de 1987, il a été président du Parti populaire européen. De 1989 à 1994, il a été premier ministre, ministre d'État, ministre du Trésor, ministre des Affaires culturelles et gouverneur du Fonds monétaire international. En 1991, il a également été gouverneur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Président de la Commission de l'Union européenne de juillet à décembre 1985 et de janvier à juin 1991, M. Santer occupe de nouveau ce poste depuis janvier 1995.

M. Santer est marié et père de deux garçons.

Le président de la Fédération de Russie

M. Boris Eltsine

Né le 1^{er} février 1931 dans le village de Butka, dans la région de Sverdlovsk, M. Eltsine a fréquenté l'Institut polytechnique de l'Oural et obtenu, en 1955, un diplôme d'ingénieur en bâtiment.

De 1955 à 1976, M. Eltsine a été contremaître, surintendant du bâtiment, premier surintendant du bâtiment, ingénieur principal, directeur de l'organisation du bâtiment de Sverdlovsk et directeur du département de la construction. En 1976, il est devenu premier secrétaire du Comité régional du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) à Sverdlovsk. En 1981, il a accédé au poste de secrétaire du Comité central de Sverdlovsk.

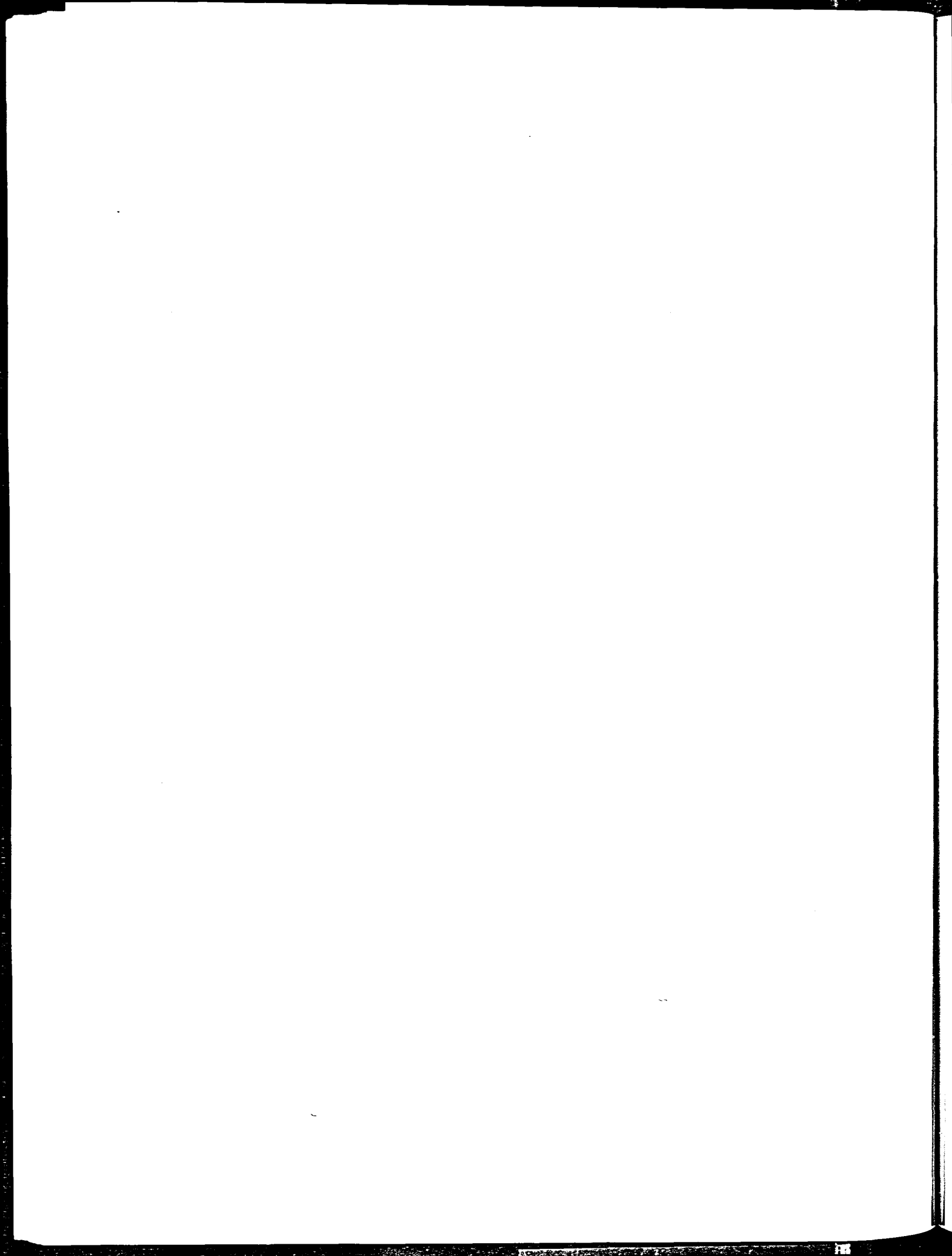
Nommé directeur du département de la construction du Comité central du PCUS en 1985, il a occupé le poste de premier secrétaire de ce comité pendant un an, et celui de premier secrétaire du PCUS de Moscou jusqu'en 1987; puis, pendant deux ans, il a été premier vice-président du Comité de construction d'État de l'URSS et ministre de l'URSS.

En 1989, M. Eltsine a été élu membre du Soviet suprême, où il a présidé le Comité de la construction et de l'architecture. L'année suivante, il est devenu président du Soviet suprême d'URSS.

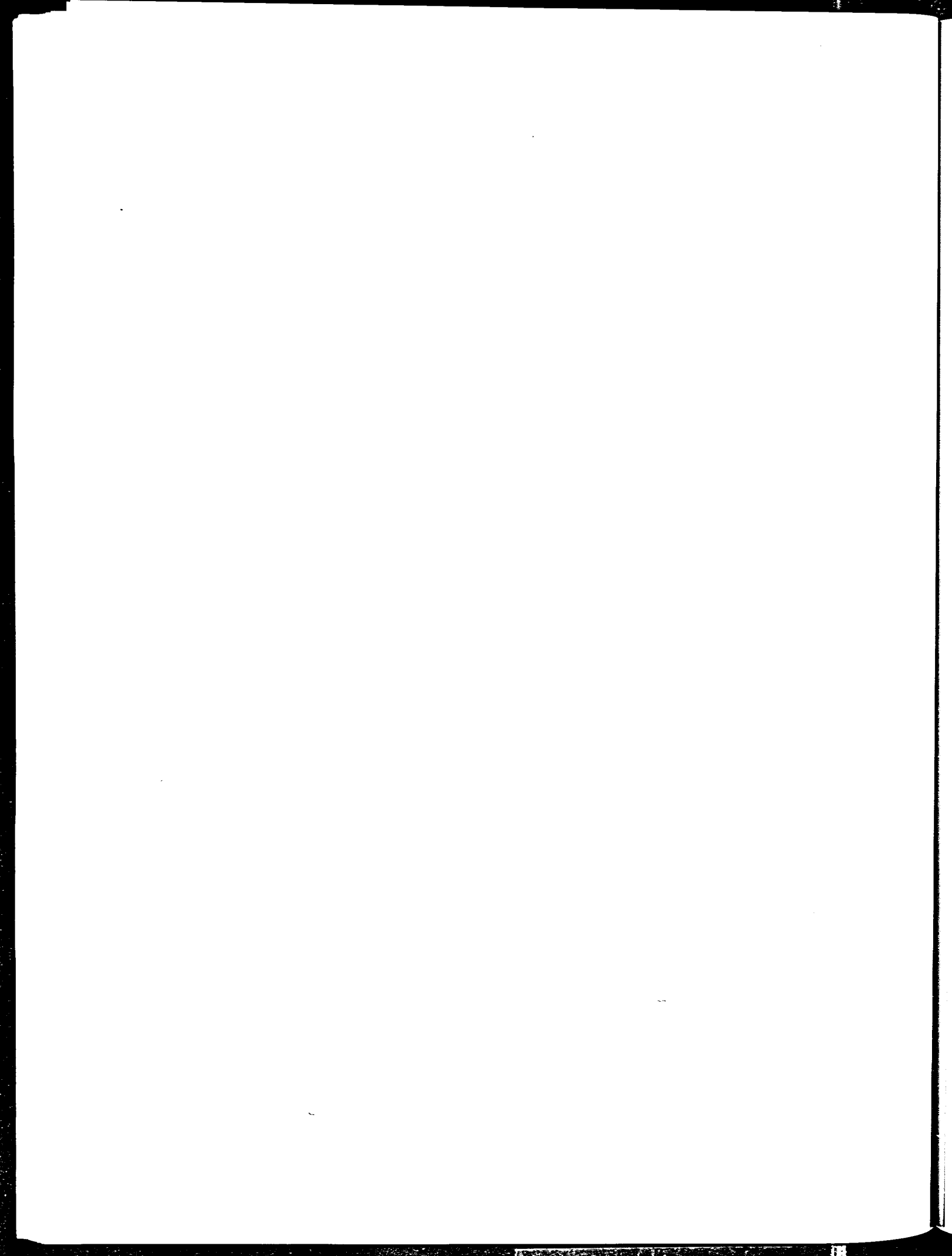
Élu premier président de la Fédération de Russie aux élections nationales du 12 juin 1991, M. Eltsine a été nommé ministre de la Défense en 1992 (avec le grade de colonel), commandant en chef suprême des Forces armées et président du Conseil des dirigeants des Républiques russes.

Depuis 1993, il est élu chaque année président du Commonwealth des États indépendants. Le 3 juillet 1996, il a été réélu président de la Fédération de Russie.

Marié et père de deux filles, M. Eltsine a aussi quatre petits-enfants.



Annexe



Sommet de Lyon

Communiqué économique

Réussir la mondialisation au bénéfice de tous

Lyon, le 28 juin 1996

Préambule

1. Nous, Chefs d'État et de Gouvernement des sept démocraties les plus industrialisées et Président de la Commission européenne, nous sommes réunis à Lyon pour notre 22^e Sommet annuel. Nos discussions se sont inscrites dans le contexte de la mondialisation croissante des économies, avec ses avantages et ses risques.

2. Dans notre monde interdépendant, la croissance économique et le progrès sont intimement liés au processus de mondialisation. La mondialisation est un atout majeur pour l'avenir de nos pays comme pour l'ensemble de la planète. Ses avantages sont nombreux : un développement sans précédent des investissements et des échanges, l'ouverture au commerce international des régions les plus peuplées du monde et la possibilité pour un plus grand nombre de pays en développement d'améliorer leur niveau de vie, une diffusion de plus en plus rapide de l'information et de l'innovation technologique et la multiplication des emplois qualifiés. Il en est résulté un accroissement considérable de la richesse et de la prospérité dans le monde. C'est pourquoi nous sommes convaincus que ce processus est porteur d'espoir pour l'avenir. L'histoire montre en effet que l'amélioration du niveau de vie dépend étroitement de la capacité à tirer profit des échanges, des investissements internationaux et du progrès technique.

3. Toutefois, la mondialisation comporte également des risques. Pour bénéficier de ses bienfaits, les pays doivent s'adapter à une concurrence accrue. La mondialisation peut aggraver les inégalités dans les pays pauvres ainsi que les risques de marginalisation de certaines régions du monde. Les réformes nécessaires obligent à des restructurations rapides et parfois douloureuses, dont les effets, dans certains de nos pays, peuvent se traduire par une aggravation

temporaire de la situation de l'emploi. La mondialisation des marchés financiers peut créer des risques nouveaux d'instabilité, ce qui exige de la part de tous les pays la poursuite de bonnes politiques économiques et de réformes structurelles.

4. Nos pays ont contribué de façon décisive aux progrès de la libéralisation des économies et de la mondialisation. Nous devons faire en sorte que ce processus réponde pleinement aux espoirs qu'il a fait naître et qu'il soit mis au service de l'homme, de l'emploi et de la qualité de vie. Ses promesses doivent se traduire dans la réalité, pour nos concitoyens, comme pour ceux des pays pauvres. Dans un monde chaque jour plus interdépendant, nous devons tous reconnaître qu'il est de notre intérêt de partager les bénéfices de la croissance économique aussi largement que possible et de réduire dans nos pays le risque d'exclusion d'individus ou de groupes sociaux, ou, au niveau mondial, de certains pays ou régions du monde.

5. Ceci exige une coopération internationale accrue. L'adaptation des structures institutionnelles internationales, l'ouverture des marchés, la mise en œuvre de règles équitables étendues aux nouveaux acteurs de l'économie mondiale, la capacité de gérer des crises d'ampleur et de nature diverses, enfin la volonté de soutenir les efforts des pays qui tentent d'échapper à la misère liée au sous-développement : telles sont les conditions des progrès futurs. Nous invitons tous les pays qui possèdent les ressources financières nécessaires et qui prennent une part importante au système monétaire et commercial international à se joindre à nos efforts, afin de partager les responsabilités et le fardeau de manière équitable. Nous pourrions ainsi réussir la mondialisation au bénéfice de tous.

I. Renforcer la coopération économique et monétaire

6. L'interdépendance toujours plus grande de nos économies offre sans conteste des chances nouvelles pour l'ensemble de la communauté mondiale. En même temps, elle accroît notre responsabilité collective et la nécessité d'une coopération plus efficace entre nos pays afin de relever les nouveaux défis.

7. Depuis notre réunion d'Halifax, l'évolution de la situation économique a été dans l'ensemble positive et les disparités entre nos performances économiques se sont sensiblement réduites. Le Canada et les États-Unis continuent de bénéficier d'une croissance soutenue et non-inflationniste. Au Japon, la reprise prend de la vigueur. Dans certains pays européens, la croissance a certes connu un ralentissement ces derniers mois, mais les données économiques fondamentales s'améliorent, et nous sommes convaincus que la croissance rebondira au cours du deuxième semestre.

Pour l'avenir, les données économiques fondamentales restent saines et bien orientées : l'inflation s'est stabilisée à un niveau faible, les taux d'intérêt ont considérablement baissé, atteignant des niveaux historiquement bas dans certains de nos pays, et les déséquilibres internes et externes se sont sensiblement réduits. Cependant, nous reconnaissons que des difficultés demeurent : les déficits et la dette publique restent trop élevés et l'épargne nationale trop faible, le chômage se maintient à un niveau inacceptable dans de nombreux pays, et, malgré tous les progrès déjà accomplis en matière de réformes structurelles, nos économies ont encore une capacité d'adaptation insuffisante.

En dehors des pays du G7, les perspectives économiques sont également très encourageantes. Les pays émergents continuent à enregistrer une croissance forte. Des politiques macroéconomiques saines et les progrès accomplis dans la mise en place d'institutions adaptées à l'économie de marché, ont contribué à l'amélioration des résultats économiques dans de nombreux pays en développement ou en transition.

8. Dans ce contexte, nos politiques économiques resteront orientées vers une croissance soutenue et non inflationniste. Il s'agit d'une condition préalable indispensable à la création d'emplois et à la baisse du chômage. Tout en reconnaissant que nos situations individuelles peuvent être différentes, nous partageons la même stratégie économique à moyen terme fondée sur des programmes crédibles d'assainissement des finances publiques, des politiques efficaces de stabilité des prix, et par voie de conséquence des taux d'intérêts bas, ainsi que des réformes structurelles d'envergure. Cette stratégie devrait stimuler l'investissement, la croissance et la création d'emplois. Elle favorisera la réduction des déséquilibres extérieurs et, par là même, la stabilité monétaire internationale et le maintien des conditions nécessaires à une croissance harmonieuse des échanges et de l'activité au niveau mondial.

9. La prévention des désajustements des taux de change, qui peuvent accroître l'incertitude dans l'économie mondiale et handicaper les échanges et la croissance, doit être fondée avant tout sur des politiques économiques saines. Nous nous réjouissons des mouvements significatifs des principales monnaies depuis avril 1995. Il s'agit là d'une évolution positive et prometteuse qui a contribué à améliorer les conditions d'une croissance soutenue au sein du G7. Nous souscrivons aux conclusions de nos ministres des Finances sur la stabilité monétaire internationale. Nous leur demandons de poursuivre leur étroite coopération en matière de politique économique et sur les marchés des changes. À cet égard, nous attachons de l'importance à la mise en œuvre de dispositifs plus efficaces et concrets pour faire face aux risques liés au fonctionnement des marchés financiers dans le contexte de la mondialisation et nous demandons à nos ministres de nous faire rapport sur cette question lors de notre prochain Sommet.

10. La mondialisation des marchés financiers a créé un environnement financier plus complexe. Une réglementation prudentielle renforcée et une meilleure surveillance des marchés financiers sont essentielles pour protéger la stabilité du système monétaire et financier international. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction les progrès réalisés dans le renforcement de la surveillance, de la transparence et des normes de solvabilité, et notamment l'accord récent sur les normes d'adéquation des fonds propres des banques à leur exposition aux risques de marché.

11. La coopération entre les autorités réglementaires et de contrôle doit continuer à s'adapter aux innovations financières, à la croissance des mouvements de capitaux et au développement des opérateurs financiers internationaux. Nous nous félicitons des travaux menés par les organismes internationaux compétents en matière de réglementation des opérations bancaires et de marchés. Dans l'année qui vient, nous devons chercher à avancer le plus possible dans la réalisation des objectifs suivants :

- améliorer la coopération entre les autorités compétentes, en clarifiant notamment leur rôle et leurs responsabilités, pour mieux contrôler les opérateurs financiers internationaux;
- encourager une gestion des risques plus rigoureuse et une transparence accrue sur les marchés et dans les activités financières afférentes, en particulier sur les marchés à forte innovation;
- encourager l'adoption de normes prudentielles rigoureuses dans les économies émergentes et renforcer la coopération avec leurs autorités de tutelle; les institutions financières internationales doivent accentuer leurs efforts afin de promouvoir des structures de contrôle efficace dans ces pays. Nous demandons à nos ministres des Finances, en liaison avec les institutions compétentes, de nous faire rapport sur ce sujet lors de notre prochaine réunion;
- étudier les implications des méthodes sophistiquées de paiement électronique que permettent les progrès technologiques récents, et les moyens d'assurer que le meilleur parti en soit tiré.

12. L'intégration croissante des marchés de capitaux internationaux, les variations d'ampleur et de nature des flux financiers et l'accroissement du nombre et de la diversité des créanciers et des emprunteurs offrent de nouvelles perspectives, mais présentent également de nouveaux risques. C'est la raison pour laquelle, afin de favoriser la stabilité monétaire, nous avons proposé

l'année dernière à Halifax un certain nombre de mesures concernant le système financier international et plus particulièrement le Fonds monétaire international, afin de renforcer notre capacité à faire face efficacement à ces risques nouveaux.

Nous accueillons avec satisfaction le travail qui a été accompli depuis pour la mise en œuvre de ces propositions. Les capacités de surveillance du FMI ont été améliorées, des normes pour la diffusion des informations économiques et financières aux marchés ont été fixées et un mécanisme financier d'urgence a été créé. Nous accueillons favorablement le rapport du G10 sur la résolution des crises de liquidités des emprunteurs souverains. Ce rapport souligne l'importance de la discipline des marchés et la nécessité de renforcer les procédures actuelles de gestion des situations financières d'urgence sur le plan international, afin de limiter à l'avenir le recours au soutien financier public.

13. Avec l'ensemble de la communauté internationale, nous nous engageons à assurer au FMI les ressources suffisantes pour qu'il puisse remplir ses missions au service de la stabilité monétaire internationale :

- nous nous félicitons de l'accord-cadre sur le doublement des ressources qui sont mises actuellement à la disposition du FMI au titre des Accords généraux d'emprunt afin de répondre aux situations d'urgence. Cet accord réunira un groupe plus large de pays ayant la capacité de soutenir le système monétaire international. Nous nous félicitons de ce nouveau partage des responsabilités monétaires, qui nous permet d'adapter notre coopération à la nouvelle situation économique mondiale;
- le FMI doit rester une institution fondée sur les quotes-parts, qui lui apportent les ressources nécessaires pour exercer ses missions traditionnelles. Toute augmentation des quotes-parts devrait prendre en compte l'évolution du poids économique et financier des pays membres. Etant donné les perspectives d'évolution de la position de liquidité du Fonds, nous demandons que la 11^e révision des quotes-parts soit conclue dès que possible.

14. Enfin, le FMI devrait poursuivre sa réflexion sur le rôle des Droits de tirage spéciaux dans le système monétaire international. Nous espérons obtenir des progrès qui permettront à tous les pays membres de participer, sur une base équitable, au système des DTS. Nous invitons les États membres du FMI à poursuivre leur dialogue afin de régler cette question.

15. Ainsi que nous l'avons constaté l'année dernière, la fraude financière internationale constitue un problème de plus en plus grave pour nos systèmes financiers. Pour renforcer la lutte contre ce phénomène, nous continuerons à rechercher les moyens de faciliter, autant que possible, l'échange d'informations

sur les délits financiers graves et les infractions à la réglementation, entre les organismes de répression et les autorités réglementaires, dans le respect de nos systèmes juridiques nationaux. Nous entendons poursuivre notre dialogue afin de faire le point sur les progrès réalisés et les évolutions dans ce domaine.

16. Enfin, la mondialisation crée de nouveaux défis dans le domaine de la fiscalité. Le développement de « niches » fiscales destinées à attirer des activités financières ou géographiquement mobiles peut produire une concurrence fiscale néfaste entre les États, en entraînant un risque de distorsion des échanges et des investissements et, à terme, d'effritement des assiettes fiscales nationales. Nous encourageons vivement l'OCDE à poursuivre avec détermination ses travaux dans ce domaine, en vue de mettre en place un cadre multilatéral, dans lequel les pays pourront agir individuellement et collectivement, afin de limiter la portée de ces pratiques. Nous suivrons attentivement les travaux de l'OCDE, qui doit présenter un rapport d'ici 1998. Nous suivrons tout aussi attentivement l'évolution des travaux de l'OCDE sur la question importante des prix de transfert, et nous nous réjouissons des avancées significatives déjà réalisées dans ce domaine.

17. Afin de relever les défis posés par les répercussions économiques et budgétaires du vieillissement des populations, nous réaffirmons notre engagement à garantir la viabilité à long terme de nos systèmes de sécurité sociale.

II. Favoriser une croissance forte et profitable à tous des échanges et des investissements

18. Le développement des échanges et des investissements a permis un accroissement considérable de la richesse et de la prospérité dans le monde. Il devrait continuer à jouer ce rôle. Toutefois, la croissance des échanges et des investissements ne sera durable et donc véritablement profitable à tous que si elle s'inscrit dans un cadre solide de règles multilatérales.

19. Nous attachons une grande importance à la conclusion, dans le cadre de l'OCDE, d'un accord multilatéral sur l'investissement prévoyant un haut niveau de protection et de libéralisation des investissements ainsi qu'un mécanisme efficace de règlement des différends. Nous souhaitons que ces négociations aient abouti d'ici juin 1997.

20. Nous considérons comme essentielle l'existence d'un système multilatéral efficace, dynamique, respecté et ouvert. Nous réaffirmons le rôle central de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la primauté des règles multilatérales, qui doivent servir de cadre aux initiatives régionales. Nous réaffirmons notre volonté de renforcer la confiance qu'inspire le système

commercial multilatéral et d'accroître sa crédibilité, d'une part en nous abstenant de recourir, dans le domaine des échanges et des investissements, à des mesures qui seraient en contradiction avec les règles de l'OMC et les codes de l'OCDE, et d'autre part en utilisant et en respectant toutes les dispositions applicables en matière de consultation et de règlement des différends lorsque des divergences apparaissent. Nous insistons sur le fait que les accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux doivent favoriser la libéralisation des échanges et couvrir véritablement l'ensemble de ceux-ci.

Nous continuerons à veiller à l'application rigoureuse des engagements et au respect strict des calendriers agréés à l'issue du Cycle de l'Uruguay. Nous soutenons l'adhésion de nouveaux membres à l'OMC, dans le respect des règles de cette organisation et sur la base d'engagements de libéralisation significatifs.

21. Nous reconnaissons que l'intégration des pays en développement dans le système commercial mondial est un élément essentiel pour une croissance et un développement durables. Nous sommes convenus des moyens d'aider les pays en développement, et plus particulièrement les pays les moins développés, à bénéficier véritablement des résultats du Cycle de l'Uruguay.

22. Nous œuvrerons, avec nos partenaires, à la réussite de la première conférence ministérielle de l'OMC, en décembre 1996. Nous veillerons à la mise en œuvre effective de l'ensemble des résultats du Cycle de l'Uruguay dans le respect des calendriers agréés. Nous sommes résolus à mener à bien toutes les négociations en cours dans le secteur des services, et à relancer les négociations à Singapour sur les services financiers, afin de parvenir à des engagements de libéralisation significatifs, équilibrés et non discriminatoires d'ici décembre 1997.

Nous encourageons vivement la conclusion d'un accord équilibré sur les technologies de l'information.

23. La libéralisation mondiale des échanges doit aller de pair avec un niveau élevé de protection de l'environnement. Il est important notamment de veiller à ce que les règles de l'OMC, les accords multilatéraux sur l'environnement et les programmes d'éco-labelisation soient complémentaires. La Conférence ministérielle de l'OMC à Singapour sera une occasion importante de démontrer la capacité et la volonté d'intégrer la protection de l'environnement, et donc de développement durable, dans le système commercial multilatéral. Nous nous félicitons des travaux entrepris depuis Marrakech et souhaitons que cette Conférence fasse des recommandations concrètes et significatives.

24. Nous invitons la Conférence ministérielle de l'OMC à poursuivre la mise en œuvre intégrale de l'accord du Cycle de l'Uruguay mais aussi à élargir son ordre du jour à des sujets qui revêtent une importance particulière pour la libéralisation des échanges et des investissements :

- en engageant une réflexion sur les échanges et l'investissement, au sein de l'OMC et en recherchant un consensus qui pourrait comporter l'ouverture de négociations;
- en discutant de l'interaction entre commerce et politique de la concurrence, en vue de déterminer comment aller de l'avant;
- en explorant la possibilité de nouvelles initiatives tarifaires, dans des secteurs industriels qui seront définis par consensus.

Nous reconnaissons également qu'il y a une volonté de traiter la question des liens entre échanges et normes fondamentales du travail internationalement reconnues.

Nous pensons également qu'il reste encore beaucoup à faire dans des domaines où des obstacles d'une autre nature empêchent un accès plus libre aux marchés, en particulier :

- en encourageant une plus grande convergence entre les normes nationales et les normes internationales, par la poursuite des réformes en matière de réglementation et par une reconnaissance mutuelle des procédures d'essais et de certification;
- en renforçant les règles de l'accord relatif aux marchés publics et en augmentant le nombre des pays signataires de cet accord et, dans la poursuite de cet objectif, en établissant un arrangement provisoire sur la transparence, l'ouverture et la régularité des procédures en matière de pratiques relatives aux marchés publics;
- en appliquant effectivement et en renforçant les règles en matière de propriété intellectuelle.

25. Afin de faciliter la libre circulation des biens et services, nous nous efforcerons de poursuivre le processus de normalisation et de simplification des procédures douanières entre nos pays. Une harmonisation des normes en matière de documents exigibles et de transmission électronique permettrait de réduire les coûts tant pour les entreprises que pour les administrations, viendrait compléter les efforts accomplis par l'OMC en éliminant les obstacles aux échanges et au développement et favoriserait ainsi la croissance.

26. Enfin, nous sommes résolus à combattre la corruption dans les transactions commerciales internationales, qui nuit à la transparence et à l'équité et dont le coût économique et politique est élevé. Dans la ligne de l'engagement des ministres de l'OCDE visant l'incrimination de tels actes de façon efficace et coordonnée, nous demandons à l'OCDE d'étudier plus avant les modalités et les instruments internationaux de nature à faciliter l'incrimination, et d'examiner des propositions d'action en 1997.

27. Au-delà de la Conférence ministérielle de Singapour, et constatant que notre prochaine réunion se tiendra à la veille du 50^e anniversaire du système commercial multilatéral, nous avons pris l'engagement d'agir ensemble et avec tous nos partenaires pour accélérer la dynamique de la libéralisation des échanges.

III. Développer une approche concertée des problèmes de l'emploi

28. La mondialisation des économies et les progrès des technologies de l'information sont des moteurs de la croissance économique et de la prospérité. Mais ils peuvent également être perçus comme une cause de déstabilisation et d'insécurité. Notre mission est de faire en sorte que nos économies puissent s'adapter, pour que tous nos concitoyens puissent bénéficier des perspectives offertes par la nouvelle économie mondiale. Nous devons retrouver une croissance économique plus forte et faire en sorte que la prospérité soit largement partagée. La réduction du chômage et la création d'emplois de qualité constituent des priorités de premier ordre. Nous reconnaissons le rôle capital du secteur privé dans la réalisation de ces objectifs.

29. Nous sommes soucieux de renforcer l'efficacité des politiques visant à stimuler la croissance et l'emploi. Ceci exige d'agir sur un vaste éventail de politiques structurelles dans le cadre de politiques macroéconomiques saines. Nous nous félicitons des conclusions de la Conférence ministérielle de Lille sur l'emploi, et nous sommes convenus de mener les politiques suivantes :

- nous réaffirmons notre conviction selon laquelle l'investissement dans l'homme est aussi vital que l'investissement en capital. C'est pourquoi nous accorderons une importance particulière à une bonne formation initiale, à la formation et à la qualification professionnelles qui sont l'entreprise de toute une vie, et à une meilleure transition entre l'école et la vie professionnelle;
- nous sommes déterminés à prévenir et à combattre l'exclusion sociale. Nous devons définir les moyens de renforcer la mobilité tout au long de la vie active;

- nous nous engageons à mener des réformes concrètes, en fonction de la situation dans chacun de nos pays, afin d'obtenir un niveau d'emploi élevé et une prospérité largement partagée : réformes de la fiscalité et de la sécurité sociale pour faire en sorte que « le travail paie », en particulier pour les moins favorisés; abaissement des charges sociales pesant sur les emplois les moins qualifiés dans les pays où le coût indirect du travail est élevé; amélioration des services publics de l'emploi;
- afin d'encourager l'esprit d'entreprise, nous moderniserons nos cadres réglementaires là où cela est nécessaire, dans les secteurs des biens et des services, afin d'accroître la capacité de nos économies à faire face aux évolutions rapides et d'encourager la création d'emplois; nous accueillons avec satisfaction les travaux entrepris par l'OCDE sur la réforme des réglementations et nous en attendons les conclusions avec intérêt;
- nous favoriserons la diffusion, notamment vers les PME, des nouvelles technologies, qui créent des emplois nombreux et de qualité.

30. Nous remercions l'OIT et l'OCDE pour la qualité de leurs contributions à la conférence de Lille. Nous souhaitons vivement que ces deux organisations poursuivent leurs travaux, en particulier en ce qui concerne l'interaction entre les politiques macroéconomiques et les réformes structurelles, ainsi que sur les « meilleures pratiques » dans les domaines de la technologie, de l'innovation et de l'investissement en capital humain dans les entreprises les plus performantes, et sur les politiques de développement des offres d'emplois pour les groupes les plus vulnérables.

31. Nous nous réjouissons de la proposition du Japon d'organiser une réunion afin d'approfondir la réflexion sur les questions relatives à l'emploi.

IV. Mettre en œuvre un nouveau partenariat mondial pour le développement : une ambition pour le XX^e siècle

32. Grâce à la mondialisation de l'économie et à des politiques macroéconomiques avisées, de nombreux pays en développement connaissent une croissance soutenue. Celle-ci est favorisée par une participation accrue aux échanges internationaux et par la capacité à attirer les capitaux. Toutefois l'écart se creuse entre ces pays et d'autres, principalement les pays à faible revenu, qui ne sont pas actuellement en mesure de profiter des avantages de la mondialisation et sont en voie de marginalisation croissante.

33. Il nous faut donc définir un nouveau partenariat global entre les pays en développement, les pays développés et les institutions multilatérales. À cet égard, il est nécessaire de renouveler la réflexion sur les politiques de développement, et notamment sur l'aide au développement, son contenu et les instruments bilatéraux et multilatéraux destinés à la mettre en œuvre.

34. Ce nouveau partenariat doit se donner pour ambition de permettre à l'ensemble des pays en développement, quel que soit leur niveau de développement, de bénéficier des bienfaits de la mondialisation. L'objectif fondamental doit être celui du développement durable : réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, respect des normes du travail internationalement reconnues, protection des enfants, renforcement de la société civile, protection de l'environnement, amélioration de la santé et de l'éducation.

35. Nous voulons que ce partenariat aboutisse à des résultats concrets. Nous soulignons l'utilité d'indicateurs destinés à mesurer, dans certains pays, les progrès réalisés par rapport aux objectifs du développement : réduction de l'extrême pauvreté, de la mortalité infantile et maternelle, généralisation de l'enseignement primaire. D'autres aspects essentiels du développement doivent également être étudiés, notamment un certain nombre de facteurs qualitatifs et non quantifiables. Nous accueillons avec satisfaction les travaux en cours de l'OCDE sur ce sujet.

36. Le nouveau partenariat pour le développement doit bénéficier à tous et être fondé sur un esprit de solidarité et la répartition de la charge entre tous les partenaires :

- les pays en développement ont la responsabilité première de promouvoir leur propre développement. Il leur appartient de conduire des politiques économiques et sociales saines et cohérentes, de mettre en place un environnement politique et juridique propre à favoriser le développement du secteur privé, ainsi que de promouvoir les investissements nationaux et étrangers. La démocratie, les droits de l'homme et une bonne gestion des affaires publiques sont les composantes indispensables du développement. Il appartient à ces pays d'accorder la priorité au financement de programmes de développement social et économique et d'éviter les dépenses improductives, notamment, sans préjudice du droit à l'auto-défense, les dépenses militaires excessives. Il est de leur intérêt de s'engager activement dans le cadre du système multilatéral et de promouvoir la coopération régionale;
- les pays développés doivent soutenir les efforts des pays en développement dans un esprit de solidarité et d'efficacité. Leur croissance et l'ouverture de leurs marchés bénéficient aux pays en développement. Ils doivent chercher à créer un environnement propice aux flux commerciaux et financiers privés

en direction des pays en développement. Les accords bilatéraux de protection des investissements et les mesures de préférences généralisées contribuent à cet objectif. Nous renouvelons notre engagement à garantir des flux importants d'aide publique au développement et à améliorer la qualité de cette aide. L'ensemble de la communauté internationale doit se mobiliser à cet effet et les nouveaux donateurs doivent assumer des responsabilités croissantes afin de répartir la charge plus équitablement;

- les institutions multilatérales de développement, dans le cadre de la coopération entre elles et avec les donateurs bilatéraux, jouent un rôle important pour promouvoir le développement, encourager les pays en développement à réduire la pauvreté, à mettre en œuvre des politiques économiques bien conçues et à développer leur savoir-faire. Elles doivent, pour ce faire, disposer de ressources financières suffisantes et adaptées. Leur efficacité dépend de la participation active de tous leurs membres. Les efforts déployés par les institutions multilatérales pour décourager les dépenses improductives dans les pays en développement doivent être poursuivis et soutenus par les pays donateurs dans le cadre de leur aide et de leurs crédits bilatéraux.

37. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, il est prioritaire de mettre en œuvre une politique mieux ciblée avec quatre objectifs complémentaires :

- l'aide extérieure doit prendre en considération les différences entre pays en transition, économies émergentes et pays les plus pauvres. À cet égard, nous reconnaissons que l'Afrique sub-saharienne reste confrontée à des problèmes particulièrement graves. Nous concentrerons les ressources sur les pays qui en ont le plus besoin et qui sont en mesure de les utiliser de manière efficace, en tenant compte de la crédibilité de leur programme de réforme et de l'engagement pris par leur gouvernement quant à sa mise en œuvre. Les dons et prêts concessionnels doivent être destinés en priorité aux besoins financiers des pays les plus pauvres qui n'ont pas accès aux marchés internationaux de capitaux, ou seulement un accès limité à ces derniers, dès lors qu'ils démontrent leur engagement à faire bon usage de ces ressources;
- le développement durable et la réduction de la pauvreté doivent apparaître plus clairement comme la véritable priorité. Cet objectif implique que l'aide publique au développement finance de manière adaptée les secteurs essentiels que sont la santé et l'éducation, les infrastructures de base, les programmes d'eau potable, la préservation de l'environnement, les micro-entreprises, la recherche agronomique et l'agriculture à petite échelle, notamment avec l'aide du FIDA;

- nous devons encourager la création dans les pays en développement d'un secteur privé dynamique et compétitif, fondé sur les petites et moyennes entreprises. L'aide publique au développement peut jouer un rôle de catalyseur dans la mise en place des conditions favorables à l'expansion du secteur privé;
- enfin, nous devons œuvrer à une plus grande intégration des PMA dans l'économie mondiale, et utiliser à cette fin l'ensemble des instruments qui ont un effet sur le développement. Il s'agit d'un objectif fondamental dans l'environnement multilatéral issu de l'accord du Cycle de l'Uruguay. Nous soutiendrons les efforts des PMA, par exemple en répondant favorablement à leurs demandes d'assistance technique dans le domaine de l'investissement, de la privatisation ou de la diversification des exportations. Nous encourageons les organisations et les programmes internationaux à adopter la même attitude. Nous mettrons en œuvre les dispositions de la Décision de Marrakech en faveur des pays les moins avancés. Dans ce contexte, nous examinerons ce que chacun d'entre nous pourrait faire pour améliorer l'accès à ses marchés et nous encourageons nos partenaires, parmi lesquels d'autres pays en développement, à faire de même.

V. Accroître l'efficacité des institutions multilatérales, en faveur du développement

38. Les institutions multilatérales doivent pleinement jouer leur rôle dans le partenariat global pour le développement; elles doivent donc poursuivre leurs efforts d'adaptation et de réforme. Nous nous félicitons que la réforme des institutions ait recueilli depuis un an un large soutien, et nous sommes résolus à donner une impulsion nouvelle à l'élan déjà créé.

39. À Halifax l'an dernier, nous avons appelé de nos vœux une réforme des institutions financières internationales afin que celles-ci améliorent la coordination entre elles, diminuent les doubles emplois et renforcent leur efficacité. Ces efforts de réforme se sont intensifiés au cours de l'année écoulée. La réforme du Comité du développement a permis aux ministres des pays développés et en développement d'étudier ensemble les problèmes et de fixer des orientations à ces institutions. La Banque mondiale et le FMI coopèrent plus étroitement, avec des résultats tangibles, par exemple dans les études menées en commun sur la dette et les dépenses publiques. La concertation entre les directeurs des banques multilatérales de développement a été intensifiée. Des réformes concernant les activités opérationnelles et la gestion de ces organisations sont en cours et l'attention doit être maintenant portée sur leur mise en œuvre effective.

Nous soulignons la qualité du travail entrepris par les banques multilatérales de développement pour rendre plus transparentes les procédures de passation des marchés publics. Nous encourageons toutes les institutions multilatérales à apporter leur concours aux réformes susceptibles de promouvoir la bonne gestion des affaires publiques et de réduire la corruption dans les transactions commerciales.

Un effort continu est nécessaire pour réformer les banques de développement afin d'obtenir de meilleurs résultats sur le terrain tout en réduisant les coûts. Nous approuvons les recommandations du groupe de travail du Comité du développement qui demande une coopération plus étroite entre les banques à tous les niveaux.

40. À Halifax, nous nous sommes engagés à encourager l'élargissement et l'approfondissement du processus de réforme en cours au sein du système des Nations Unies. Nous croyons que nos initiatives ont contribué de manière significative à une meilleure prise de conscience des changements nécessaires au sein du système pour en améliorer l'efficacité, avec l'objectif d'offrir des progrès tangibles aux bénéficiaires des diverses activités de développement.

Nous nous réjouissons tout particulièrement du résultat de la IX^e session de la CNUCED à Midrand au cours de laquelle nous avons réussi, avec l'ensemble de nos partenaires, à tracer la voie d'une réforme en profondeur, qui pourra servir de référence à la réforme du secteur économique et social des Nations Unies. Nous soulignons également l'importance de la décision prise récemment de renforcer le rôle de coordination de l'ECOSOC. Nous accueillons avec satisfaction les initiatives lancées par les commissions économiques régionales des Nations Unies pour faire le point sur leurs activités, adapter leurs priorités, restructurer leurs programmes et réorganiser leur personnel dans la perspective d'une efficacité et d'un rendement accrus.

Nous souhaitons travailler avec tous nos autres partenaires pour faire progresser rapidement la réforme des Nations Unies afin de rationaliser et de renforcer leur rôle dans le développement.

41. Les Nations Unies ont un rôle fondamental à jouer dans le dispositif de coopération internationale destiné à favoriser un développement durable et dans la formation du consensus autour des objectifs et des politiques de développement.

Les domaines d'intervention prioritaires pour les Nations Unies sont notamment l'éradication de la pauvreté, l'emploi, le logement, la fourniture de services de base, tout particulièrement ceux qui sont liés à l'éducation et à la santé, la protection du statut de la femme et de l'enfant et l'aide humanitaire dans son ensemble.

Les Nations Unies ont également un rôle fondamental à jouer, pour la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, la protection de l'environnement, l'aide d'urgence et la stabilisation après un conflit, l'assistance technique destinée à faciliter la participation des pays les plus pauvres aux échanges commerciaux et financiers internationaux.

42. Pour être plus efficace au service du développement, l'ONU doit identifier son rôle et ses avantages comparatifs. Elle doit renforcer l'efficacité de son Secrétariat et de son dispositif opérationnel, les rendre plus cohérents et assurer une véritable coordination à tous les niveaux. Toutes les propositions allant dans ce sens doivent partir des structures existantes et s'inspirer des idées émises lors des diverses discussions sur la réforme des Nations Unies.

43. Les principaux éléments de cette réforme pourraient être les suivants :

- les trois départements du Secrétariat qui sont chargés du développement seraient fusionnés et placés sous l'autorité d'un seul Secrétaire général adjoint;
- le Secrétaire général adjoint exercerait notamment la fonction de Secrétaire exécutif de l'ECOSOC afin de renforcer le rôle du Conseil dans l'élaboration et la coordination des politiques;
- le Secrétaire général, assisté par le Secrétaire général adjoint et soutenu par le chef du Bureau des services de contrôle interne des Nations Unies, devrait en liaison avec les dirigeants des autres agences réexaminer de toute urgence les rôles et mandats des agences et commissions spécialisées engagées dans le développement afin d'éliminer les chevauchements de compétence et d'en améliorer l'efficacité. Il convient d'étudier les cas où il serait possible de fusionner leurs activités de développement. Le Secrétaire général devrait émettre des recommandations dans ce sens et les faire appliquer par le Comité administratif de coordination et l'ECOSOC;
- dès sa nomination, le Secrétaire général adjoint devrait procéder à une évaluation des fonds et programmes de développement des Nations Unies, en étroite concertation avec les directeurs des organes concernés. Là où les arguments en faveur de la rationalisation s'imposent, des fonds et des programmes devraient être fusionnés dans le PNUD, qui se verrait ainsi renforcé;
- le Secrétaire général adjoint devrait également travailler à la rationalisation des travaux d'analyse et des rapports dans le domaine économique des Nations Unies, en concertation avec les autres organisations concernées telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE, afin d'éliminer les doubles emplois;

- les locaux et les administrations des Nations Unies sur le terrain devraient être davantage regroupés. Le calendrier d'approbation des programmes par pays du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF devrait être harmonisé;
- les économies réalisées grâce à une meilleure efficacité doivent être réinvesties dans les programmes de développement. Le Secrétaire général devrait étudier les modalités de mise en œuvre de cet objectif.

44. La IX^e session de la CNUCED a été une étape essentielle de sa rénovation. Nous avons réussi, en étroite coopération avec les autres États membres, à réformer la structure intergouvernementale de la CNUCED et à réorienter ses travaux sur un petit nombre de priorités. Celles-ci portent sur la promotion du développement par les échanges commerciaux et les investissements, afin de faciliter l'intégration des pays en développement dans le système commercial international. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre ces réformes. Les PMA devraient être les principaux bénéficiaires de ce résultat. En outre, nous accueillons favorablement l'initiative de l'OMC et de la CNUCED rénovée pour développer leur coopération, dans le respect de leur mandat.

45. Nous encourageons vivement un renforcement de la coopération entre les agences des Nations Unies, les institutions financières internationales et l'OMC :

- des réunions régulières entre le Secrétaire général des Nations Unies, le Directeur général du FMI, le Président de la Banque mondiale et le Directeur général de l'OMC, ainsi qu'à d'autres niveaux, permettraient de définir des orientations stratégiques et de donner l'élan nécessaire à l'action concertée de ces institutions. Cette coopération plus étroite doit prendre en compte la nécessité pour chaque institution de se concentrer sur les domaines dans lesquels elle possède un avantage comparatif et d'éviter les doubles emplois;
- le PNUD, les autres agences des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et les banques régionales de développement pourraient élaborer de manière concertée, en étroite collaboration avec le pays concerné, les rapports sur la stratégie à mettre en œuvre par pays, avant soumission à leurs instances respectives. Des réunions régulières des donateurs devraient être organisées dans chaque pays pour faciliter les échanges d'informations et la structuration des programmes en fonction des avantages comparatifs de chaque institution. Les donateurs bilatéraux devraient y être associés. Le coordinateur résident des Nations Unies, ou le représentant de la Banque mondiale ou d'une banque régionale de développement pourrait organiser périodiquement ces réunions, qui contribueront à coordonner et à rationaliser l'action des donateurs tout en réduisant les coûts;

- les aspects civils des opérations de paix (y compris les activités en faveur de la démocratisation, la formation de la police, la mise en place des institutions, et la fourniture d'assistance humanitaire) doivent faire l'objet d'une approche globale. À cet égard, nous encourageons une coopération plus étroite entre les Nations Unies, les institutions financières internationales et les organisations régionales concernées, de manière à faciliter la transition entre la phase d'intervention humanitaire et la phase de reconstruction. La concertation entre donateurs bilatéraux et multilatéraux dans les pays sortant de conflit devrait être également renforcée.

VI. Assurer l'aide multilatérale nécessaire au développement

46. La reconstitution des ressources concessionnelles des institutions financières multilatérales doit être achevée. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance d'une répartition équitable de cet effort, nous nous réjouissons de l'arrivée de nouveaux donateurs et nous encourageons d'autres pays à participer.

47. Nous nous félicitons de ce que tous les bailleurs de fonds aient accepté de contribuer à l'AID-XI, ainsi que de la mise en œuvre du Fonds intérimaire d'urgence. Cet accord permettra à l'Association de prêter jusqu'à 22 milliards de dollars sur une période de trois ans, ce qui représente un réel succès. Il est important que tous les donateurs assurent le succès de l'AID-XI en honorant l'ensemble de leurs engagements en temps voulu.

48. Nous nous félicitons également de la reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, dont l'action est cruciale pour ce continent. Nous prenons acte des réformes déjà engagées par la direction de la Banque africaine de développement. Il est également important d'assurer en temps voulu la reconstitution du Fonds asiatique de développement.

49. Nous avons pris l'engagement de pérenniser la Facilité d'ajustement structurelle renforcée (FASR) qui constitue la clé de voûte de l'aide du Fonds monétaire international aux pays les plus pauvres, et nous accueillons avec satisfaction les propositions du Directeur général du FMI visant à assurer une plus grande concessionnalité des prêts accordés par la FASR à un nombre limité de pays pauvres et lourdement endettés; le FMI contribuerait ainsi à mettre ces pays dans une situation plus soutenable. Nous réfléchirons de manière constructive et positive aux options possibles pour financer les subventions nécessaires en faisant appel principalement aux ressources détenues par le FMI, sans exclure des contributions bilatérales. Si cela s'avérait nécessaire, le FMI

devrait considérer l'optimisation de la gestion de ses actifs afin de faciliter le financement de la FASR. Cela permettra au FMI de soutenir la stabilisation macroéconomique et les réformes structurelles dans les pays les plus pauvres, en faveur de la croissance.

50. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans le règlement des problèmes de dette et de la mise en œuvre active, par le Club de Paris, des « termes de Naples ». Cependant, pour des pays pauvres et lourdement endettés, nous reconnaissons la nécessité d'une action supplémentaire, visant en particulier à réduire la charge de la dette due aux institutions multilatérales ainsi qu'aux autres créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris. À la suite des propositions formulées par les institutions de Bretton Woods, nous souhaitons vivement qu'une solution concrète soit arrêtée au plus tard cet automne sur la base des orientations suivantes :

- la solution doit permettre de régler définitivement les situations d'endettement non soutenable; elle doit être fondée sur une approche au cas par cas, adaptée à la situation particulière de chaque pays concerné, dès lors que celui-ci démontre son engagement à poursuivre l'ajustement de son économie;
- la pérennisation de la FASR permettra la réduction de la charge de la dette de ces pays envers le FMI;
- nous nous réjouissons de la proposition avancée par la direction de la Banque mondiale d'allouer 500 millions de dollars à cette initiative et des montants substantiels pour les années à venir. Nous apporterons notre soutien à une contribution globale de la Banque mondiale de l'ordre de 2 milliards de dollars pour cette initiative et nous œuvrerons ensemble à cette fin. Nous comptons sur la Banque mondiale, en liaison avec les banques régionales de développement, pour qu'elle élabore des mécanismes pratiques de financement permettant de traiter le problème de la dette due à ces institutions;
- en ce qui concerne les créances bilatérales, nous prenons l'engagement d'assurer, en tenant compte des contributions les plus élevées possible de la Banque mondiale ainsi que du FMI, la viabilité financière et le caractère soutenable de la dette de tous les pays qui déploient les efforts d'ajustement nécessaires. Nous saluons les annulations de dettes au titre de l'aide publique au développement, déjà consenties par certains pays créanciers. Nous demandons instamment aux pays créanciers membres du Club de Paris d'aller au-delà des termes de Naples, au cas par cas et lorsqu'ils le jugent approprié. Cela devrait se traduire par des programmes de conversion de dettes à concurrence de 20 p. 100 au lieu de 10 p. 100 du stock de dettes, sur une base volontaire, et par des réductions de dettes plus importantes.

Parallèlement et à partir de la même évaluation, tous les autres créanciers bilatéraux sont encouragés à apporter leur propre contribution en accordant à ces pays des conditions comparables.

VII. Réussir l'insertion des pays en transition dans l'économie mondiale

51. La fin de la guerre froide a donné un élan décisif à la mondialisation en offrant la possibilité aux anciennes économies socialistes de prendre pleinement leur place dans l'économie mondiale.

52. Nous saluons les bons résultats économiques obtenus par de nombreux pays en transition qui se sont engagés sur la voie de la stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles. De nombreux pays, notamment en Europe centrale, ont résolument engagé des programmes de stabilisation et de réformes structurelles; ils ont bénéficié d'une forte croissance l'année dernière. D'autres pays de la région qui n'ont pas encore procédé à des réformes sont aujourd'hui à la traîne. La plupart des pays de l'ex-Union soviétique ont commencé les réformes après ceux de l'Europe centrale, mais beaucoup d'entre eux devraient connaître une croissance positive cette année. Nous encourageons tous les pays en transition à poursuivre leurs réformes économiques afin d'améliorer leurs résultats ou de consolider leurs acquis. La BERD joue un rôle important en soutenant ces réformes et nous nous félicitons de l'accord conclu sur l'augmentation de son capital.

53. Nous soutenons les efforts de l'Ukraine pour poursuivre les réformes politiques et économiques et s'intégrer davantage à l'économie mondiale. À cet égard, nous nous félicitons du dernier accord conclu avec le FMI et nous encourageons l'Ukraine à mettre en œuvre l'intégralité du programme de réformes convenu.

Nous accueillons avec satisfaction la Déclaration du Sommet de Moscou relative à l'Ukraine et l'engagement pris par le Président Koutchma de fermer le réacteur n° 1 de Tchernobyl d'ici la fin de 1996, dans le cadre du programme de fermeture de toute la centrale d'ici l'an 2000. Nous réaffirmons notre attachement à la mise en œuvre intégrale du Mémoire d'accord conclu avec l'Ukraine en étroite coopération avec ce pays et avec les institutions financières internationales. À cet égard, nous nous félicitons des décisions déjà prises en matière financière par la communauté internationale et nous insistons pour que toutes les parties concernées respectent le calendrier arrêté pour la mise en œuvre du programme global.

54. Nous soutenons la réforme politique en cours en Russie et l'engagement pris par ce pays en matière de démocratie. Les réformes économiques et politiques se renforcent mutuellement et mettent la Russie en situation de jouer un rôle plus important dans l'économie mondiale. Nous nous félicitons de l'accord intervenu entre les autorités russes et le FMI pour l'octroi d'une Facilité élargie. Cet accord témoigne de la solidité de l'engagement de la Russie en faveur de la stabilisation financière et des réformes économiques. Le succès de la Russie dans ce domaine et son intégration dans l'économie mondiale dépendent de la mise en œuvre complète par celle-ci de ses engagements. Les investissements privés sont désormais essentiels à la reprise économique; pour cela, un cadre économique, juridique et administratif fiable est indispensable. Nous nous félicitons de l'accord historique intervenu entre la Russie et le Club de Paris sur un rééchelonnement global à moyen terme de la dette extérieure russe, qui permet à ce pays de sortir du cycle des rééchelonnements. Cet accord devrait également permettre des discussions entre la Russie et les membres du Club de Paris pour déterminer les conditions dans lesquelles la Russie pourrait participer à cette enceinte en tant que pays créancier.

Prochain Sommet

55. Nous avons accepté l'invitation du Président des États-Unis d'Amérique de nous réunir à Denver l'année prochaine.

Notes

doc
CA1
EA
97D28
EXF

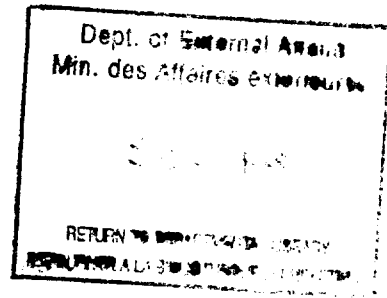
.63319295 (E)
.63319301 (F)

The Denver Summit

June 20-22, 1997

Background Information





The Denver Summit

June 20-22, 1997

Background Information

5627298Y(AF)

56272960(LAF)

[Faint, illegible text]

*Printed on
recycled paper*



*Imprimé sur du
papier recyclé*



Foreign Affairs and
International Trade Canada

Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada



Printed in Canada
Imprimé au Canada

Contents

General Information

- Canada and Economic Summits 3
- Global Economic Setting 6
- Canada's Economic and Fiscal Situation 8
- Comparative Economic Charts 11

Key Themes

- World Economy 19
- Trade 21
- Employment 22
- Africa 24
- The Environment and Sustainable Development 27
- Nuclear Issues 31
- Aging Populations 33
- Emerging Infectious Diseases 36
- Ongoing Global Agenda 38
- International Forums 43

Fact Sheets

- Canada 49
- France 50
- Germany 51
- Italy 52
- Japan 53
- United Kingdom 54
- United States 55
- European Union 56
- Russia 57

Canadian Biographies

- Jean Chrétien, Prime Minister of Canada 61
- Lloyd Axworthy, Minister of Foreign Affairs 62
- Paul Martin, Minister of Finance 63

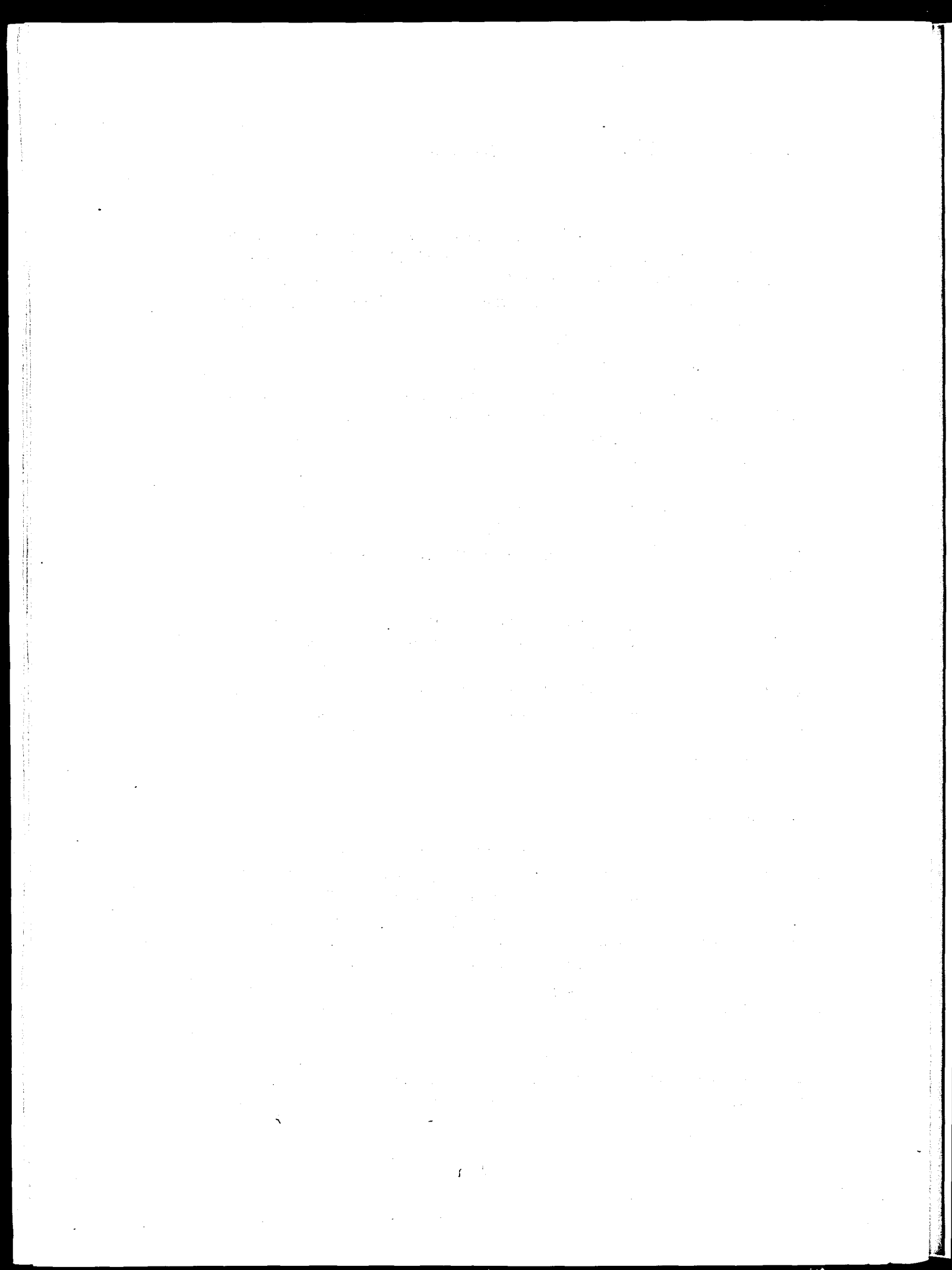
Biographies — Leaders

- Bill Clinton, President of the United States 67
Jacques Chirac, President of the French Republic 68
Helmut Kohl, Chancellor of the Federal Republic of Germany 69
Romano Prodi, Prime Minister of Italy 70
Ryutaro Hashimoto, Prime Minister of Japan 71
Tony Blair, Prime Minister of the United Kingdom 72
Wim Kok, Prime Minister of the Netherlands and
President of the Council of the European Union 73
Jacques Santer, President of the Commission of the European Union 74
Boris Yeltsin, President of the Russian Federation 75

Appendix

- Lyon Summit: Economic Communiqué 79

General Information



Canada and Economic Summits

Overview

Denver is the first Summit of the Eight. Russian involvement in the summit process has been growing over recent years. In March 1997, U.S. President Bill Clinton invited Russian President Boris Yeltsin to join leaders from G-7 countries in the first Summit of the Eight, with a few issues to be discussed only by the G-7.

The annual summit provides leaders with an opportunity to exchange ideas and experiences so that they may manage and better understand pressing economic, political and global issues. Leaders can provide political impetus for action in their own countries, in the relevant international institutions and through co-operation among themselves.

While economic and trade issues remain central to these yearly meetings, the scope of summits has broadened over the years. Issues such as terrorism, crime, human rights and the environment have been discussed, reflecting a changing international agenda.

Discussions held during summits build on consultations by G-7 finance ministers, foreign ministers and a range of work groups. They also augment work being done in other international forums, including the World Trade Organization, the International Monetary Fund, the United Nations, the World Bank, the Organisation for Economic Co-operation and Development, the European Bank for Reconstruction and Development and the Asia-Pacific Economic Cooperation forum.

Summit history

The first summit took place in Rambouillet, France, in 1975. Originally conceived to showcase economic issues, it brought together the leaders of France, the United States, the United Kingdom, the Federal Republic of Germany, Italy and Japan. The success of this gathering prompted the United States to host another summit in 1976, at which time Canadian Prime Minister Pierre Elliott Trudeau joined the discussions. The European Community, now the European Union, was granted observer status at the 1977 London Summit and is represented by the President of the Commission of the European Union.

The first summits focused on encouraging economic recovery. Participants agreed on measures that would help support stable economic expansion and reduce high levels of unemployment, without increasing inflationary pressures.

The 1986 Tokyo Summit helped promote the need to enhance macro-economic co-operation by closely monitoring each country's economic activity, inflation rates, interest rates and currency developments. As a result, Canadian and Italian finance ministers were invited to join those of the United States, France, the United Kingdom, Germany and Japan to form the Group of Seven Finance Ministers. Since then finance ministers, central bank governors and senior officials of G-7 nations have met regularly to discuss the economic performance and policies of their respective countries and to strengthen international economic and monetary co-operation.

The 1992 Munich Summit saw the need to address high unemployment by making labour markets more adaptable to changing economic conditions. The next year in Tokyo, summit participants established a global growth strategy designed to create employment. Then in 1994, the United States hosted the G-7 jobs conference in Detroit to provide an exchange of views and experiences on job creation and combatting unemployment. Another G-7 jobs conference was held in Lille, France, in 1996, and Japan will host a high-level meeting on employment this fall in Kobe. This will be followed in January 1998 by a mini-summit on employment hosted by the United Kingdom.

In 1994, the emphasis at the Naples Summit was on such key economic issues as jobs and growth, relations with Russia, reform in Ukraine and international trade. Among the summit results was support for measures to ease the debt of the poorest countries.

A major theme at the 1995 Halifax Summit was reform of the world's international institutions, emphasizing the need to improve their efficiency and the flexibility to respond to the changing world economy. The Halifax Communiqué focused on a number of key issues that are now being addressed at the UN, the IMF, the World Bank, and other multilateral development banks. These issues include strengthening the global economy, promoting sustainable development, reducing poverty, safeguarding the environment, preventing and responding to economic crises, and reinforcing the coherence and effectiveness of multilateral institutions. The format of the Halifax Summit set the stage for more results-oriented and businesslike summits.

In Lyon in 1996, the leaders focused on the theme of globalization. They recognized that growing international economic interdependence offers new opportunities for the global community while adding to the collective responsibilities of the leading advanced nations to co-operate more effectively among themselves and with all countries. The benefits of globalization include expanding investment and trade; opening up the world's most populous regions to international trade, thereby creating opportunities for developing countries to improve their standards of living; and generating more skilled jobs.

Canada's place at the summit table

Canada is proud to join other leading advanced countries in helping shape and influence world developments on a variety of issues. Canada's participation at the summit table, since 1976, ensures that Canada is able to influence global economic, trade and political developments.

Summits also advance political issues important to Canada. Globalization brings with it new economic opportunities, but also new challenges. Summits have provided a forum for the international community to work together to meet these challenges. Canada has used the summit process to push key thematic issues such as peacebuilding and conflict prevention, international crime, terrorism, respect for human rights, disarmament, and the elimination of anti-personnel landmines. The summits have also addressed key regional issues, including support for the Middle East peace process, the situation in Bosnia and Herzegovina and the great lakes region of Africa.

Canada brings a unique perspective to the summit table given its role as an internationalist and its membership in such key organizations as the UN, the WTO, the OECD, APEC, the Commonwealth, La Francophonie and the Organization of American States.

All Canadians benefit from the strengthened ties among the eight countries. These ties that result help develop common approaches to key global issues of concern to us all.

Global Economic Setting

Economic growth and job creation remain major objectives for summit countries. To this end, Canada and its summit partners have pursued a medium-term strategy of fiscal consolidation, low and stable inflation, and structural reforms aimed at enhancing economic efficiency and social adaptability to a rapidly changing domestic and global environment. This policy framework has helped bring down global interest rates and continues to provide impetus for growth and job creation.

Indeed, the outlook for growth in output, trade and employment in the global economy is more encouraging than it has been for a number of years. Recently, the continued strength in economic activity in the United States and the United Kingdom has led to declines in unemployment. Following slower growth in 1995 and the first half of 1996, economic activity in Canada strengthened significantly during the second half of last year and the first quarter of 1997. In continental Europe and Japan, growth prospects have improved owing to a stronger export outlook, although domestic demand is expected to remain weak in the near term. Meanwhile, Russia's historic and difficult transition from a centrally planned economy to a market economy is beginning to show visible and sustained progress — inflation has come down sharply, the external value of the ruble has stabilized, and the economy strengthened in the first quarter of 1997.

In financial markets, one of the most notable developments of the past year has been the correction of the currency misalignments of early 1995, when the dollar fell to record lows against the yen and German mark. The rebound in the U.S. dollar has been broadly consistent with the relative cyclical positions and policy requirements of the United States, Japan and Germany. Although bond yields have risen in a number of summit countries since the beginning of the year, they remain relatively low and should continue to support growth and employment over the short term.

Looking ahead

Looking ahead, forecasters expect each summit participant to post stronger growth in 1997 than in 1996, with the exception of Japan. The anticipated pick-up in activity is not expected to lead to a notable upturn in inflation. Inflation remains low in the advanced economies of the Eight. In Japan and continental Europe, the low inflation rate reflects, to some extent, continued economic slack. In Canada, inflation is well within the official target band of one to three per cent, and is expected to remain so over the short term. The United States and the United Kingdom continue to maintain inflation at low levels, despite the

fact that their economies are operating near or even above their productive capacities and their unemployment rates have fallen below levels that in the past were associated with rising inflation.

With respect to the pattern of current account balances, the U.S. deficit widened somewhat in 1996 as a result of robust growth in domestic demand. The International Monetary Fund expects a further slight widening in 1997, as appreciation of the U.S. dollar outweighs the impact of stronger global economic growth. The Japanese current account surplus is also forecast to widen somewhat this year. Nonetheless, current account imbalances in the advanced countries are expected to remain modest by historical standards. The IMF expects Canada will run a current account surplus equivalent to 0.5 per cent of gross domestic product in 1997.

Outside of the advanced economies, conditions are also generally supportive of further growth and improvements in living standards. This reflects the fact that many countries have adopted sound macroeconomic policies and outward-oriented, market-based structural reforms.

Economic conditions in the countries of the former Soviet Union and Central and Eastern Europe continue to show signs of improvement, suggesting that the difficult transformation to market economies is bearing fruit. The region of the former Soviet Union as a whole is expected to recover in 1997, with the IMF forecasting economic growth of nearly four per cent, after sharp declines in real output between 1991 and 1996. In Central and Eastern Europe, the economic recovery associated with market-based reforms is expected to gain momentum, with economic growth projected by the IMF at over four per cent in 1997. Despite this progress, however, some countries are experiencing significant macroeconomic imbalances as budget deficits remain large and rapid growth has led to significant trade deficits. Meanwhile, some countries, such as Romania and Bulgaria, are only now emerging from severe economic difficulties.

As has been the case for a number of years, growth in the developing countries was on average quite strong in 1996, but varied substantially among different regions. In Asia, growth has recently decelerated, compared with the experience of the past 10 years, in response to slower exports and a tightening of monetary policy aimed at controlling inflation. This cyclical correction has improved prospects for sustained growth with moderate inflation in the region over the short term. The economies of Central and South America have recovered from the Mexican financial crisis and its after-effects. Activity in the region is expected to accelerate in 1997 as recoveries in several countries gain momentum. Finally, last year, Africa posted its strongest growth performance in 20 years (almost five per cent) and there are signs that stronger macroeconomic and structural policies in the region are beginning to produce higher growth in more countries.

Canada's Economic and Fiscal Situation

Overview

Canada's federal and provincial governments have created an economic environment conducive to sustained growth and job creation. The Canadian government has consistently bettered its deficit reduction targets. This has boosted confidence and allowed short-term interest rates to come down by some 500 basis points since early 1995, to their lowest levels in more than 20 years. Canada has also been successful in keeping inflation low. In the 12 months ending in April 1997, consumer prices rose by 1.7 per cent, an inflation rate in the lower half of the one to three per cent band established jointly by the government and the Bank of Canada. As a result, Canada has enjoyed the second lowest rate among summit countries over the last four years.

Economic growth slowed in 1995 and into the first half of 1996 — reflecting the lingering effects of the increases in global interest rates of 1994 and 1995. By the second half of 1996, however, conditions were in place for stronger growth. Improved confidence was reflected in sharp declines in interest rates to levels about 200 basis points below those in the United States, setting the stage for a resumption of healthy growth and job creation.

A strong policy framework

In recent years Canada has turned around its public finances. The federal government met or bettered its deficit targets in its 1994, 1995 and 1996 budgets. The 1997 budget ensures the federal government will stay the fiscal course by including only moderate and well-targeted spending and revenue initiatives. The federal deficit for 1996-97 will be no higher than \$16 billion on a public accounts basis, or two per cent of gross domestic product. Roughly 90 per cent of federal fiscal actions to reduce the deficit have come from spending reductions, rather than tax increases. The government is committed to ensuring that the federal deficit will be no higher than \$9 billion in 1998-99, or one per cent of GDP.

Provincial governments have also largely put their finances in order. The aggregate provincial deficit, on a public accounts basis, fell to one per cent of GDP in 1996-97 from a peak of 3.6 per cent in 1992-93. In the last fiscal year, half of the provinces expected to report a balanced budget or surplus.

The structure of government programs has also improved. Reforms to the Employment Insurance Program have reduced disincentives to work. Canada's public pension system was significantly reformed to deal with the challenges of an aging society.

Canada's fiscal turn around is impressive when considered in an international context. In 1992, Canada's total government deficit (on a national accounts basis) was 7.4 per cent of GDP, nearly double the G-7 average of 3.8 per cent. This year Canada's total government deficit will be nearly half the G-7 average. By 1998, Canada will have eliminated the total government deficit. It is the only G-7 country expected to achieve this.

Canada's success in keeping inflation low has encouraged greater economic growth. Associated gains in cost competitiveness have boosted exports, contributing to an improvement in the current account. Lower fiscal deficits are an important factor in this improvement — implying a sizable decline in Canada's historical reliance on foreign borrowing.

Recent economic developments

There are clear signs that these policies are paying off. As noted earlier, Canadian short-term interest rates have fallen some 500 basis points since the first quarter of 1995 to levels 200 basis points below U.S. rates. This is the longest continuous period of such interest spreads in more than 20 years. Canadian interest rates are now below U.S. rates on maturities of up to 10 years. As a result, growth has strengthened and job creation has picked up.

Canada's GDP grew at an annual rate of 3.4 per cent in the first quarter of 1997, up from 2.9 per cent in the fourth quarter and 1.5 per cent in 1996 as a whole. There has been a surge in business investment in recent quarters, and business confidence reached its highest recorded level in the first quarter of 1997. Consumer confidence is reflected in the strong growth in spending on consumer durables in recent months. Sustained employment growth through the balance of 1997 and beyond could create income gains that would allow the Canadian economy to embark on a "virtuous circle" of higher consumer spending and continued expansion.

Stronger growth has encouraged the creation of some 228,000 new jobs since September 1996, most of them in the private sector. Since October 1993, the economy has generated more than 850,000 new jobs, most of them full time and growth is accelerating.

Helping Canadians adjust to change

Canadian governments are committed to helping their citizens prepare for rapid technological change. In the recent budget, the government changed tax rules to support higher education, and invested in the modernization of research infrastructures at Canadian universities and colleges, research hospitals, and in associated, not-for-profit research institutions.

The outlook

Private-sector forecasters and major international institutions agree that conditions are in place for strong growth in 1997 and beyond. Low inflation and Canada's fiscal success have resulted in strong business and consumer confidence. Surging business investment is both boosting growth and job creation and increasing the economy's long-term potential. Low inflation and structural reforms have improved the competitiveness of the Canadian economy. The World Economic Forum recently ranked Canada's competitiveness fourth among the 53 countries surveyed, up from eighth in 1996. Canada's strong competitive position has contributed to an impressive trade and current account performance.

Based on a January survey, private-sector forecasters expect the Canadian economy to grow by 3.3 per cent in 1997, up from the 1.5 per cent growth recorded in 1996, and by a projected 2.9 per cent in 1998. Since then, growth projections have been increased further. The International Monetary Fund is also optimistic about Canada's prospects. In its latest *World Economic Outlook*, the IMF expects the Canadian economy to grow by 3.5 per cent in 1997 and 3.4 per cent in 1998 — the strongest growth forecast for any G-7 country. The IMF anticipates this strong performance will extend to job creation, with Canada expected to lead the G-7 in employment growth on average over the 1997-98 period.

COMPARATIVE ECONOMIC CHARTS

CHART 1

REAL GROSS DOMESTIC PRODUCT GROWTH, 1992-98

Real GDP growth in Canada exceeded the G-7 average from 1993 to 1995. Although Canadian growth slowed somewhat in 1996, as in most of the G-7, the pace of growth had already picked up by the second half of the year. Canada's low inflation, low interest rate environment has set the stage for sustained, stronger growth. The International Monetary Fund (IMF) forecasts that Canada will register the strongest growth in the G-7 in 1997 (at 3.5 per cent) and 1998 (at 3.4 per cent). Average growth of 2.6 per cent is expected in the G-7 in 1997 and 1998.

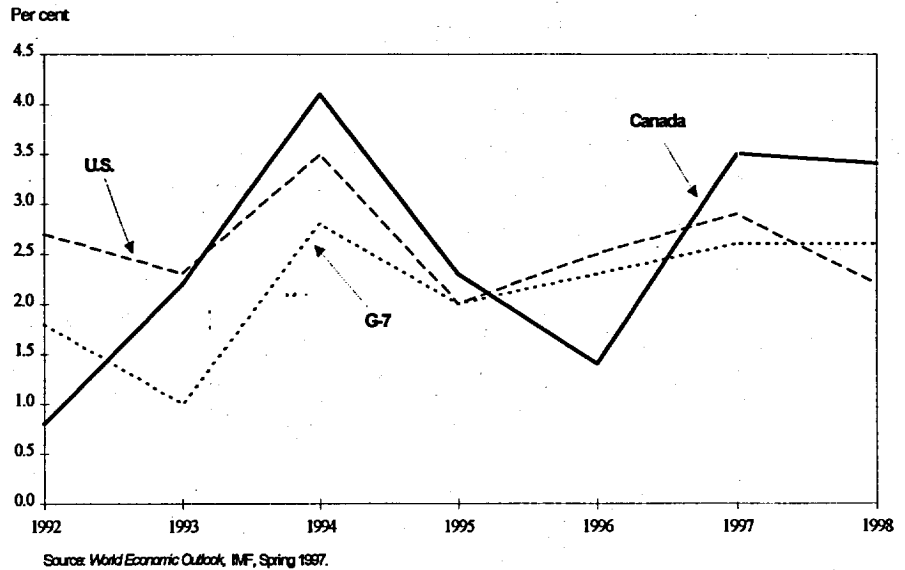


CHART 2

CONSUMER PRICE INFLATION, AVERAGE RATE FOR 1992-96

Canada's inflation performance since 1992 has been excellent, reflecting solid productivity growth and the virtual absence of cost pressures. On average, over 1992 to 1996, Canada had the second lowest inflation rate among the G-7. Stronger growth will not put upward pressure on inflation as the Canadian economy continues to operate below its long-run potential. The IMF forecasts that Canada's inflation rate will remain below 2 per cent in both 1997 and 1998.

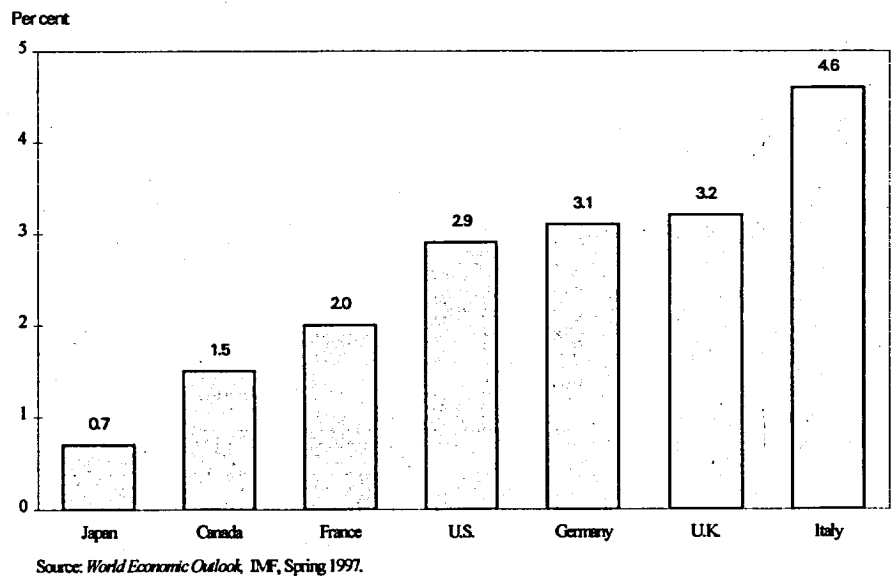
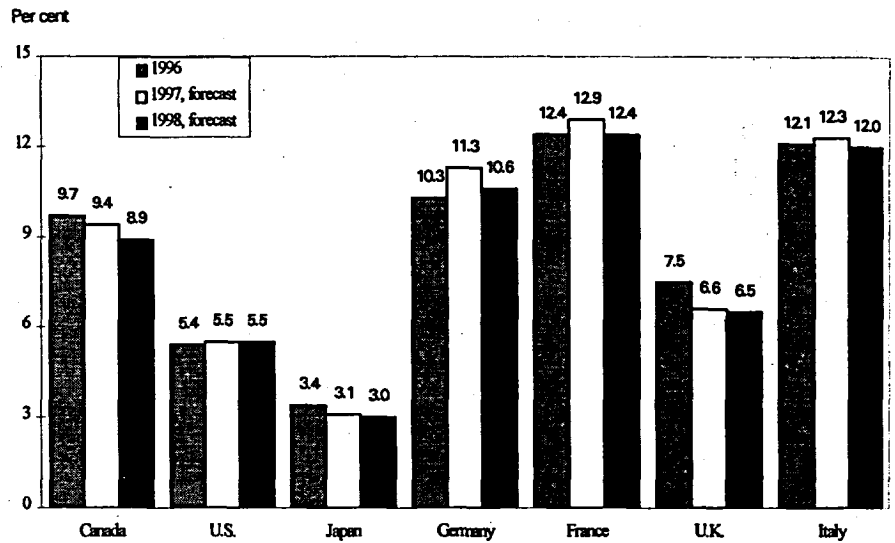


CHART 3

UNEMPLOYMENT RATES 1996-98

Canada has succeeded in reducing unemployment in recent years; the unemployment rate has fallen from 11.3 per cent in August 1993 to 9.5 per cent in May 1997. The decline in the Canadian unemployment rate has been slowed by strong labor force growth. While the unemployment rate in most G-7 countries is expected to edge up in 1997, Canada's rate is expected to decline. The IMF predicts Canada's unemployment rate will continue to fall in 1998 to 8.9 per cent.

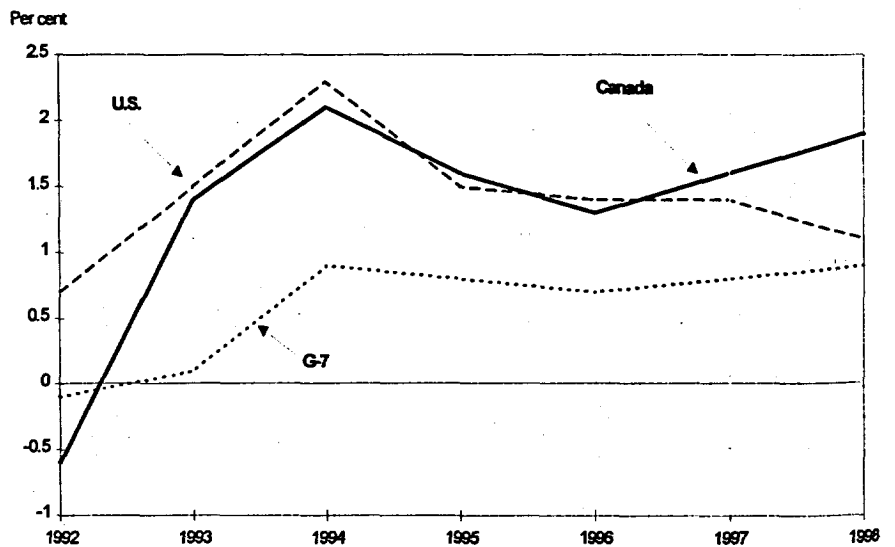


Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1997.

CHART 4

GROWTH IN EMPLOYMENT 1992-98

Since 1993, employment growth in Canada has been significantly higher than the G-7 average and very close to that in the United States. The IMF forecasts that Canada will register the strongest employment growth in the G-7 in both 1997 and 1998.



Source: *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1997.

CHART 5

CURRENT ACCOUNT BALANCES AS A SHARE OF GDP 1991-98

Significant reduction in Canada's fiscal deficit has underpinned a dramatic improvement in the current account, which has narrowed from a deficit of 4 per cent of GDP in 1993 to achieve near balance in 1996. The improvement in the current account has been led by Canada's impressive trade performance. Low inflation, the depreciation in the Canadian dollar, restructuring and slow growth in unit labor costs have boosted Canada's international competitiveness. The IMF predicts that Canada's current account will register surpluses of 0.5 per cent of GDP in 1997 and 0.4 per cent of GDP in 1998.

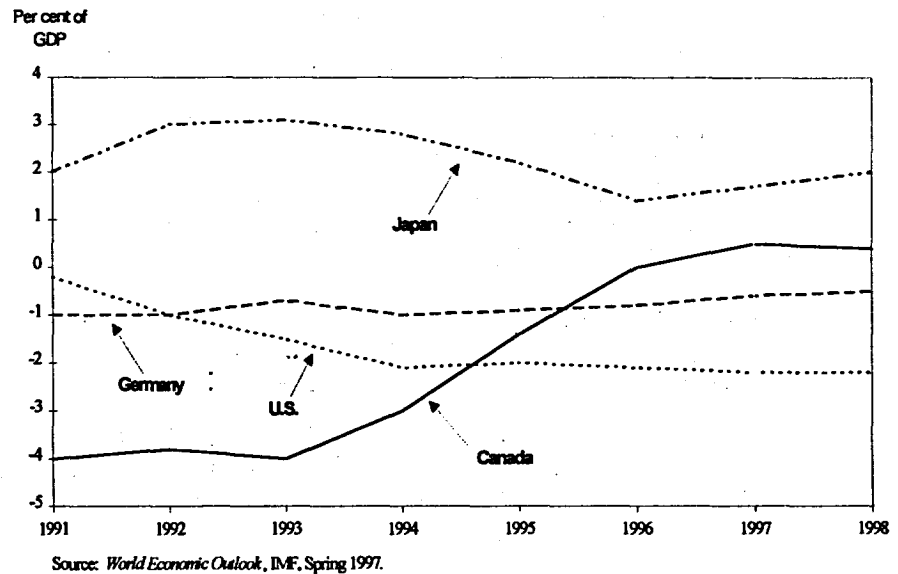


CHART 6

EXPORTS OF GOODS AND SERVICES AS A SHARE OF GDP, 1991 and 1996

Trade accounts for a significant portion of economic activity in Canada. That proportion has been growing rapidly over the past five years owing to the success of recent trade initiatives and the successful completion of multilateral trade negotiations, in addition to Canada's increased competitiveness. Exports of goods and services are equivalent to over 38 per cent of Canada's GDP, by far the largest share among G-7 economies. Trade is also very important for the other economies; therefore, maintaining an open and fair trading system is one of the G-7's priorities.

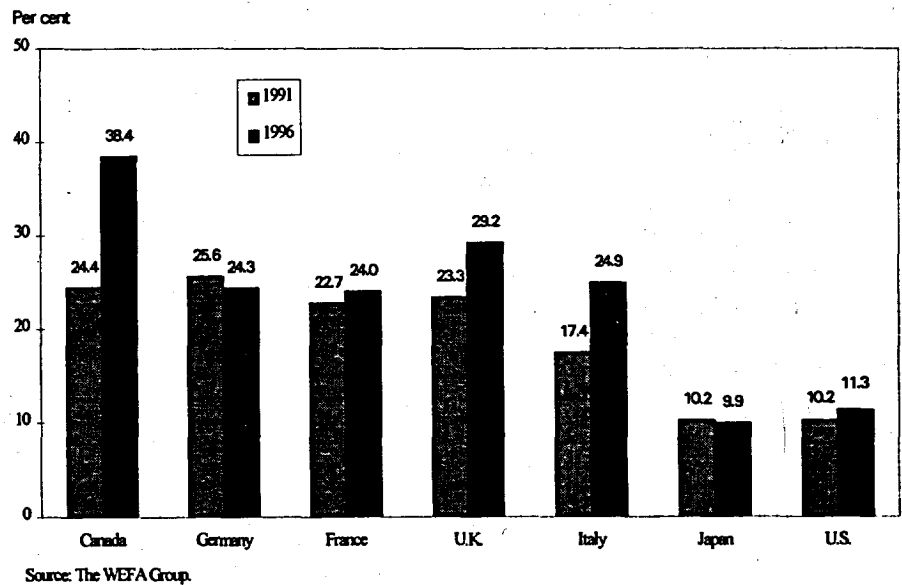


CHART 7

SHORT-TERM INTEREST RATES 1995 TO MAY 1997

Canadian short-term interest rates eased considerably in 1996, falling 250 basis points to 3.1 per cent at year-end. Canadian short-term rates have remained below U.S. rates since March 1996. This marks the longest continuous period in more than 20 years that Canadian short-term rates have remained below U.S. rates. Canadian interest rates are now below U.S. rates on maturities of up to 10 years.

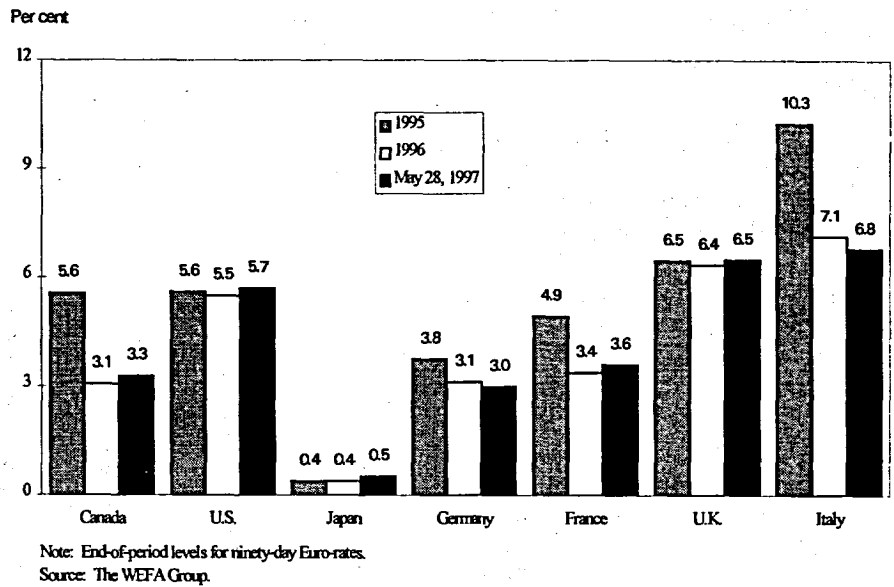


CHART 8

LONG-TERM INTEREST RATES 1995 TO MAY 1997

Efforts to reduce government deficits and debt, combined with a credible commitment to price stability, have been important in bringing down interest rates throughout the G-7. Canada has made significant progress in this regard, with long-term rates falling 90 basis points in 1996, following a decline of 240 basis points in 1995. Although long-term rates have edged up in a number of G-7 countries since the beginning of the year, they still remain relatively low by historical standards.

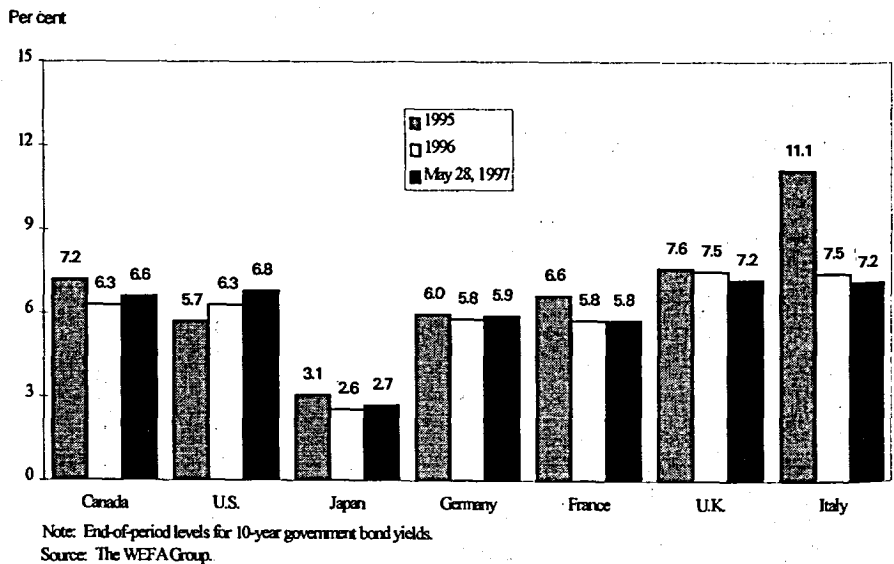
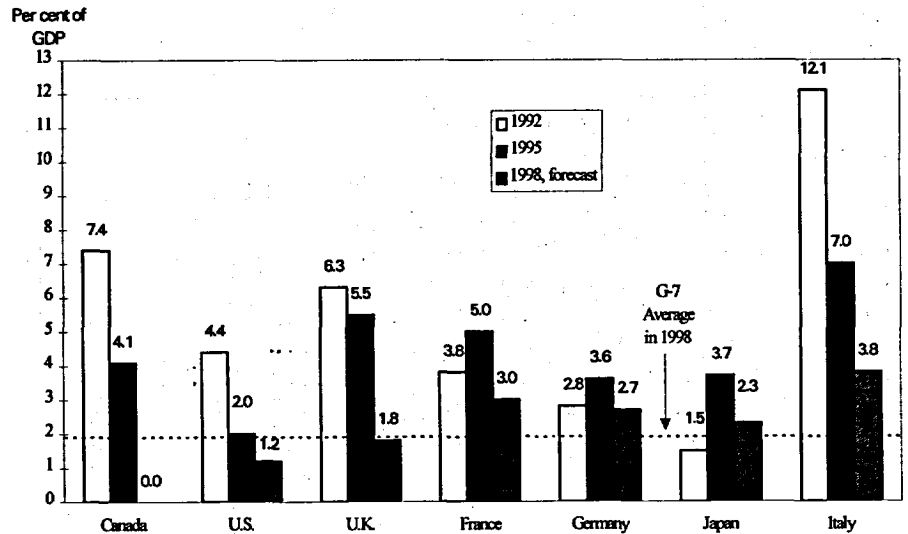


CHART 9

TOTAL GOVERNMENT DEFICIT 1992, 1995, 1998

While general government deficits have been improving in most G-7 countries in recent years, Canada's performance stands out. Unique among the G-7, the Canadian total government deficit is expected to have been eliminated in 1998.

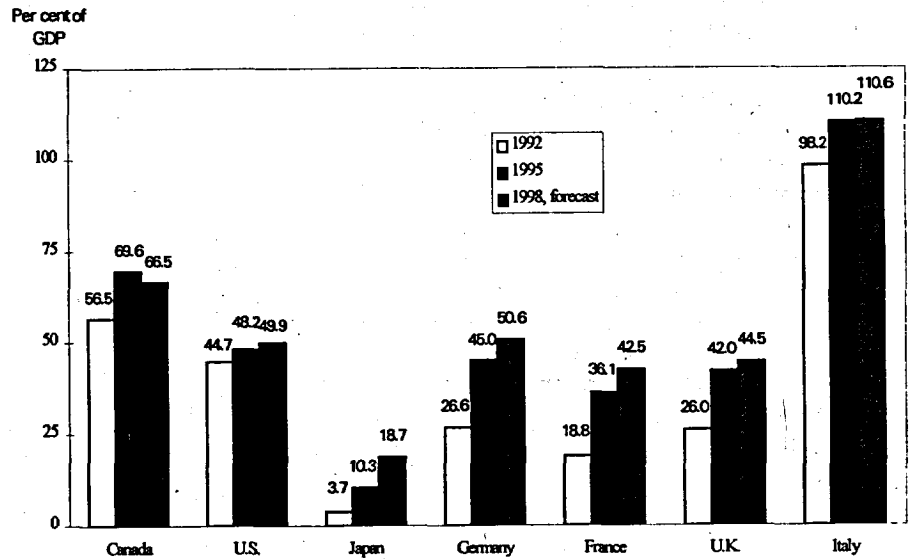


Sources: Department of Finance and *OECD Economic Outlook*, June 1997.

CHART 10

TOTAL GOVERNMENT NET DEBT-TO-GDP RATIO 1992, 1995, 1998

Owing to significant deficit reduction, Canada's net debt-to-GDP ratio stabilized and will begin to decline in 1997. Between 1997 and 1998, the Canadian net debt ratio will decline by 2 percentage points, the largest decline among the G-7. Nonetheless, Canada's net debt-to-GDP ratio remains higher than that of most G-7 economies.



Source: Department of Finance and *OECD Economic Outlook*, June 1997.

Russia

<i>Key Economic Indicators</i> ¹	1996 (estimate)	1997 (forecast)
Total GDP at current exchange rates (\$ US billion)	551	n.a.
Real GDP growth (annual per cent change)	-6	2.5
GDP per person (\$ US)	3,723	3,800
Inflation (annual per cent change in CPI)	47.8	14
Industrial production (annual per cent change)	-5	3
Unemployment rate ² (per cent)	9.5	9.5
Gross international reserves excluding gold (\$ US billion) ³	11.7	19
Government budget balance (per cent of GDP) ⁴	-7.3	-5.7
Foreign debt (\$ US billion) ⁵	128.6	139.4
Current account balance (\$ US billion)	16.1	8.47
Merchandise exports (\$ US billion)	88.3	89.6
Merchandise imports (\$ US billion)	65.3	69.8
Trade balance (\$ US billion)	23	19.8

¹ Unless otherwise indicated, data sources are the IMF or the OECD.

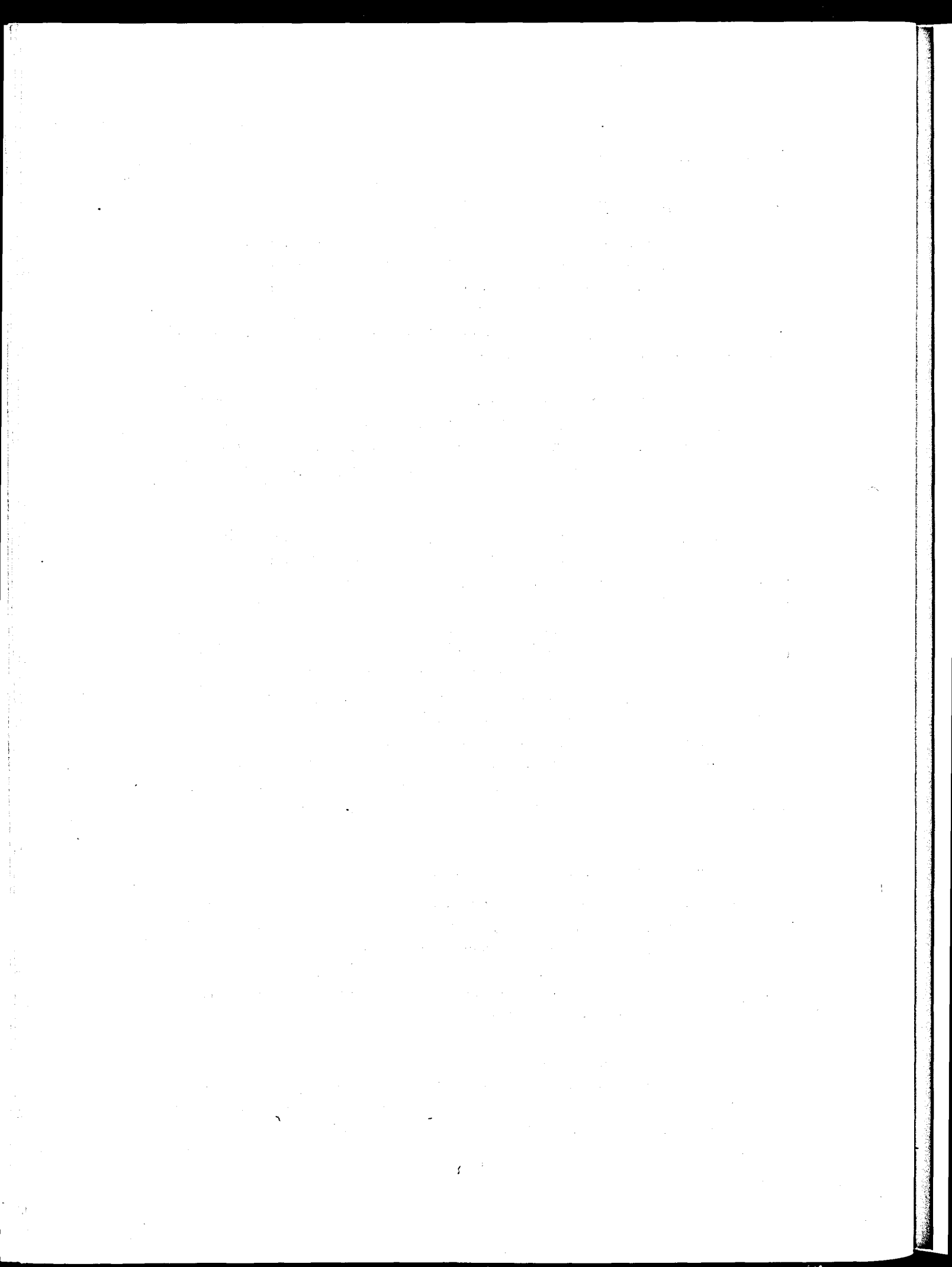
² As defined and measured by the International Labour Organization (ILO).

³ At end of December 1996.

⁴ Federal government.

⁵ Includes public and publicly guaranteed debt, private non-guaranteed, use of IMF credits and net short-term capital.

Key Themes



World Economy

Promoting financial stability

In recent years financial markets have become more global and complex. Technology has broken down barriers to cross-border financial flows. Distinctions between business lines in the financial sector have blurred. The result is more efficient markets and new opportunities. It is important to ensure that public authorities keep pace with these changes and adapt their policies and practices through national and international efforts.

Starting in Halifax in 1995, and continuing last year in Lyon, summit leaders and finance ministers have promoted global financial stability. In particular, finance ministers have encouraged the international supervisory community, composed of banking, securities and insurance regulators, to seek new ways to co-operate.

Summit members are also interested in the emergence of large, global financial institutions whose activities span the banking, securities and insurance sectors. Regulators must be able to develop a complete understanding of these institutions' activities, despite different legal, sectoral and national jurisdictions.

In Lyon, the leaders asked their finance ministers to report back on four issues: improving co-operation among regulators, enhancing market transparency and disclosure, improving regulatory standards in emerging markets, and the implications of new electronic payment technologies such as electronic money. Canada endorses the report submitted by ministers in June. In particular, Canada supports focusing future work on two key matters: improving co-ordination among supervisors of global financial institutions and strengthening the financial systems and regulatory standards in emerging markets.

Progress on helping heavily indebted poor countries

At the Halifax Summit, the G-7 leaders proposed multilateral debt relief for heavily indebted poor countries (HIPC). This initiative was subsequently refined at the Lyon Summit and has been actively pursued by the international community over the past year. In recent months, the International Monetary Fund, World Bank and creditor governments, acting through the Paris Club, have begun to implement this initiative.

The goal is to significantly reduce the debt of countries that have performed well under IMF-administered restructuring programs. The reductions would enable these countries to manage their remaining debts within a reasonable time. They will then be better able to reduce poverty and avoid further debt rescheduling.

To qualify for the initiative, a country must be among the poorest (i.e., be eligible for assistance only from the International Development Association concessional lending window of the World Bank) and face an unsustainable debt situation even after the full application of current debt relief mechanisms. Forty-one countries meet this definition and a significant number should benefit from the initiative. The IMF and World Bank estimate the program could cost between \$5.5 billion and \$8.4 billion US.

The World Bank has made an initial contribution of \$500 million US of an expected total contribution of about \$2 billion US, with the IMF making a contribution of \$250 million US. Other international financial institutions are developing their own mechanisms to contribute or are considering contributing through the World Bank's multilateral HIPC Trust Fund. Funding is in place for the first group of countries that qualified for the initiative. Uganda, whose debts stood at \$1.7 billion US in June 1996, was the first country considered. It will receive debt relief totalling \$340 million US.

Canada has consistently advocated that the unsustainable debt burdens of poor countries committed to economic reform be addressed by the international community. Canada has also supported the sale of a modest portion of IMF gold reserves to be used to finance the relief initiative.

Canada is one of a limited number of creditor countries that have written off virtually all of its outstanding official development assistance debt owed by the poorest countries. As well, all of this Canadian assistance has been on a grant-only basis since 1987. Canada has also forgiven other bilateral debts through the Paris Club since the inception in 1988 of the first concessional debt relief terms, the Toronto Terms.

Trade

Canada's policy

The well-being and prosperity of Canadians depend on a healthy international trade and investment climate. Over the past 10 years, Canada's total annual exports have almost doubled, reaching \$275 billion in 1996. Exports of goods and services now account for more than 38 per cent of Canada's gross domestic product, the highest proportion among G-7 nations.

Canadian trade policy seeks enhanced and more predictable access to the U.S. and other foreign markets, and promotes continuous improvement and expanded coverage of international rules governing trade and investment.

Canada has been successful over the last decade in pursuing these goals. Canada has been involved in negotiating the Canada-U.S. Free Trade Agreement, the North American Free Trade Agreement and the conclusion of the Uruguay Round of the General Agreement on Tariffs and Trade, which led to the creation of the World Trade Organization. These agreements have resulted in a significantly enhanced rules-based framework to aid trade and investment.

Singapore ministerial

The first WTO Ministerial Conference in December 1996, in Singapore, was a milestone for the multilateral trading system. Members reaffirmed their support for initiatives that liberalize information technology, basic telecommunications services and financial services. They also supported further negotiations and reviews, as agreed to in the Uruguay Round package, in such areas as agriculture and services. Other items such as investment, competition policy and transparency in government procurement were added to the WTO agenda, demonstrating the system's ability to evolve to meet the needs of the changing global economy.

As well, Canada is expanding trade liberalization and pursuing market access priorities through complementary initiatives. These include a focus on Asia-Pacific through the Asia-Pacific Economic Cooperation forum; activity in Latin America, including the Free Trade Area of the Americas discussions and a bilateral agreement with Chile; progress with Europe through the Canada-European Union Action Plan, and, beyond these, further liberalization through free trade agreements with countries such as Israel.

Employment

Employment and job creation remain a prime concern and objective for summit countries. Not all countries have yet seen a satisfactory recovery in job growth, and more needs to be done in some cases to improve structural performance and to restore sound long-term fiscal positions. Canada's rate of job creation remains among the best of summit countries: over the last 3½ years employment has risen by about six per cent. However, Canada's labour force growth has also been among the highest of the summit partners, outpacing job creation. Nevertheless, the strong outlook for Canadian growth over the next year will lead to further robust increases in employment.

Summit countries are implementing a number of policies to promote employment. These include enhancing incentives to work and lowering payroll taxes, improving and matching skills and education to demand, fostering entrepreneurship and helping disseminate new technologies.

In Canada, the government has focused its jobs strategy on generating economic growth and creating an environment conducive to private sector job creation by setting the conditions for strong private sector performance in a knowledge-based economy and society. This means a global economy driven by information technologies and the strategic use of knowledge. Government initiatives have stimulated increased use of technology by all economic sectors, established measures and incentives for increased private sector research and development and innovation, promoted the trade and export potential of small and medium-sized enterprises, encouraged the development of a lifelong learning culture for all Canadian workers, and targeted investment in key industrial sectors. Other measures include reform of the Employment Insurance Program to cut contribution rates and a shift in spending to active labour market policies.

On February 18, 1997, the federal budget presented a variety of job creation initiatives that included

- restoring Canada's fiscal health to produce economic conditions for strong private sector job creation;
- promoting youth employment through internships and opportunities for work experience;
- supporting small-business growth and job creation through financing assistance and employment insurance premium relief;
- assisting the renewal of infrastructure in urban and rural communities;
- providing assistance for skills development and post-secondary education; and
- investing in technology and promoting innovation.

Small and medium-sized enterprises and job creation

As with other industrialized countries, the contribution of small and medium-sized businesses to Canada's economy and employment picture is impressive. In Canada, companies with less than 500 employees were estimated to have contributed 57 per cent of the total private-sector gross domestic product in 1993. They continue to create most new jobs and form the majority of Canadian companies. All but approximately 2,000 of the 922,182 businesses in Canada in 1993 were small and medium-sized.

Because of the importance of these enterprises to economic growth, Canada supports the discussions under way in international forums and looks forward to views expressed at the Denver Summit. The Organisation for Economic Co-operation and Development, for example, is conducting comparative studies of government best practices to strengthen these businesses and the effect of globalization on them.

In 1994, Canada developed a new framework with two basic goals to help small business — promote a business environment conducive to small business growth and target limited government resources more effectively to enhance competitiveness and growth.

Canada's policies, which are designed to encourage competition, are based on issues identified by the private sector in the 1994 Small Business Policy Review. The issues are financing, taxation, excessive regulation and paper burden, skills development, science and technology, and international business development. Initiatives include

- increasing the amount of money available to small businesses through the small business loans from \$4 billion to \$14 billion;
- reducing payroll taxes;
- revoking about 250 regulations and revising another 370;
- establishing a Canadian technology network to invest in research and development; and
- increasing information, advice and support for marketing Canadian exports.

APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) will host a forum and exposition in Ottawa from Sept. 15 to 19 to help develop and strengthen small and medium-sized businesses. It will conclude with a meeting of APEC ministers responsible for these businesses.

Africa

Building on the partnership for development approach launched at the Lyon Summit, Africa will be a major theme at Denver.

Africa is a vast continent of 700 million people, 1,000 languages and cultures and 53 countries. It is a continent of great physical diversity, natural wealth and human potential. At the same time, many African countries — particularly in the sub-Saharan region — are extremely poor and in enormous need of social development, infrastructure, services, training and education.

Canadian approach

Canada's approach flows from the three objectives outlined in the government's 1995 foreign policy statement, *Canada in the World*.

- Fundamental Canadian values are served by helping the poor.
- Canadian security is enhanced by making Africa more secure and stable.
- An increasingly prosperous Africa will benefit Africans and Canadians through growing trade and investment.

For many years Canada has supported African development. In fact Africa receives almost half of Canada's official development assistance. As early as 1987, Canada wrote off all debt to sub-Saharan countries resulting from previous aid loans and has used grants to provide all subsequent aid. Consistent with the debt relief terms agreed to by the Paris Club of creditor countries, Canada has also forgiven over \$1 billion in export credits originally extended by the Canadian Wheat Board and the Export Development Corporation, including to many countries in sub-Saharan Africa. Canada is participating in further international efforts to reduce the debt of low-income countries.

Approximately 95 per cent of exports from the least-developed countries of sub-Saharan Africa enter Canada duty-free and the average tariff rate for all African countries is 0.67 per cent. In 1996, Canada reduced preferential rates of duty on over 3,000 products from developing countries and broadened General Preferential Tariff coverage.

The Denver context

The Denver Summit is expected to focus on practical and concrete ways to encourage sustainable development in sub-Saharan Africa. It will build on the development partnership, outlined at Lyon, among developing countries, developed countries and multilateral institutions.

Canada emphasizes building African capabilities by using different approaches depending on the level of development. Effective and sustainable development in Africa depends on the capacity of African countries to govern effectively, to establish peace and to manage their economies in order to take advantage of global trade and investment opportunities. Canada looks to multilateral development institutions to play a key role in these areas, especially in fostering regional approaches and dialogue. Canada's approach also emphasizes the importance of African ownership of the development process and the need to pursue an active dialogue that involves Africans.

Knowledge and information technologies are vital tools for development. Canada's aim is to help developing countries harness these tools. Canada contributes to the African Information Society Initiative. This is an African plan, through the Acacia Initiative, developed by the International Development Research Centre. It aims to help sub-Saharan communities use information and communications technologies for social and economic development. As well, Canada will co-host, with the World Bank, a conference on knowledge for development in the information age — Global Knowledge '97— in Toronto, June 22–25.

Another Canadian priority is to integrate the poorest into the global economy. This means improving the capacity of the least developed countries, especially those in sub-Saharan Africa, to take advantage of preferential trading arrangements. Canada also encourages increasing private capital flows, given their huge development potential, to the poorest countries. At the same time, Canada recognizes a continuing role for official development assistance for poverty reduction, social development and environmental protection, particularly in reform-minded, poor countries as yet unable to attract significant private investment.

Peacebuilding

Development progress depends on a secure and stable environment. Recent and ongoing conflicts in Africa accentuate the need for peacebuilding in war-torn and conflict-prone regions. In Canada's view, peace and stability in Africa will be enhanced by improving the continent's capacity to deal with security in the broadest sense.

There is a strong relationship between good governance, democratic principles, human security, and a country's economic performance. Canada supports measures to encourage the rule of law, the building of civil society, the effective allocation of public resources, the reduction of military expenditures, and the functioning of open and honest government.

Role of international organizations

Canada continues to support the agenda adopted at the 1995 Halifax Summit for international financial institutions, both in terms of its relevance for development generally and to Africa in particular. Continuing Canadian objectives for these institutions include

- focusing concessional resources on the poorest;
- broadening support for social development objectives and peacebuilding;
- enhancing transparency, stakeholder participation, and environmental and gender sensitivity;
- promoting good governance, including the reduction of excessive military expenditures; and
- maintaining progress on institutional reform.

Canada has been in the forefront of the World Bank/International Monetary Fund-led international debt relief exercise known as the heavily indebted poor country initiative, which has particular resonance for Africa. Canada is pressing for generous implementation of the initiative, which was supported by G-7 leaders at Lyon.

To encourage local ownership and a partnership approach to development in Africa, Canada places emphasis on the importance of regional co-operation, including through regional institutions. These include the Organization of African Unity, the African Development Bank, the Southern African Development Community and the Intergovernmental Authority on Development.

Canada also supports the co-ordination of Africa initiatives by the UN system and international financial institutions, such as the UN Economic Commission for Africa, UN Conference on Trade and Development, and the World Bank's Special Program of Assistance for Africa and Partnership for Capacity Building in Africa.

The Environment and Sustainable Development

Over the last 25 years, environmental issues have become increasingly important on the international agenda. Since the 1992 Rio Earth Summit, these issues are now viewed through the wider "sustainable development" lens. Sustainable development means integrating environmental, social and economic concerns to ensure that current needs are met without compromising the ability of future generations to meet their own needs. Once perceived as primarily local, many environmental problems are now recognized as having a regional and global impact. Their solutions must not only come through concerted domestic and international co-operation and action but also by integrating economic, social and environment agendas.

Addressing sustainable development concerns

Recent economic summits have played a significant role in addressing and providing high-level impetus to a number of emerging sustainable development issues on the international agenda.

Substantive discussions on the environment at the 1988 Toronto Summit led to an official endorsement of the principle of sustainable development. Subsequent summits have addressed such key issues as climate change, ozone depletion, sustainable forest practices, management of oceans, land-based sources of marine pollution, the protection of fish stocks and other living marine resources, conservation of biodiversity, endangered species, management of toxic chemicals and the "greening" of development banks and governments.

Summits have also addressed the economic aspects of sustainable development, such as financial and technological assistance, trade, and the environment. The social dimension has been addressed through discussion of links between environment and development issues such as poverty, lack of education, access to fresh water, and between health and the environment and the importance of good governance and public participation.

Summit leaders have supported the 1992 UN Conference on Environmental Development (the Rio Earth Summit) and the creation of its followup body, the UN Commission on Sustainable Development. They also support the important role of the World Bank, International Monetary Fund and other bodies in promoting sustainable development and the different roles the UN Commission on Sustainable Development and the UN Environment Programme are intended to play. The interest shown by summit leaders in UN reform issues has also extended to improving the effectiveness of UN environment-related bodies.

Environment ministers from summit countries have met informally for the past five years, most recently May 4-6, 1997, in Miami. The meeting focused on the environment as it affects children's health and measures that the Eight have agreed to promote domestically.

The Denver Summit comes in an important year for the international sustainable development agenda, ending one day before the start of a UN General Assembly Special Session on Environment and Development that will review outcomes five years after the 1992 Earth Summit. This message was reinforced in recent discussions in Miami.

UN General Assembly Special Session

The UN General Assembly Special Session on Environment and Development will be held June 23-27 in New York. Leaders from all summit countries are expected to participate. Among key issues for Canada are forests, climate change and fresh water.

Forests

At the Earth Summit in 1992, governments agreed to a non-binding statement of forest principles. However, Canada believed that much more was needed if all of the environmental, economic and social values of forests were to be fully recognized.

A breakthrough occurred in 1994 when Canada and Malaysia agreed to work together in identifying common ground between developed and developing countries. This led to an intergovernmental working group on forests, which helped prepare the way for the UN Commission on Sustainable Development to establish the Intergovernmental Panel on Forests in 1995 as a single forum for forest policy discussions. This panel submitted its recommendations to the commission on 11 key policy issues in April 1997.

The panel and associated initiatives have provided the global community with a clearer understanding of forest issues and how to build on the achievements to date. The idea of a legally binding international convention on forests has attracted considerable support as a next step. A decision on the launch of a forest convention, supported by G-7 countries as early as the 1990 Houston Summit, is expected to be taken at the UN General Assembly Special Session. Canada and other countries believe that a convention would

- help formalize an integrated and comprehensive international forest agenda and plan of action;
- encourage greater global commitment to sustainable forest management;

- promote more effective means by which the international community governs forest issues based on the principles of open, participatory and transparent decision making; and
- improve co-operation and co-ordination in financial assistance and technology transfer to help developing countries manage forest resources more effectively.

These steps would ensure economically and environmentally sustainable global trade in forest products and would contribute to the health of the world's forests.

Canada's position of strong advocacy of a forest convention enjoys the full backing of all Canadian provinces and territories; as well as many Canadian forest stakeholder groups, including industry and labour.

Despite significant progress since the 1992 Earth Summit on a common approach to the management of the Earth's forests — a resource vital to the well-being and prosperity of future generations — they continue to be destroyed and degraded at alarming rates in many parts of the world. From Canada's perspective, reversing this trend and achieving sustainability requires urgent action and long-term political commitment by all countries. Five years of voluntary action have not made a significant enough impact. Strong, legally binding commitments would ensure real action on promoting sustainable forest management.

Climate change

A major result of the Rio conference was the UN Framework Convention on Climate Change whereby developed countries committed to aim to reduce greenhouse gas emissions to 1990 levels by 2000. Current climate change discussions centre on completing negotiations for a legal instrument for commitments on greenhouse gas emissions after the year 2000. Further action will be taken in Kyoto, Japan, in December 1997, at the Third Conference of the Parties to the Convention.

An agreement at Kyoto is essential, given the international consensus that human activities have a discernible influence on the global climate. This influence can result in harmful impacts on ecosystems, with potential consequences for food supply, water resources and human health. It is projected that Canada, as a northern country, will experience greater temperature changes with climate change than most other regions of the world.

Climate change is a global problem that cannot be solved by developed countries alone since emissions from rapidly growing developing economies are increasing significantly. All parties to the convention on climate change will have to take steps to reduce greenhouse gas emissions to meet the ultimate convention objective of stabilizing greenhouse gas concentrations in the atmosphere at a level that would prevent dangerous interference with the climate system.

The main contributor of greenhouse gas emissions is carbon dioxide from the burning of fossil fuels. Given the prominent role fossil fuels continue to play in economic development, there is also a growing awareness that an agreement on legally binding targets and timetables requires significant social and economic adjustments by developed countries. Reducing fossil fuel use in Canada is a challenge, due in part to our large land mass, cold climate, energy-intensive and resource-based industry, relatively high rate of population growth and a thriving economy.

Although progress has been made in reducing emissions, current projections show that unless additional measures are taken, Canadian greenhouse gas emissions in the year 2000 will be at least eight per cent higher than our 1990 emissions. Most other countries will also be unable to achieve the Rio commitment. Partnerships with industry, non-governmental organizations and provinces, and involvement by the public are key to finding cost-effective solutions. At the Joint Energy and Environment Ministers' meeting in Toronto in December 1996, ministers agreed to continue to strengthen efforts to limit greenhouse gas emissions.

Fresh water and development

Pressures on the quality and quantity of fresh water resources are quickly emerging as major environmental, economic and social issues, particularly in the developing world. More than 1.2 billion people lack access to clean drinking water and over 2.9 billion do not have access to adequate sanitation facilities. The result is a spread of infectious diseases causing more than five million deaths annually, mostly infants. Sustainable management of fresh water resources is essential, given that availability of good quality fresh water is a basic element of human need, economic development and environmental conservation. Canada, as a country with a strong capacity in the sound management of fresh water resources, will work in partnership with developing countries to strengthen their capacity to address their current and future fresh water needs.

Nuclear Issues

Nuclear safety

Over 400 nuclear units generate 17 per cent of the world's electricity in 30 countries, and nuclear power is expected to continue to be a significant source of energy. The 1986 Chornobyl disaster created widespread concern about the safety of nuclear power, and highlighted the need for co-ordinated international action. The accident raised serious questions about reactor design and operation, and the lack of effective regulatory agencies in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union.

Nuclear safety assistance

At the 1992 Munich Summit, leaders pledged to provide assistance in improving safety levels at Soviet-designed nuclear plants still operating in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union. The Nuclear Safety Working Group was formed to co-ordinate activities to support this objective. G-7 and other countries have now committed more than \$1.5 billion for nuclear safety improvements in Bulgaria, the Czech Republic, Hungary, Lithuania, Russia, the Slovak Republic and Ukraine. The Nuclear Safety Account, established by the G-7 and managed by the European Bank for Reconstruction and Development, has contributed more than \$430 million to projects in Bulgaria, Lithuania, Russia and Ukraine. Canada has contributed \$19.5 million to the account and committed a total of \$78 million overall for nuclear safety related projects.

Chornobyl Memorandum of Understanding

Signed in Ottawa in December 1995, this memorandum of understanding between the G-7 and Ukraine outlined a comprehensive program to support the closure of the Chornobyl nuclear power plant by the year 2000. The program included rehabilitating conventional energy plants to prepare for the decommissioning of the Chornobyl station. The MOU committed the G-7 and Ukraine to develop a cost effective and environmentally sound approach to the shelter for Chornobyl Unit 4. Western and Ukrainian experts have now agreed on a plan to stabilize the sarcophagus around Chornobyl's Unit 4 at a cost of \$758 million and a forecast schedule of eight to 10 years.

Moscow Summit followup

The Moscow Summit on Nuclear Safety and Security in April 1996 focused on international co-operation in nuclear safety and security. The International Convention on Nuclear Safety, which codifies fundamental safety principles for the regulation, management and operation of nuclear installations, became effective on October 24, 1996. The convention obligates states to report on their

safety measures and to review their national reports at a meeting of all signatories. Preparations are under way for the first review meeting in April 1999.

Fissile materials for weapons

Experts met in October 1996 to examine how to safely and effectively manage fissile materials no longer required for defence purposes. They concluded that using the material in reactors was the most promising way of making weapons-grade plutonium inaccessible for reuse in nuclear weapons. Immobilizing the plutonium in glass or ceramic logs with high-level radioactive waste was also seen as an option for some countries.

Once plutonium is converted to a mixed-oxide (MOX) fuel and then consumed in a reactor, it is of too low a quality to be used in nuclear weapons. France, Germany and Russia are collaborating on a project for the construction of a MOX fuel fabrication plant in Russia using French technology and German equipment. Canada and Russia, in collaboration with France and Germany, are investigating ways of adapting this plant design to produce MOX fuel for both Russian VVER and Canadian CANDU reactors.

The safety, security, cost and technical feasibility of the various options will be studied over the next two years, with the intention of then committing facilities for the start of surplus weapons-grade plutonium disposition early in the next decade.

Nuclear liability

At the 1996 Moscow nuclear safety summit, participants agreed that all countries with nuclear installations should have an effective liability regime to assure adequate compensation to victims of, and for damage caused by, nuclear accidents. Canada's regime is being reviewed to ensure that it meets, or exceeds, the most recent internationally accepted norms. It was also agreed to improve the international regime by negotiating amendments to the Vienna Convention on Civil Liability for Nuclear Damage and a supplementary funding convention which would include a mechanism to supplement national compensation funding. Canada contributed positively to the successful conclusion of these negotiations and is considering its participation in one, or both, of these new instruments.

Aging Populations

Active aging

Leading up to the Denver Summit, the eight summit countries have agreed that the challenges and opportunities created by aging populations should be discussed around the theme of "active aging." Governments want policies that support their senior citizens by extending their opportunities to participate in a range of community activities. They also recognize that action should be taken now, while there is still time, to ensure their pension and health care systems are sustained when increasing demands are placed upon them by aging populations.

Challenges and opportunities

Canada's population, like that of other industrialized nations, is aging. Canadians are having fewer children and are living longer. Accordingly, the proportion of persons over the age of 65 years will increase significantly in the years ahead. Canada will have 8.8 million seniors by 2030, more than double today's 3.7 million.

Canada's aging population has created public policy challenges but it will also provide opportunities. There will be relatively fewer, younger workers to support the growing demands placed on our public pension and health care systems. Over the next decade there will be five working-age Canadians for each person aged 65 and over. By 2030, the ratio will drop to three to one. The cost pressures will begin to be felt in 2010, when the first of the postwar baby boom generation reach age 65, and will peak around 2030. On the other hand, Canadians are living not only longer but healthier lives. Many seniors have both the desire and ability to remain active and productive well into their later years — through work, voluntarism, family care giving and other activities. Public policies should be designed to support this new reality while continuing to provide appropriate care to frail members of the older population.

Protecting Canada's pension system

Recognizing these challenges, Canada has made the financial sustainability of its retirement income system a major priority. As a result, Canada is at the forefront of most countries coming to grips with the cost pressures associated with an aging society.

In contrast to some other countries, Canada is fortunate to have a pension system with a good balance between its two public components and its private components. Building on this strength, a number of changes have been announced to both the public and private components of Canada's retirement income system to ensure Canadians can be confident their pension system will continue to serve them well. The final step will be legislation to effect these changes.

- Currently, Old Age Security guarantees a basic level of retirement income to all Canadians, and the Guaranteed Income Supplement provides additional benefits to low-income seniors. A new Seniors Benefit — to take effect in 2001— will combine OAS and GIS into a single, fairer and more targeted system of assistance. It will slow cost increases while protecting assistance for those who need it most. Today's seniors will be permitted to retain their OAS/GIS benefits, if they prefer.
- The Canada Pension Plan is a compulsory, contributory, earnings-based public pension plan. There is federal-provincial agreement to make the Canada Pension Plan sustainable: it provides for fuller funding, a new investment policy, changes to the way some benefits are calculated and tighter administration. By acting now, cost increases can be moderated and contribution rates held to affordable levels.
- Canadians are encouraged to save privately to supplement their public pensions. Changes have been introduced to make tax assistance for private retirement savings fairer and more effective.

Preparing to meet the health needs of an aging population

Preparing for the health needs of an aging population is also a Canadian priority. These needs will be met through efficient and effective management of the public health care system.

Modernization of the health system will involve the development of integrated services that provide for both acute and long-term care needs. The final report of the National Forum on Health, presented in February 1997, recommends shifting spending from hospitals to less costly, community-based care. It also endorses pharmacare, home care and the rationalization of human resources and technologies.

With the help of the Health Transition Fund announced in the 1997 budget, Canada will develop and evaluate innovations in areas such as home care, primary care and pharmacare to meet the challenge of caring for an older population.

Delaying or preventing the onset of chronic, debilitating diseases that affect many older people is also increasingly important in an aging society. Canada is studying health in later life and is investing in research on the determinants that promote healthy aging and on chronic diseases such as osteoporosis and Alzheimer's disease, which primarily affect older adults. As well, Canada promotes healthy behaviours, policies and environments that lead to ongoing improvements in seniors' health status, moderating the impact of aging on the cost of providing health care and contributing to seniors' ability to remain active longer.

Emerging Infectious Diseases

The 20th century has seen remarkable progress in the struggle against a wide range of infectious diseases. Some, such as smallpox, have been eliminated and many others, such as polio, have almost been eliminated.

However, as the century closes, emerging (and re-emerging) diseases are becoming a serious problem, particularly in developing countries. These include cholera, tuberculosis and HIV/AIDS. In 1996, three million people died of tuberculosis and it is estimated that by the end of 1996, 29.4 million adults and children had been infected with HIV. Some 1.5 million people died of AIDS in 1996. In addition to known diseases, some 30 new and highly infectious diseases have been recorded in the last 20 years.

A number of factors have caused infectious diseases to become a serious issue. These include growing world population; conflict and social upheaval; population movements; increased international air travel; changes in land use that bring populations into closer contact with remote environments, which can harbour disease-carrying insects and animals; changes in food processing and handling; substance abuse; and unsafe sex.

Canada considers the UN's World Health Organization to be the most appropriate co-ordinator of international work on emerging infectious diseases. Canada believes the WHO's main priority should be to quickly develop a modern, effective global disease-surveillance system that would give immediate, practical information on outbreaks, trends and control methods. Also, because of the link between HIV/AIDS and tuberculosis, efforts should be co-ordinated across diseases.

The UN response to HIV/AIDS is co-ordinated through UNAIDS, a program involving various UN agencies, the WHO and the World Bank. UNAIDS provides international best practices and critical technical support, and some financial assistance to country programs.

The Canadian International Development Agency has contributed over \$120 million to the international fight against HIV/AIDS since the beginning of the epidemic, including some \$13 million annually in 1990-95, increased to \$16-17 million per year as of 1996-97. In 1996-97, CIDA contributed

\$3.5 million to the UNAIDS program and expects to make a similar contribution in 1997-98. CIDA and Health Canada contribute jointly to the global fight against tuberculosis.

For the latest five-year funding period (1993-98), the Canadian government, through Health Canada, will have allocated \$203.5 million to Canada's National AIDS Strategy, or \$40.7 million annually. Almost half of the annual amount (\$17.8 million) was earmarked for research and monitoring.

Ongoing Global Agenda

International institutional reform

Canada believes that continued commitment is essential to revitalizing the United Nations and ensuring its relevance and effectiveness well into the next century. The Halifax and Lyon summits set a wide-ranging reform agenda to strengthen the UN and prepare it to meet new global challenges. The Denver Summit will provide an opportunity to build on these initiatives and outline future steps. Canada is working with other UN members to implement proposals to improve the organization.

Leaders agreed on a substantial reform agenda in the economic and social fields to help clarify the role of the UN in relation to the Bretton Woods institutions (International Monetary Fund and World Bank), to promote clearer mandates for UN bodies, to eliminate duplication, encourage better coherence and co-ordination of UN activities and increase the effectiveness of UN development programs.

In line with these commitments, Canada has pursued reforms to

- simplify the structure of the UN Secretariat involved in development;
- strengthen the Economic and Social Council;
- review the role of specialized agencies with a view to eliminating overlap;
- review the UN's funds and programs to promote better co-ordination of their activities in the field; and
- streamline the UN machinery in the economic and social areas.

Canada has supported ongoing reforms in various UN bodies such as the Economic and Social Council and its organs, and the UN Conference on Trade and Development, and has urged a sustained and expanded reform process.

Democracy, human rights and peacebuilding

The Lyon Summit noted that "democracy, human rights and good governance are indispensable components of development." At the Summit of the Eight in Denver, leaders will take up this same theme in seeking ways to better co-ordinate their efforts to assist transition to democracy, good governance and human rights around the world.

Human rights and democratic development have long been a major focus of Canadian development co-operation and diplomacy. The Government of Canada provides substantial support to initiatives in these areas through programs aimed

at strengthening the democratic process, respect for human rights and the rule of law, building civil society, conflict resolution and peacebuilding, recognizing that sustainable development depends on a solid foundation of good governance.

But in countries where there is no underlying foundation of peace, establishing democracy poses greater challenges. At the Halifax Summit, G-7 leaders affirmed their commitment to co-ordinate their efforts to prevent, manage and resolve conflicts. Since Halifax, Canada has been strengthening its peacebuilding capacity. In October 1996, the government established the Canadian Peacebuilding Initiative, including the Canadian Peacebuilding Fund. The Denver Summit will provide an opportunity to build on Canada's work in this area and enhance co-operation among Summit participants.

Canada has been instrumental in ensuring that summits address global human rights issues. The international community needs to ensure accountability for gross violations of human rights and Canada supports the position of UN High Commissioner for Human Rights as one means of ensuring this accountability. The elimination of child labour is also of high priority to Canada, which has called for the speedy adoption of an international labour convention on the eradication of intolerable forms of child labour.

Anti-personnel landmines

Canada and other like-minded states are working to address the humanitarian issue caused by anti-personnel mines, which kill and injure thousands of people every year. A total of 156 states supported a United Nations General Assembly resolution in December 1996 which urges states "to pursue vigorously an effective, legally binding international agreement to ban the use, stockpiling, production and transfer of anti-personnel mines with a view to completing the negotiations as soon as possible." No state voted against this resolution and only 10 abstained.

In January of 1996, Canada, in partnership with a global coalition of like-minded states, international organizations, UN agencies and non-governmental organizations, began working toward a global ban on these mines. In October 1996, the Ottawa conference Toward a Global Ban on Anti-Personnel Mines brought together 50 participant and 24 observer states to discuss a strategy for achieving a global ban. In the Ottawa Declaration, participating states committed to ensuring "the earliest possible conclusion of a legally binding international agreement to ban anti-personnel mines." Canada invited all states to work with Canada in negotiating a ban to be signed by December 1997. As of May 1997, more than 60 states had expressed their commitment to sign.

The Brussels Conference (June 24-27) will build on the existing momentum and lay the groundwork for treaty negotiations to be held in Oslo in September. This session will produce the actual treaty, which all states will be invited to sign in Ottawa the first week of December.

Transnational organized crime and corruption

At the 1995 Halifax Summit, a senior experts group on transnational organized crime was set up with representatives from police, legal, immigration, customs, and intelligence agencies. Leaders presented them with a threefold mandate: 1) to examine the level and quality of co-operation among countries, 2) to review existing bilateral and multilateral arrangements and to identify gaps, and 3) to propose recommendations for addressing those areas in which improvements are necessary or useful.

As chair of the Halifax Summit, Canada was responsible for launching the experts group and developing the 40 recommendations approved by the Lyon Summit to combat transnational organized crime. The experts group recommendations have also been the subject of considerable discussion in the UN Commission on Crime Prevention and Criminal Justice, where Canada, its summit partners and like-minded nations are promoting co-operative, integrated responses to deal with organized transnational crime and money laundering.

Domestically, a number of the specific recommendations are reflected in new legislation in Canada on combatting computer crime and organized criminal groups. The work of the group has helped improve bilateral and international co-operation in areas as diverse as countering travel document fraud, exchanging information on law enforcement practices, co-operating on firearms control and examining the impact of new and emerging technologies.

Counter-terrorism

Canada's fight against terrorism has resulted in policies and laws based on the premise that terrorism must be prevented, that all terrorists must be brought to swift justice and that there must be no sanctuary or support for terrorists.

Convinced that combatting terrorism requires international co-operation, Canada has worked with its G-7 partners for almost two decades in countering terrorism. Canada has ratified and implemented all 10 of the international conventions targeting such specific aspects of terrorism as hijacking, theft of nuclear material and hostage taking.

In December 1995, Canada hosted a ministerial meeting of the eight Summit countries on terrorism which resulted in the Ottawa Declaration and Guidelines for Action. These included calling for the adoption by all states of the

international counter-terrorism conventions; promoting mutual legal assistance and extradition; strengthening the sharing of intelligence on terrorism; urging all states not to make concessions to hostage takers; taking steps to deny terrorists sanctuary and support; and strengthening protection of aviation, maritime and other transportation systems.

These Guidelines for Action and the subsequent 25 specific recommendations have been adopted or supported by the UN, the Organization of American States and other regional organizations. Specific initiatives receiving broad international support include the Canadian-chaired UN drafting committee on the suppression of terrorist bombings.

In line with recent recommendations from various international agreements, Canada is taking a number of domestic actions. These include fully using recently enacted immigration procedures directed against terrorists; assessing improvements to travel and immigration documentation; examining measures to ensure no funding is provided to terrorists; establishing new avenues of information sharing; and pursuing international legal co-operation.

Arms control

The proliferation of weapons of mass destruction is a serious threat to international peace and security. Stemming the spread of nuclear, chemical and biological weapons is one of the most important challenges facing the world. Canada is working to ensure continued progress in this area.

The Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons is the cornerstone of efforts to prevent the proliferation of nuclear weapons and to pursue nuclear disarmament; strengthening it and ensuring that all parties adhere to it is key to global security. At the first preparatory meeting for the Nuclear Non-Proliferation Treaty Review Conference, which took place April 7-17, 1997, Canada helped lay the foundation for future work to strengthen the treaty by providing for a substantive review as called for in the Principles and Objectives for Nuclear Non-proliferation and Disarmament, and fulfilling Canada's commitment to permanency with accountability.

The Comprehensive Test Ban Treaty was called for by the treaty parties in 1995. Canada welcomes the conclusion of this treaty which will end forever nuclear testing and make a major contribution to the attainment of Canada's non-proliferation test and disarmament objects. Canada urges all states to ratify the treaty as soon as possible.

All participating states also committed themselves to negotiating a fissile material cut-off treaty. A mandate for negotiating such a treaty was agreed to at the Conference on Disarmament, and Canada hopes negotiations will begin soon.

Another tool in the fight against the proliferation of weapons of mass destruction is the Chemical Weapons Convention, which entered into force on April 29, 1997. Ninety states have ratified the Convention and the First Conference of States Parties just finished its work in The Hague.

Canada is participating actively in negotiations of a verification regime for the Biological and Toxin Weapons Convention. Such a regime would greatly increase the world's confidence in the prohibition of these weapons, promoting security for all.

International Forums

Discussions held during the Summit augment work being done in other international forums. This section highlights two areas in which Canada plays a key role this year and which are linked to the Denver agenda.

Canada and the Asia-Pacific Economic Cooperation forum in 1997

As a nation of the Pacific, Canada was a founding member of the Asia-Pacific Economic Cooperation forum in 1989. As a key agenda-setting body, APEC is the primary intergovernmental vehicle for promoting trade and investment in the Asia-Pacific region.

APEC's 18 current members are Australia, Brunei, Canada, Chile, China, Hong Kong, Indonesia, Japan, Malaysia, Mexico, New Zealand, Papua New Guinea, Philippines, Republic of Korea, Singapore, Chinese Taipei, Thailand and the United States — among which are some of the most dynamic and fastest growing economies in the world.

To highlight Canada's role as APEC chair this year, 1997 has been declared Canada's Year of Asia-Pacific. As such, Canada is hosting a variety of high-level meetings and business events across the country to promote greater awareness among Canadians of the country's cultural, social and economic ties with the region. The year will culminate with the APEC Foreign and Trade Ministerial and Economic Leaders' meetings in Vancouver, in November.

Membership in APEC enables Canada to expand trade and investment contacts with decision makers in the region to advance trade liberalization, and to pursue objectives such as ensuring sustainable growth and development, and facilitating links with the region for small and medium-sized businesses. The forum also allows Canada to explore opportunities in key areas such as human resources development, telecommunications, energy, the environment, transportation and tourism. Two areas of attention for 1997 will be to concentrate efforts on infrastructure and sustainable growth, with a focus on private-public partnerships for solutions.

Five of Canada's top 10 export markets, and 12 of the country's top 25, are APEC members. APEC economies currently consume half of Canada's total non-U.S. exports. In 1996, two-way trade with APEC economies, excluding the United States, reached \$58.6 billion. The region is also an important source of foreign direct investment for Canada. Japan is Canada's third-largest source of direct investment (\$12 billion in 1996) and second-largest source of portfolio investment (\$43 billion as of March 1996).

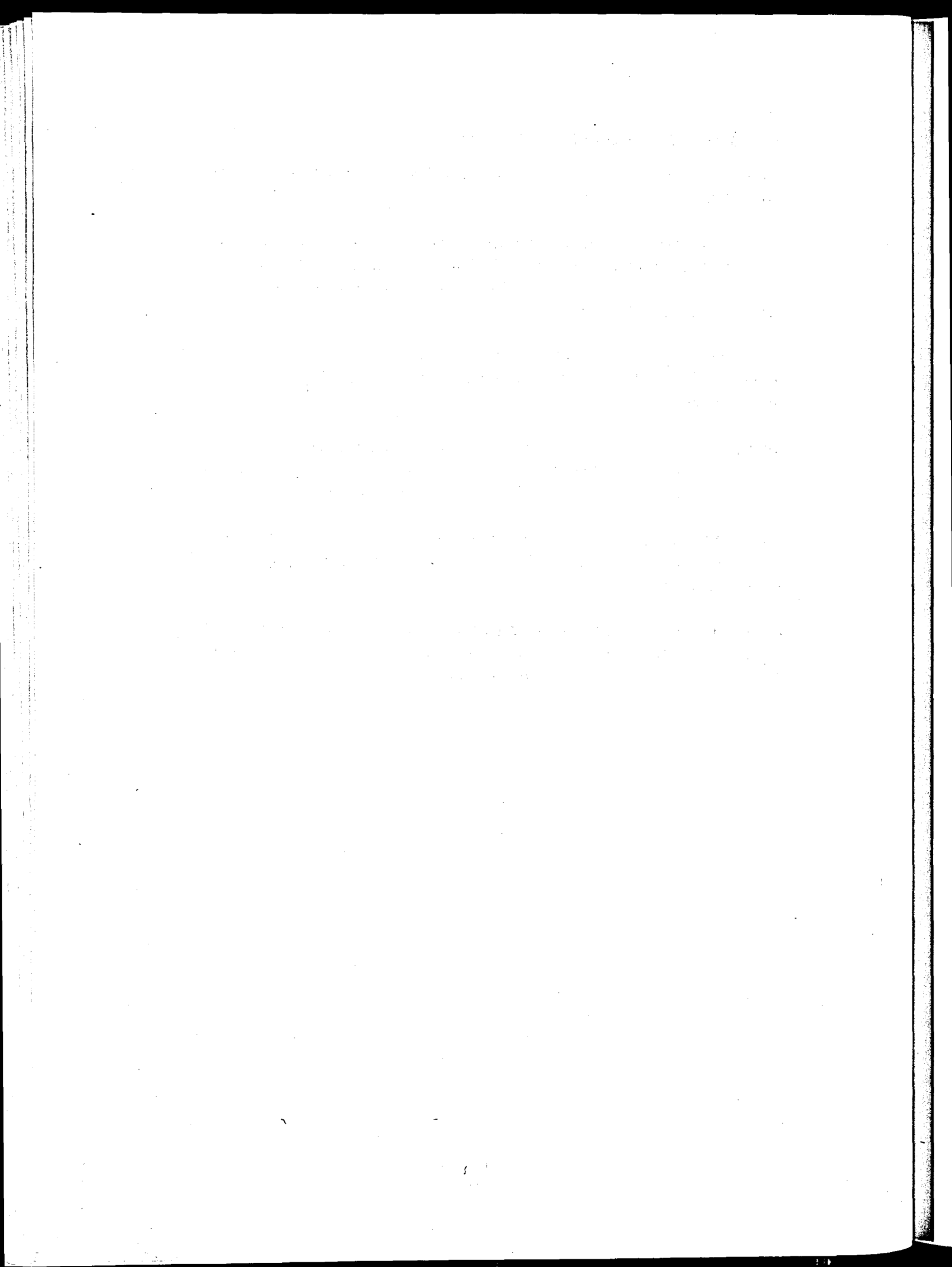
Global Knowledge '97 Conference

The Government of Canada and the World Bank are co-hosting a major international conference on harnessing knowledge and information for international development in Toronto, June 22-25, 1997. The conference, entitled Global Knowledge '97 — Knowledge for Development in the Information Age, will bring together some 1,200 leaders of government, industry, and multilateral and non-governmental organizations from over 100 countries. Participants will explore, through panels, workshops, virtual conferencing and exhibits, how information technology and transfer of knowledge can contribute to reducing global poverty and to sustainable progress. Through internet links, people from around the world will be able to take part during and after the conference.

Global Knowledge '97 is part of an ongoing dialogue on the global information society. At the February 1995 conference in Brussels, ministers of G-7 countries agreed upon core principles and re-emphasized the need for all countries, including developing countries and those in transition, to be integrated into the global information society. At the May 1996 Information Society and Development Conference in South Africa, the dialogue was expanded to include 10 developed countries (including the G-7) and 30 developing countries. In May 1997, Canada hosted the first meeting of ministers of La Francophonie responsible for the information highway. Ministers adopted an action plan to facilitate access to the information highway and to support the production and circulation of French-language content. Canada expects Global Knowledge '97 to build on these three conferences.

Canada is committed to partnership with the developing world and believes in the importance of cultural and linguistic diversity to growth and development. It is critical that developing countries have the means — in their own way, at their own pace, and in their own language — to communicate with each other. Canada also believes that as much attention needs to be paid to information that promotes development as to installing technologies such as computers, phone lines and satellite links.

Fact Sheets



Fact Sheet Background Information

The following information relates to the fact sheets on each of the countries in this section of the publication.

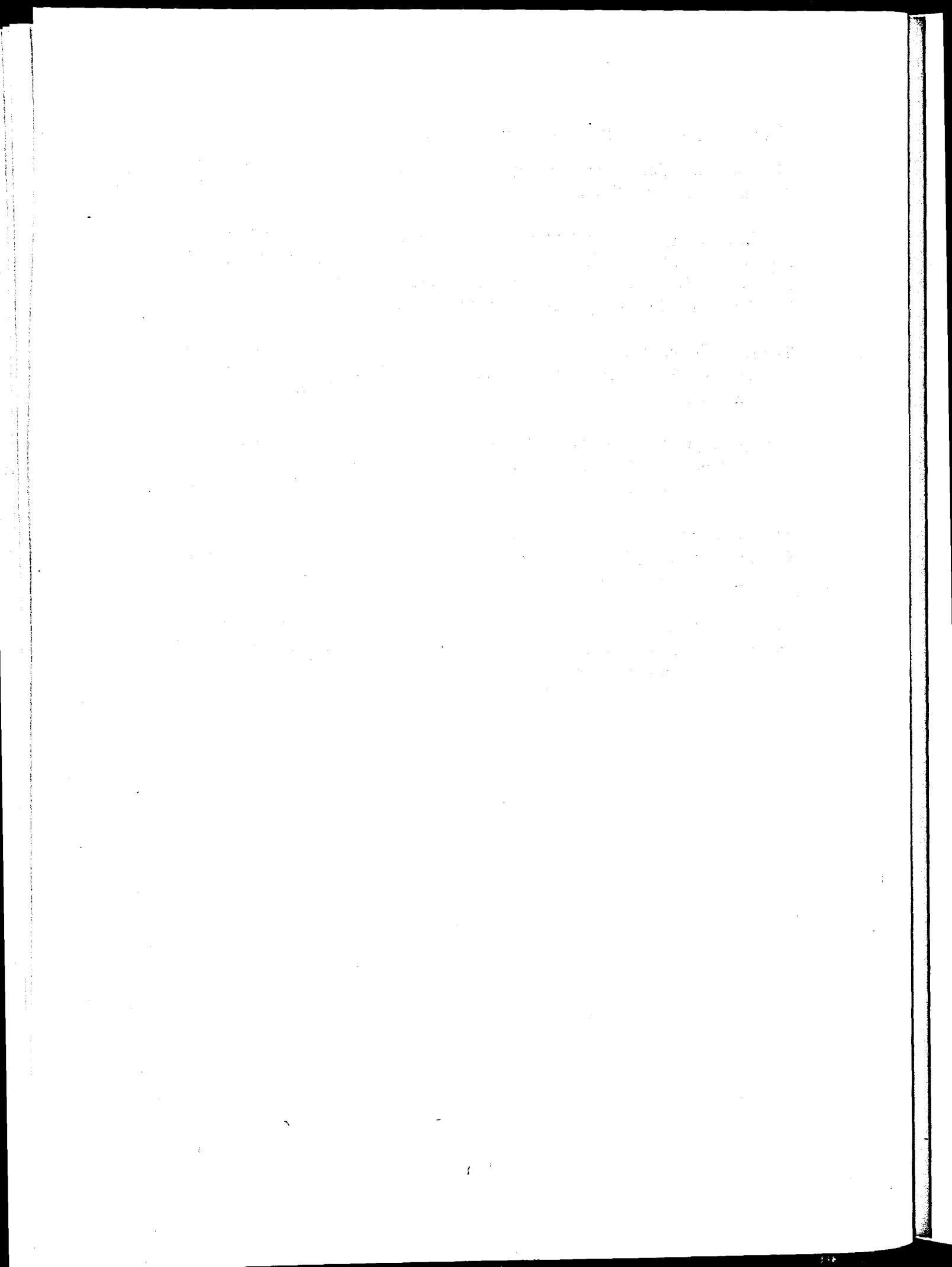
Nominal GDP (gross domestic product) is based on current prices and current exchange rates. Sources: International Monetary Fund (IMF), for Russia; *Main Economic Indicators*, Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), April 1997, for other countries.

The real GDP growth rate is the annual average percentage change in real GDP. Sources: IMF for Russia; *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1997, for other countries.

GDP per capita is based on current prices and current Purchasing Power Parities with the United States as the base. Sources: IMF, for Russia; *Main Economic Indicators*, OECD, April 1997, for other countries.

The unemployment rate is the annual average. Sources: International Labour Organization (ILO), for Russia; *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1997, for other countries.

The inflation rate is the annual average percentage change in the consumer price index. Sources: IMF for Russia; *World Economic Outlook*, IMF, Spring 1997, for other countries and the European Union.



CANADA

Capital: Ottawa

GEODATA

Area
9,970,000 km²

Population
30.2 million (1996 est.)

Population growth
1.4% (1996 est.)

Official languages
English, French

Major religions
Roman Catholic (46%), Protestant (36%)

POLITICAL DATA

Type of government
Constitutional monarchy

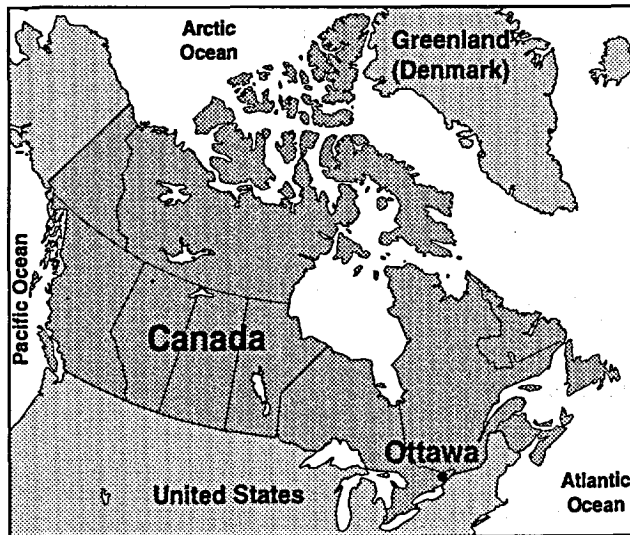
Leader
Prime Minister Jean Chrétien

Minister of Foreign Affairs
Lloyd Axworthy

Minister of Finance
Paul Martin

Democratic institutions
Federal state, bicameral parliament

UN Human Development Index
Canada ranks 1st among 174 countries



ECONOMIC DATA

Nominal GDP
\$577.8 billion US (1996)

Real GDP growth rate
1.5% (1996)

GDP per capita on a PPP basis
\$22,333 US (1996)

Inflation rate
1.6% (1996)

Unemployment rate
9.7% (1996)

Main exports
\$274.88 billion Cdn (1996), including transportation equipment, capital equipment, pulp and paper, fuels, wood, minerals and aluminum

Main imports
\$232.94 billion Cdn (1996), including transportation equipment, capital equipment, electronics and plastics

May 1997

FRANCE

Capital: Paris

GEODATA

Area
550,000 km²

Population
58 million

Population growth
0.5%

Major language
French

Major religions
Roman Catholic (90%), Protestant (2%)

POLITICAL DATA

Type of government
Republic

Leaders
President Jacques Chirac

Prime Minister Lionel Jospin

Foreign Affairs Minister
Hubert Védrine

Minister of the Economy, Finance and Industry
Dominique Strauss-Kahn

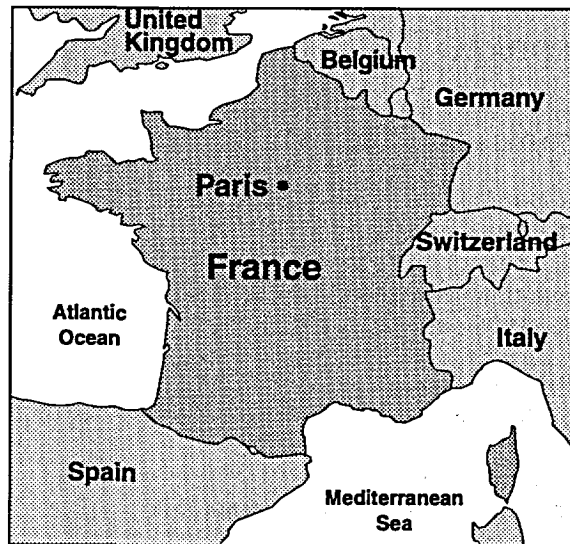
Democratic institutions
Bicameral parliament (Senate, National Assembly)

UN Human Development Index
France ranks 7th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jacques Roy
The Canadian Embassy
35, avenue Montaigne
75008 Paris, France

Phone (011-33-1) 44 43 29 00
Fax (011-33-1) 44 43 29 99



ECONOMIC DATA

Nominal GDP
\$1.55 trillion US (1996)

Real GDP growth rate
1.3% (1996)

GDP per capita on a PPP basis
\$21,289 US (1996)

Inflation rate
2.1% (1996)

Unemployment rate
12.5% (March 1997)

Major exports
Machinery and transportation equipment, chemical products and other manufactured goods

Major imports
Machinery and transportation equipment, chemical and energy products

Major exports to Canada
\$3.39 billion Cdn (1996), including electronic equipment and avionics

Major imports from Canada
\$1.67 billion Cdn (1996), including forestry products and avionics

GERMANY

Capital: Berlin

GEODATA

Area

357,000 km²

Population

82 million (1996)

Population growth

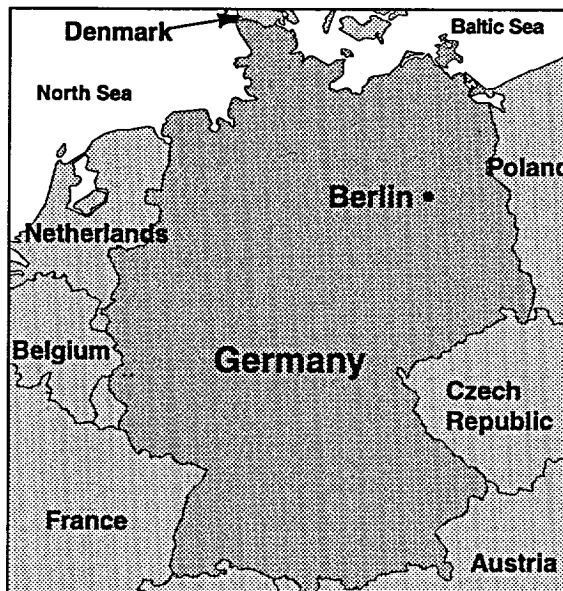
0.4% (1994)

Major language

German

Major religions

Protestant (42%), Roman Catholic (35%)



POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Leader

Chancellor Helmut Kohl

Foreign Affairs Minister

Klaus Kinkel

Minister of Finance

Theo Waigel

Democratic institutions

Federal state, bicameral parliament

UN Human Development Index

Germany ranks 18th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Gaëtan Lavertu

The Canadian Embassy

Friedrich-Wilhelm-Strasse 18

53113 Bonn, Germany

Phone. (011-49-228) 968-0

Fax (011-49-228) 968-3904

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$2.36 trillion US (1996)

Real GDP growth rate

1.4% (1996)

GDP per capita on a PPP basis

\$21,915 US (1996)

Inflation rate

1.5% (1996)

Unemployment rate

10.3% (1996)

Major exports

Machinery, iron and steel products, motor vehicles, chemicals, agricultural equipment, coal and coke

Major imports

Manufactured goods, foodstuffs, textiles, petroleum products, iron, steel and non-ferrous metals, machinery, chemicals and timber

Major exports to Canada

\$4.82 billion Cdn (1996), including machinery, vehicles, electrical machinery, optical and precision equipment, and organic chemicals

Major imports from Canada

\$3.31 billion Cdn (1996), including wood pulp and wooden articles, machinery and boilers, electrical machinery, aircraft, spacecraft and parts

ITALY

Capital: Rome

GEODATA

Area

301,000 km²

Population

57.6 million (1995)

Population growth

0.2% (1995)

Major language

Italian

Major religion

Roman Catholic (99%)

POLITICAL DATA

Type of government

Republic

Leader

Prime Minister Romano Prodi

Foreign Affairs Minister

Lamberto Dini

Minister of the Treasury and Budget

Carlo Azeglio Ciampi

Democratic institutions

Bicameral parliament

UN Human Development Index

Italy ranks 20th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jeremy Kinsman

The Canadian Embassy

Via G.B. de Rossi 27

00161 Rome, Italy

Phone (011-39-6) 44598.1

Fax (011-39-6) 44598.750



ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$1.2 trillion US (1996)

Real GDP growth rate

0.9% (1996)

GDP per capita on a PPP basis

\$20,872 US (1996)

Inflation rate

3.9% (1996)

Unemployment rate

12.1% (1996)

Major exports

Textiles, woven apparel, metals, production machinery, transportation equipment and chemicals

Major imports

Grain, wood, petroleum, coal, chemicals, raw oils, meat, paper, rolled iron and steel, copper, mechanical and electrical equipment, and cotton

Major exports to Canada

\$2.7 billion Cdn (1996), including machinery, boilers and engines, electrical machinery and equipment, rolling stock and vehicles, raw hides and skins, and optical and precision equipment

Major imports from Canada

\$1.4 billion Cdn (1996), including wood pulp and fibre, wood and wooden articles, copper sheets and articles, cereals and wheat

JAPAN

Capital: Tokyo

GEODATA

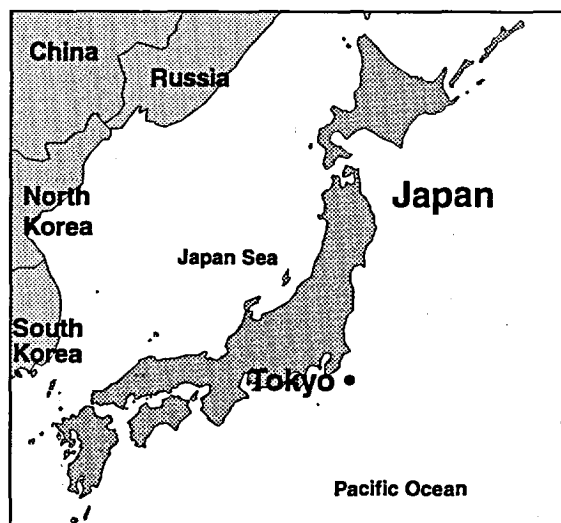
Area
378,000 km²

Population
125.96 million (1996 est.)

Population growth
0.4% (1996 est.)

Major language
Japanese

Major religions
Buddhist, Shinto



POLITICAL DATA

Type of government
Constitutional monarchy

Leader
Prime Minister Ryutaro Hashimoto

Minister of Foreign Affairs
Yukihiko Ikeda

Minister of Finance
Hiroshi Mitsuzuka

Democratic institutions
Bicameral parliament (Diet)

UN Human Development Index
Japan ranks 3rd among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Donald W. Campbell
The Canadian Embassy
3-38 Akasaka 7-chome, Minato-ku
Tokyo, Japan 107

Phone (011-81-3) 3408-2101
Fax (011-81-3) 3479-5320

ECONOMIC DATA

Nominal GDP
\$4.6 trillion US (1996)

Real GDP growth rate
3.6% (1996)

GDP per capita on a PPP basis
\$23,794 US (1996)

Inflation rate
0.1% (1996)

Unemployment rate
3.4% (1996)

Main exports
Machinery, metals, chemical products, textile fibres and products, motor vehicles, ships, consumer electronics and optical instruments

Main imports
Mineral fuels, foodstuffs, raw materials, machinery, and metal ore and scrap

Main exports to Canada
\$10.44 billion Cdn (1996), including machinery, electronics and photographic equipment, motor vehicles and parts, computers, chemicals

Main imports from Canada
\$10.51 billion Cdn (1996), including lumber and plywood, pulp and paper, coal, fish, animal products, seafood and oilseeds

May 1997

UNITED KINGDOM

Capital: London

GEODATA

Area

241,000 km²

Population

58.39 million (1995)

Population growth

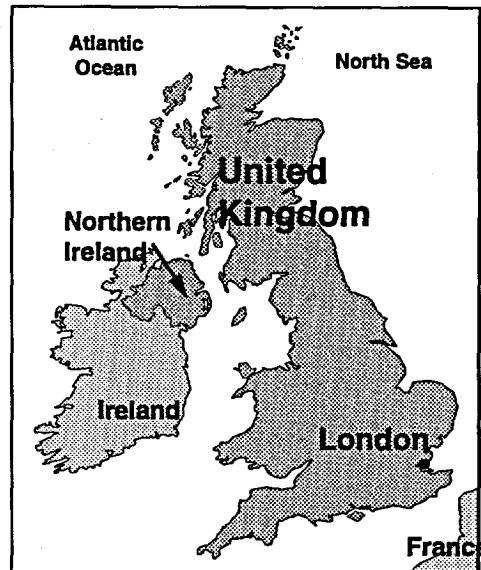
0.3% (1994)

Major languages

English, Welsh, Gaelic

Major religions

Anglican (57%), Protestant (15%),
Roman Catholic (13%)



POLITICAL DATA

Type of Government

Constitutional monarchy

Leader

Prime Minister Tony Blair

Minister of Foreign Affairs and Commonwealth Affairs

Robin Cook

Chancellor of the Exchequer

Gordon Brown

Democratic institutions

Bicameral parliament

UN Human Development Index

The United Kingdom ranks 16th among
174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

High Commissioner Roy MacLaren

The Canadian High Commission

1 Grosvenor Square

London, W1X 0AB, United Kingdom

Phone (011-44-171) 258-6600

Fax (011-44-171) 258-6333

ECONOMIC DATA

Nominal GDP

\$1.14 trillion US (1996)

Real GDP growth rate

2.3% (1996)

GDP per capita on a PPP basis

\$19,202 US (1996)

Inflation rate

2.9% (1996)

Unemployment rate

7.5% (1996)

Major exports

Petroleum, machinery, motor vehicles, chemicals, metals, non-metallic minerals, manufactured goods, textiles and beverages

Major imports

Manufactured goods, foodstuffs and beverages, petroleum products, chemicals, machinery, metals and crude materials

Major exports to Canada

\$5.91 billion Cdn (1996), including petroleum and petroleum products, machinery and equipment, iron and steel, foodstuffs and beverages

Major imports from Canada

\$3.87 billion Cdn (1996), including wood and paper products, metals and minerals, machinery and parts, and food products

UNITED STATES

Capital: Washington D.C.

GEODATA

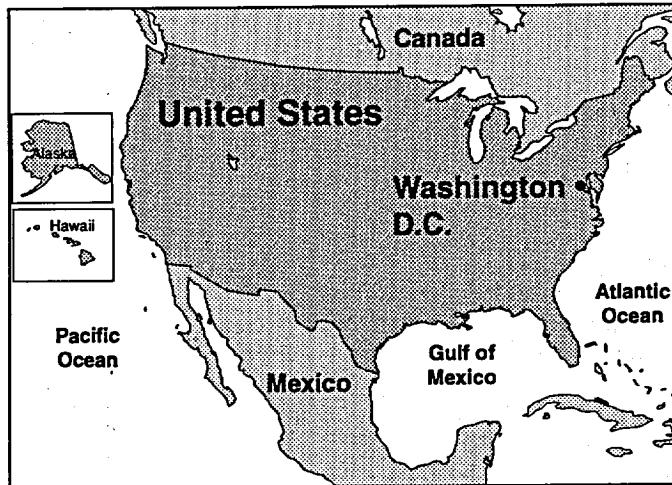
Area
9,166,000 km²

Population
266.9 million (1996)

Population growth
1% (1996)

Major languages
English, Spanish

Major religions
Protestant (61%), Roman Catholic (28%)



POLITICAL DATA

Type of government
Republic

Leader
President Bill Clinton

Secretary of the Treasury
Robert Rubin

Democratic institutions
Federal state, bicameral congress

UN Human Development Index
United States ranks 2nd among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Raymond A. J. Chrétien
The Canadian Embassy
501 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20001, U.S.A.

Phone (202) 682-1740
Fax (202) 682-7726

ECONOMIC DATA

Nominal GDP
\$7.26 trillion US (1996)

Real GDP growth rate
2.5% (1996)

GDP per capita on a PPP basis
\$28,385 US (1996)

Inflation rate
2.9% (1996)

Unemployment rate
5.4% (1996)

Main exports
Machinery and equipment, motor vehicles, aircraft, wheat, chemicals, plastics, agricultural goods and military supplies

Main imports
Petroleum and petroleum products, non-ferrous base metals, fertilizers, agricultural products, machinery and equipment, motor vehicles and various raw materials

Main exports to Canada
\$176 billion Cdn (1996), including motor vehicles and parts, computers, telecommunications equipment and plastic materials

Main imports from Canada
\$217 billion Cdn (1996), including motor vehicles and parts, softwood lumber, crude petroleum, natural gas and newsprint

EUROPEAN UNION

Capitals: Brussels, Strasbourg, Luxembourg

GEODATA

Area
3,461,000 km²

Population
372.5 million (1996)

Major languages
Danish, Dutch, English, Finnish, French, German, Greek, Italian, Portuguese, Spanish, Swedish

POLITICAL DATA

Type of organization
Association of sovereign member states: Belgium, Germany, France, Italy, Luxembourg, Netherlands, Denmark, Ireland, United Kingdom, Spain, Portugal, Austria, Sweden, Finland, Greece

European Union Commissioners

Leaders
Jacques Santer, President

Wim Kok, President of the Council of the European Union

Multilateral Trade and Relations with Developed Countries
Sir Leon Brittan

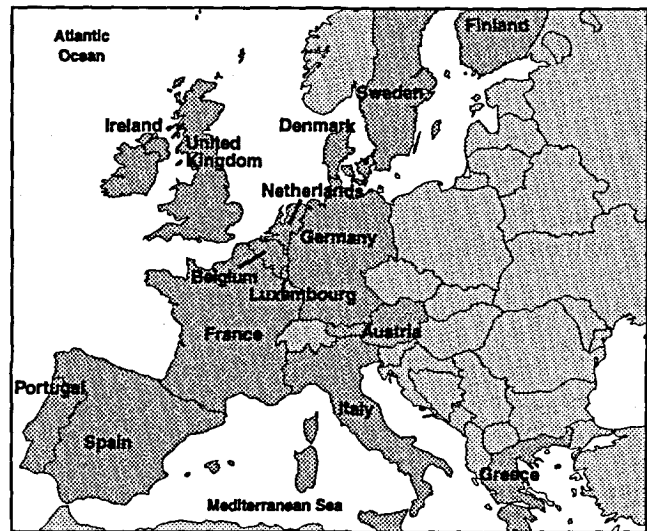
Economic and Monetary Affairs
Yves-Thibault de Silguy

Democratic institutions
European Parliament, Council of the European Union, European Commission, Court of Justice

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Jean-Pierre Juneau
The Mission of Canada to the European Union
Avenue de Tervuren 2,
1040 Brussels, Belgium

Phone (011-32-2) 741-0660
Fax (011-32-2) 741-0629



ECONOMIC DATA

Nominal GDP
\$8.59 trillion US (1996)

Real GDP growth rate
1.7% (1996)

GDP per capita on a PPP basis
\$20,037 US (1996)

Inflation rate
2.5% (1996)

Unemployment rate
11.3% (1996)

Total exports
\$1.91 trillion US (1995)

Total imports
\$1.90 trillion US (1995)

Major exports to Canada
\$22.73 billion Cdn (1996), including machinery and equipment, industrial products, consumer goods, energy products, agricultural/fish products, automotive parts

Major imports from Canada
\$14.86 billion Cdn (1996), including forestry products, industrial products, machinery and equipment, agricultural/fish products, consumer goods, energy products, automotive parts

RUSSIA

Capital: Moscow

GEODATA

Area
17,075,000 km²

Population
148 million (1997)

Population growth
-0.1% (1995)

Major languages
Russian, many others

Major religions
Russian Orthodox, Islamic



POLITICAL DATA

Type of government
Federal republic

Leaders
President Boris Yeltsin

Prime Minister Victor Chernomyrdin

Minister of Foreign Affairs
Yevgeny Primakov

Minister of Finance
Anatoly Chubais

Democratic institutions
Federal assembly

UN Human Development Index
Russia ranks 57th among 174 countries

CANADIAN REPRESENTATIVE

Ambassador Anne Leahy
The Canadian Embassy
23 Starokonyushenny Pereulok
Moscow, 121002 Russia

Phone (011-7-095) 956-6666
Fax (011-7-095) 241-4400

ECONOMIC DATA

Nominal GDP
\$551 billion US (1996)

Real GDP growth rate
-6% (1996)

GDP per capita on a PPP basis
\$4,898 US (1996)

Inflation rate
25% (1996)

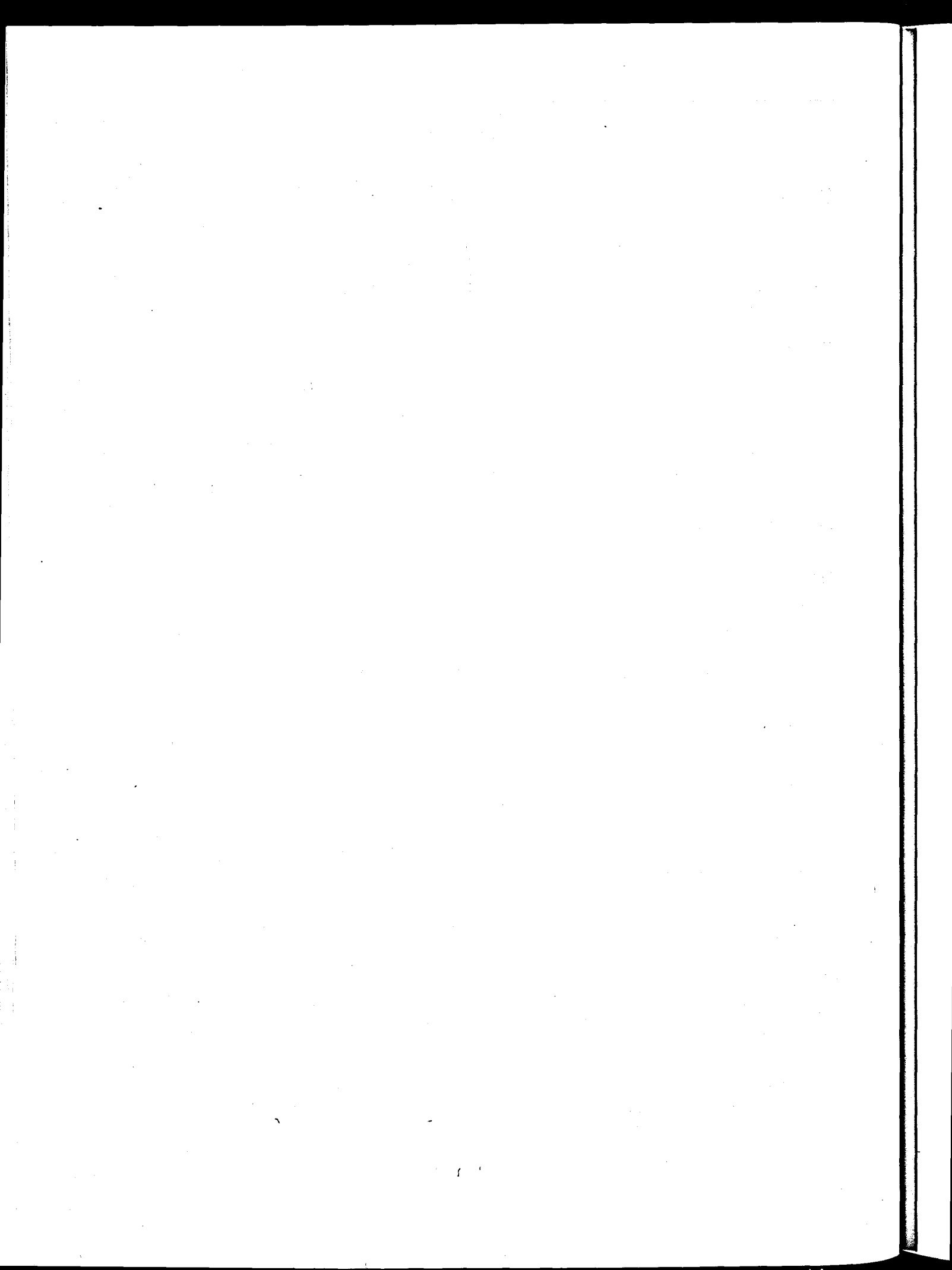
Unemployment rate
9.5% (1996)

Main exports
Energy products, machinery and equipment,
minerals and metals, food products, chemicals

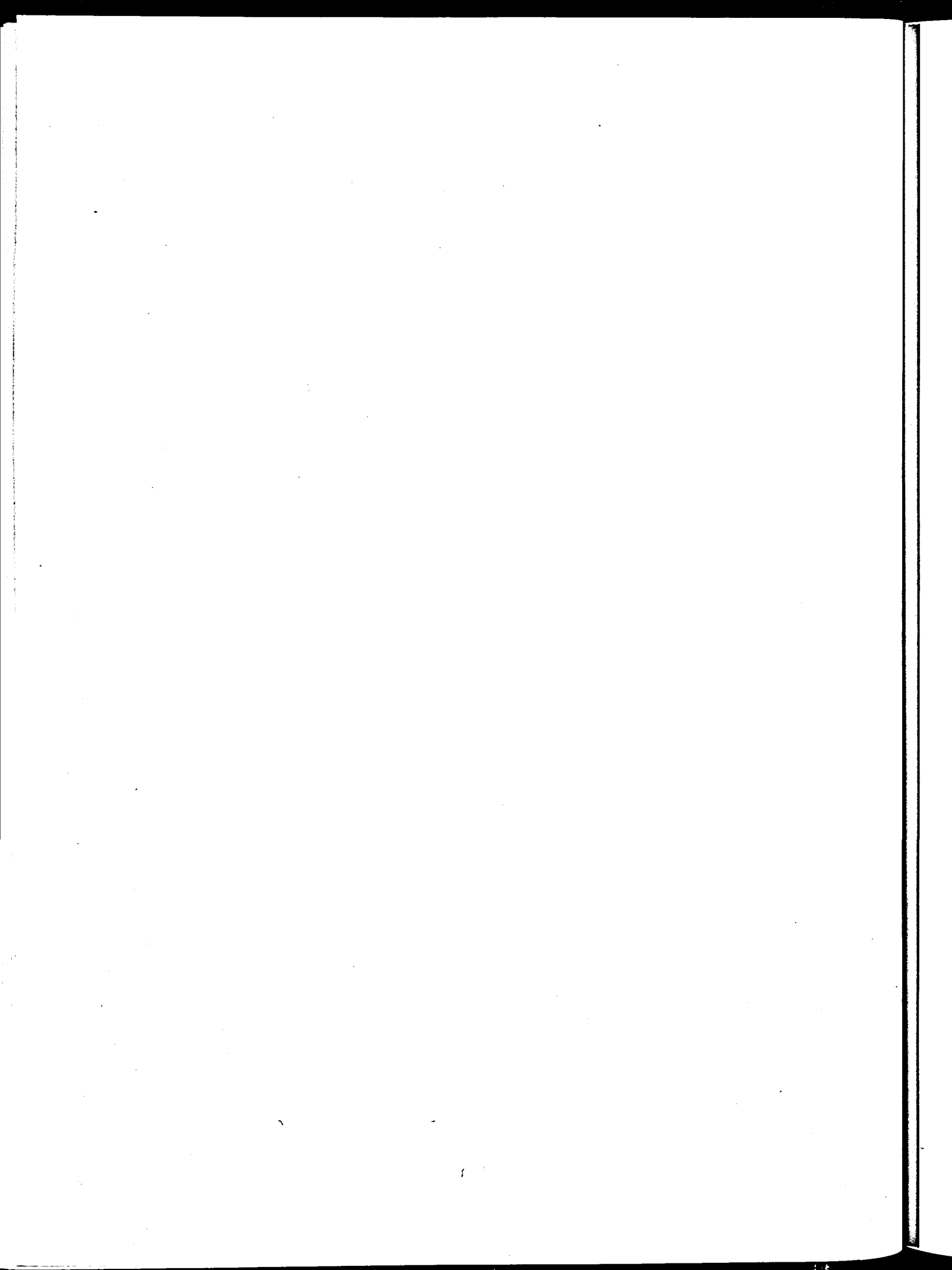
Main imports
Machinery and equipment, food products, textiles,
chemicals, mineral and metal products

Main exports to Canada
\$448.7 million Cdn (1996), including metals, fish,
mineral fuels, precious stones and metals, ore,
inorganic chemicals

Main imports from Canada
\$300.8 million Cdn (1996), including machinery,
electrical equipment, vehicles and accessories,
meats, metals



Canadian Biographies



Jean Chrétien

Prime Minister of Canada

Born in Shawinigan, Quebec, on Jan. 11, 1934, Jean Chrétien studied law at Laval University and was called to the bar in 1958. He joined a Shawinigan law firm and was director of the Bar of Trois-Rivières in 1962-63.

Mr. Chrétien was first elected to the House of Commons in 1963. After being re-elected in 1965, he was appointed parliamentary secretary to Prime Minister Lester B. Pearson and, in 1966, parliamentary secretary to the Minister of Finance. In 1967, he became Minister of State attached to the Minister of Finance and, in 1968, he was appointed Minister of National Revenue.

Re-elected five times between 1968 and 1980, Mr. Chrétien held a number of cabinet portfolios, among them Indian Affairs and Northern Development; Industry, Trade and Commerce; Finance; Justice; and Energy, Mines and Resources. He was President of the Treasury Board from 1974 until 1976; and he was appointed Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs in June 1984.

Following the election of 1984, the Liberals formed the official Opposition and Mr. Chrétien served as critic for external affairs. In 1986 he left politics. From 1986 to 1990, he was a counsel with the law firm of Lang Michener Lawrence and Shaw. He was also a senior advisor with Gordon Capital Corp.

In 1990, Mr. Chrétien returned to politics. On June 23, he was elected Leader of the Liberal Party of Canada. He was elected to the House of Commons in a byelection and sworn in as Leader of the Opposition in December.

Mr. Chrétien was re-elected to the House of Commons for the Quebec riding of Saint-Maurice in October 1993, when his party won a majority of seats in the House. He became the 20th Prime Minister of Canada on Nov. 4, 1993. He was returned as Prime Minister for a second term in the election of June 2, 1997.

Mr. Chrétien married Aline Chainé of Shawinigan in 1957. They have three children.

Lloyd Axworthy

Minister of Foreign Affairs

Lloyd Axworthy was born on Dec. 21, 1939. He graduated from United College (now the University of Winnipeg) and from Princeton University, receiving a doctorate in 1972.

During the 1960s and 1970s, he was a professor of political science at the University of Winnipeg and also served as director of the university's Institute of Urban Studies.

In June 1973, he was elected the Liberal member of the Manitoba legislative assembly representing the Fort Rouge constituency. He was re-elected in October 1977.

First elected to Parliament in May 1979, Mr. Axworthy was re-elected in 1980 to represent the riding of Winnipeg-Fort Garry. Between 1980 and 1984, he served as Minister of Employment and Immigration, Minister Responsible for the Status of Women, and Minister of Transport.

Between 1984 and 1992, he held a variety of positions including critic for regional and industrial expansion and the Canadian Wheat Board; deputy critic for external affairs; critic for trade; and chairman of both the Liberal Trade Task Force and the Liberal Caucus Economic Policy Committee.

Mr. Axworthy was appointed Minister of Foreign Affairs on Jan. 25, 1996. He previously served in cabinet as Minister of Human Resources Development and Minister of Western Economic Diversification. During that time he was also a member of the Social Development Policy and Economic Development Policy cabinet committees. He remains a member of the latter body.

Mr. Axworthy is married to Denise Ommaney. They have three children.

Paul Martin

Minister of Finance

Born in Windsor, Ontario, Paul Martin studied law at the University of Toronto and was called to the Ontario bar in 1966.

The greater part of Mr. Martin's career has been spent in the private sector as a business executive, first with Power Corporation of Canada and later as chairman and chief executive officer of Canada Steamship Lines. He has been a corporate director of seven major Canadian companies.

Mr. Martin's experience in the shipping industry was not confined to the boardroom. As a young man he worked as a merchant seaman on the Mackenzie River, in the High Arctic and on the Atlantic Ocean. He also worked in the Alberta oil fields.

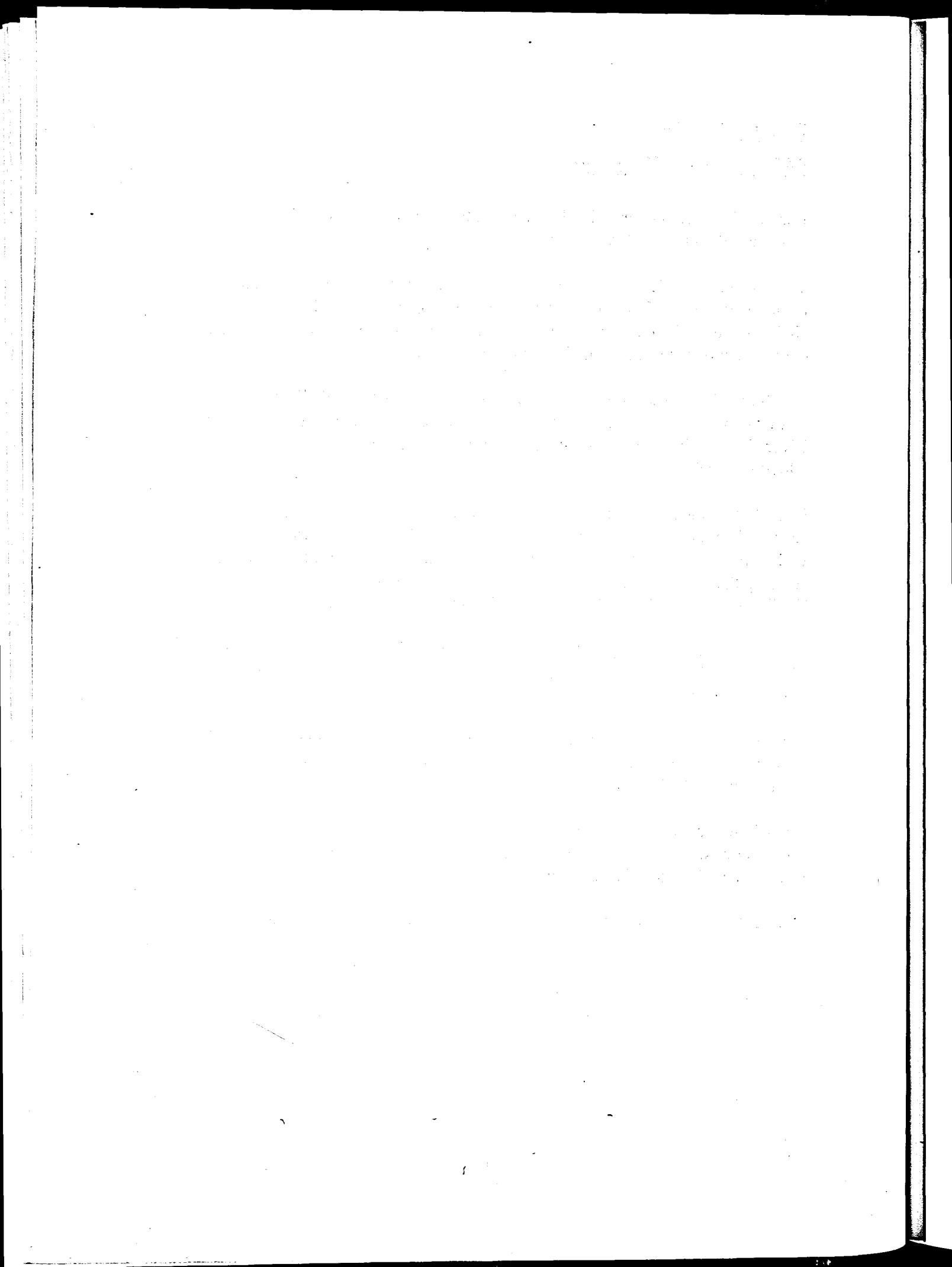
Mr. Martin was first elected to the House of Commons in 1988, for the Quebec riding of LaSalle-Émard. In Opposition, Mr. Martin served as critic for a variety of economic and social portfolios. His other responsibilities included chairing the Liberal Caucus Committee on Sustainable Development and heading the Liberal Task Force on Housing Issues.

As co-chair of the National Platform Committee of the Liberal Party of Canada, Mr. Martin played a key role in drafting the Liberal platform for the 1993 federal election.

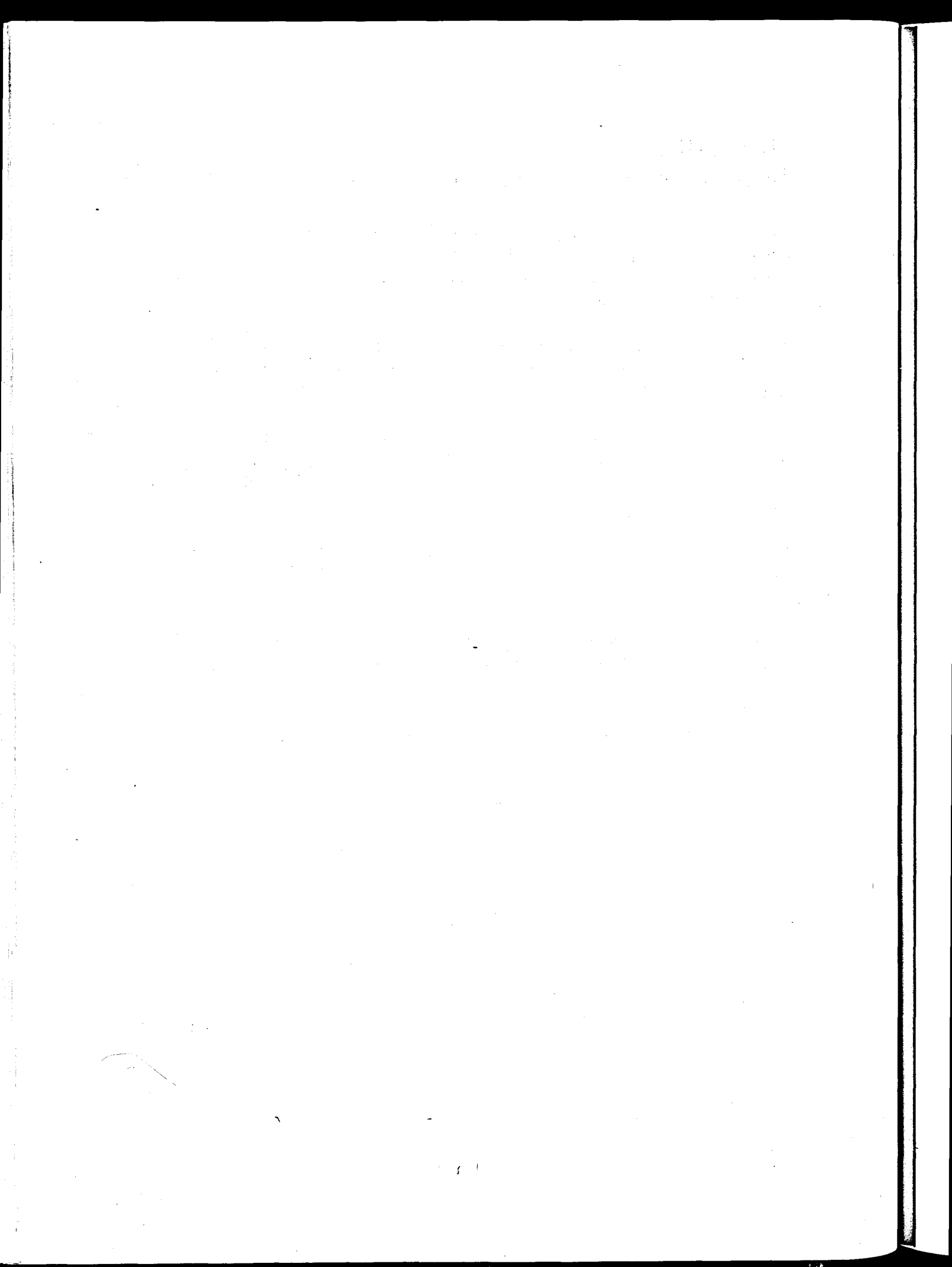
Mr. Martin was sworn in as Minister of Finance on Nov. 4, 1993. Mr. Martin also served as the Minister responsible for the Federal Office of Regional Development-Quebec from November 1993 to January 1996.

Mr. Martin has been active in a wide range of community and service organizations. He is also a founding director (emeritus) of the North-South Institute and the Canadian Council for Native Business.

Mr. Martin married Sheila Ann Cowan in 1965. They have three sons.



Biographies — Leaders



Bill Clinton

President of the United States

Born on Aug. 19, 1946, in Hope, Arkansas, Bill Clinton earned a bachelor's degree in international affairs from Georgetown University in 1968 and a law degree from Yale Law School in 1973. He also studied at Oxford University as a Rhodes Scholar from 1968 to 1970.

Mr. Clinton was an attorney in private practice in Little Rock, Arkansas, from 1981 to 1982 and has served on the law school faculty at the University of Arkansas at Fayetteville.

He chaired the National Governors' Association, the Education Commission of the States, the Lower Mississippi Delta Development Commission, the Southern Growth Policies Board, the Democratic Governors' Association, and the Democratic Leadership Council.

Elected Attorney General of Arkansas in 1976, Mr. Clinton ran for Governor two years later and won. After a defeat in 1980, he was re-elected in 1982 for two two-year terms and two four-year terms.

Bill Clinton was sworn in as 42nd President of the United States of America on Jan. 20, 1993. Re-elected in November 1996, he was sworn in on Jan. 20, 1997.

Mr. Clinton and his wife, Hillary Rodham Clinton, have one daughter.

Jacques Chirac

President of the French Republic

Mr. Chirac was born on Nov. 29, 1932. He graduated from the Paris Institut d'Études politiques and from Harvard University Summer School. From 1957 to 1959 he studied at the École nationale de l'Administration.

He was municipal councillor for Sainte-Féréole (Corrèze) from 1965 to 1967. In 1967, he became Secretary of State for Social Affairs, a position which he held for one year. In 1971, he was Minister-Delegate to the Prime Minister responsible for parliamentary relations. From 1972 to 1974 he was Minister of Agriculture and Rural Development.

In 1974, Mr. Chirac became Minister of the Interior and then Prime Minister. From the end of 1974 to June 1975, he was Secretary-General of the Union des démocrates pour la République.

Mr. Chirac was the President of the Rassemblement de la République in 1976 and Mayor of Paris the following year. For nine years, until 1979, he was President of the Conseil général de Corrèze. In 1979, he was elected to the European Parliament, from which he resigned in 1980. Mr. Chirac was elected Deputy for Corrèze nine times from 1967 to 1993.

Mr. Chirac was Prime Minister from 1986 to 1988. He became President of the French Republic on May 7, 1995.

Mr. Chirac is married and has two children.

Helmut Kohl

Chancellor of the Federal Republic of Germany

Mr. Kohl was born on April 3, 1930 in Ludwigshafen. In 1946, Mr. Kohl joined the Christian Democratic Union. He pursued university studies in history, law and political science from 1950 to 1958 and earned a PhD.

Mr. Kohl became a member of the Rhineland-Palatinate Land Parliament in 1960 and, in 1963, was elected chairman of the party.

In 1969, Mr. Kohl was elected Minister-President of the Rhineland-Palatinate and became federal chairman of the Christian Democratic Union in 1973.

Mr. Kohl was elected Chancellor of the Federal Republic of Germany on October 1, 1982 and his government was confirmed in office in the Bundestag election the following year. His government was re-elected in 1987. Three years later, in March 1990, the German Democratic Republic elected the Alliance for Germany party supported by Mr. Kohl.

The Monetary, Economic and Social Union, proposed by Mr. Kohl, came into effect July 1, 1990. Fifteen days later, Mr. Kohl obtained consent in Moscow to full sovereignty for Germany. On December 2, 1990, the coalition government led by Mr. Kohl won the first all-German election to the Bundestag. Mr. Kohl has been re-elected federal Chancellor four times in a row, most recently in 1994.

Mr. Kohl is married and has two children.

Romano Prodi

Prime Minister of Italy

Mr. Prodi was born in 1939. After graduating from the Catholic University of Milan in 1961, he was a researcher at the London School of Economics.

Mr. Prodi was professor of economics and industrial policy at the University of Bologna and was also a visiting professor at Harvard University. He then became chairman of the scientific committee of the economic research institute NOMISMA in Bologna.

He was also a member of the Board of Trustees of the Massachusetts Institute of Technology. As an expert on economics and industrial policy, he has carried out extensive research on basic problems of the Italian industrial economy.

From November 1978 to March 1979, Mr. Prodi was Minister of Industry.

Mr. Prodi led the Olive Tree coalition to victory in the April 21, 1996 general elections and saw his government sworn in on May 18 of the same year.

Mr. Prodi has also written numerous scientific publications, particularly in the areas of European industrial policy, Italian public enterprise, energy, and the functioning of different economic systems.

He is married and has two sons.

Ryutaro Hashimoto

Prime Minister of Japan

Mr. Hashimoto was born on July 29, 1937 in Tokyo. He graduated from Keio University's Faculty of Law in 1960.

First elected to the House of Representatives in 1963, he served as director of the Social Affairs Division of the Liberal Democratic Party Policy Research Council and chairman of the Standing Committee on Social and Labour Affairs.

In 1978, at the age of 41, Mr. Hashimoto became Minister of Health and Welfare. He also served as chairman of the party's Research Commission on Public Administration and Finance from 1980 to 1986.

In 1986, Mr. Hashimoto became Minister of Transport and, from 1987 to 1989, held various high-level party positions, including Secretary General of the Liberal Democratic Party. In 1989, Mr. Hashimoto was appointed Minister of Finance and, in 1993, he became chairman of the party's Policy Research Council.

In 1994, Mr. Hashimoto was appointed Minister of International Trade and Industry and the following year was elected President of the Liberal Democratic Party. He assumed the post of Deputy Prime Minister in October 1995 and remained a mainstay of the administration.

After Prime Minister Murayama stepped down in January 1996, Mr. Hashimoto was elected Prime Minister. In October 1996, Mr. Hashimoto's Liberal Democratic Party improved its standing in national Lower House elections.

Prior to becoming Prime Minister, he held the key Ministry of International Trade and Industry portfolio and since 1979 has held the Health and Welfare, Transport and Finance portfolios in successive Liberal Democratic Party cabinets.

Mr. Hashimoto is married and has two sons, three daughters and two grandchildren.

Tony Blair

Prime Minister of the United Kingdom

Born in 1953, Tony Blair was educated at Durham Choristers School, Fettes College, Edinburgh. He studied law at Oxford University and was called to the bar in 1976. Mr. Blair practised as a barrister until 1983 specializing in employment and industrial law.

Mr. Blair was elected Member of Parliament for his Sedgefield constituency in 1983 and was promoted to the Opposition front bench as a spokesman on treasury affairs in 1985. Two years later, he was made deputy spokesman on trade and industry, with special responsibility for consumer affairs and the city.

Elected to the Shadow Cabinet in October 1988, Mr. Blair became Shadow Secretary of State for Energy. In 1989, he was made Shadow Secretary of State for Employment and was appointed Shadow Secretary of State for Home Affairs in 1992.

Mr. Blair was elected to the National Executive Committee of the Labour Party in 1992 and has chaired the party's Commission for Constitutional Reform. He was elected Leader of the Labour Party and Leader of the Opposition in July 1994, and was made a privy counsellor that same month.

On May 1, 1997, Mr. Blair was elected Prime Minister of the United Kingdom and was sworn in the following day.

Mr. Blair is married with two sons and a daughter.

Wim Kok
Prime Minister of the Netherlands
President of the Council of the European Union

Willem (Wim) Kok was born at Bergambacht on Sept. 29, 1938. After completing his secondary education, he attended Nijenrode Business School. He then completed his military service and worked for a trading company for a short time.

In 1961, Mr. Kok was appointed assistant international officer of the Netherlands Federation of Trade Unions Construction Section. He was a staff member for economic affairs of the same union in 1965 and, in 1967, union secretary.

Mr. Kok was appointed secretary to the Netherlands Federation of Trade Unions in 1969 and deputy chairman in 1972. He was chairman of the federation from 1973 to 1985 and after it merged with the Dutch Federation of Catholic Trade Union he became chairman of the new Netherlands Federation of Trade Unions. From 1979 to 1982, Mr. Kok also served as chairman of the European Trade Union Confederation.

From 1986 to 1989 and again after the 1994 election, Mr. Kok was a member of the Lower House of the States General and Leader of the parliamentary Labour Party.

Mr. Kok was elected deputy chairman of the Socialist International in 1989. Other activities have included deputy chairman of the Socioeconomic Council, employees' chairman of the Joint Industrial Labour Council, vice-chairman of the Board of "De Nederlandsche Bank," visiting lecturer at the Institute of Social Studies and advisor to the European Commission.

In November 1989, Mr. Kok was Deputy Prime Minister and Minister of Finance until Aug. 22, 1994, when he was appointed Prime Minister and Minister for General Affairs of the Netherlands. In January 1997, Mr. Kok became President of the Council of the European Union.

Mr. Kok is married and has two sons and a daughter.

Jacques Santer

President of the Commission of the European Union

Born at Wasserbillig, Luxembourg, on May 18, 1937, Mr. Santer studied at the Institut d'études politiques in Paris where he received his law degree and certificate in economic and financial studies. In 1961, Mr. Santer became a barrister at the Court of Appeal in Luxembourg.

For two years, from 1963 to 1965, he was the attaché to the Minister for Labour and Social Security and, in 1965, Mr. Santer himself became a government attaché.

From 1966 to 1972, he was parliamentary secretary of the Christian Social Party. The following two years, he was Secretary of State for Cultural and Social Affairs and Secretary-General of the Christian Social Party. Mr. Santer became Chairman of the Christian Social Party in 1974 and held the position for eight years.

In 1974, Mr. Santer was a Member of Parliament. From 1975 to 1979, he was also Member of the European Parliament, holding the position of vice-president for the first two years.

Mr. Santer became alderman of the City of Luxembourg in 1976, a position he held for three years. In 1979, he became Minister for Finance, Labour and Social Security and was later Prime Minister, Minister of State and Minister for Finance from 1984 through 1989. At this same time, Mr. Santer was also governor of the World Bank.

For three years, starting in 1987, he was Chairman of the European People's Party. From 1989 to 1994, Mr. Santer was Prime Minister, Minister of State, Minister for the Treasury, Minister for Cultural Affairs and Governor of the International Monetary Fund. In 1991, he was also governor of the European Bank for Reconstruction and Development.

Mr. Santer was President of the Commission of the European Union from July to December 1985, from January to June 1991, and has held this position since January 1995.

Mr. Santer is married and has two sons.

Boris Yeltsin

President of the Russian Federation

Born on Feb. 1, 1931, in the village of Butka in the Sverdlovsk region, Boris Yeltsin attended the Urals Polytechnical Institute and graduated in 1955 as a building engineer.

From 1955 to 1976, Mr. Yeltsin worked as a foreman, construction superintendent and senior construction superintendent, chief engineer, head of Sverdlovsk Building Organizations and head of the Construction Department. In 1976, he became First Secretary of the Sverdlovsk Communist Party of the Soviet Union Regional Committee. In 1981, he was made Secretary of the Sverdlovsk Central Committee.

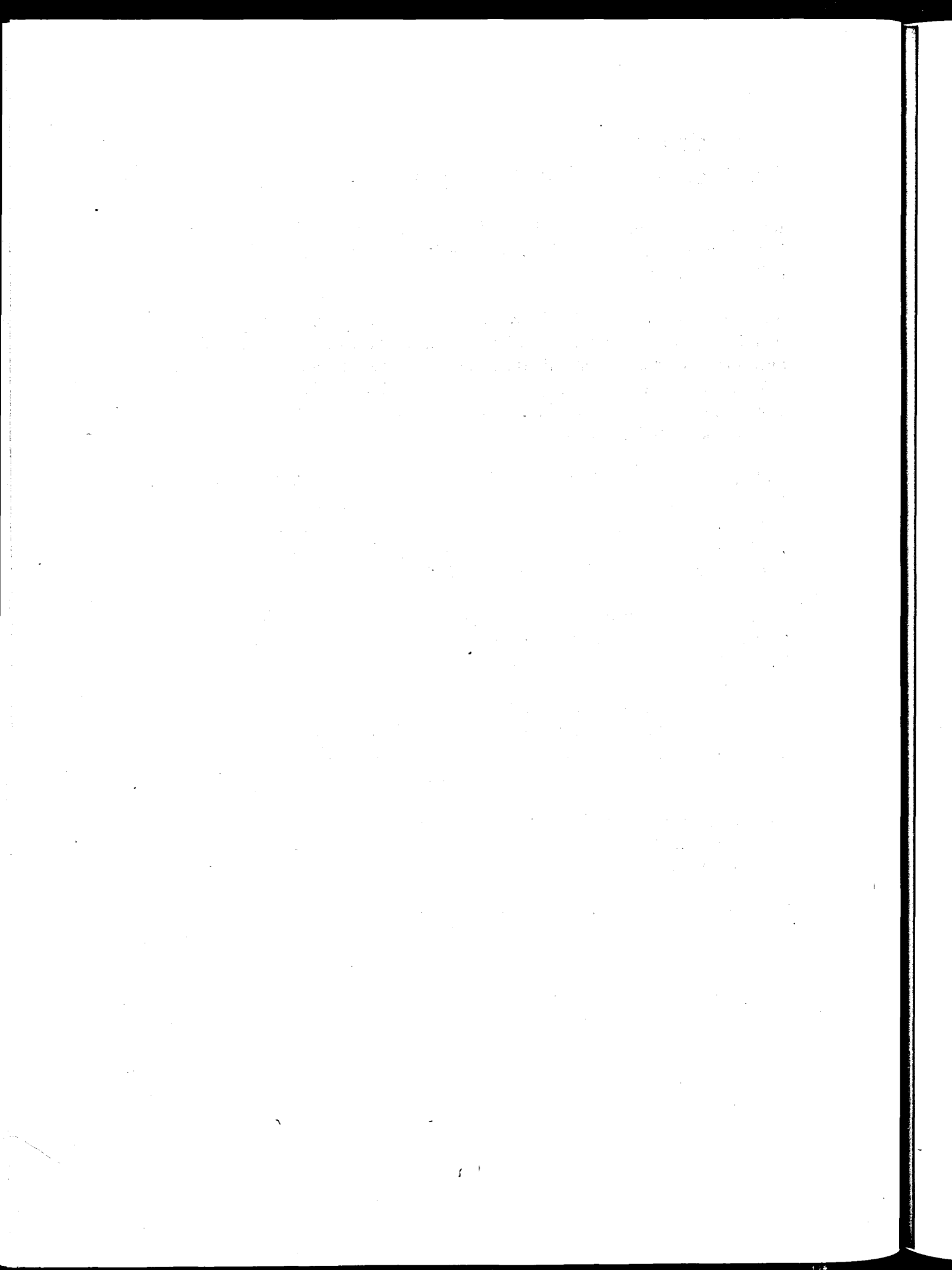
As head of the Central Committee's Construction Department in 1985, Mr. Yeltsin held the position of secretary of the Central Committee for a year and was First Secretary of the Moscow Communist Party of the Soviet Union until 1987. For the next two years, he was First Deputy Chairman of the USSR State Building Committee and Minister of the USSR.

In 1989, he was elected to the USSR Supreme Soviet and was Chairman of the Committee for Construction and Architecture. The following year, Mr. Yeltsin became Chairman of the USSR Supreme Soviet.

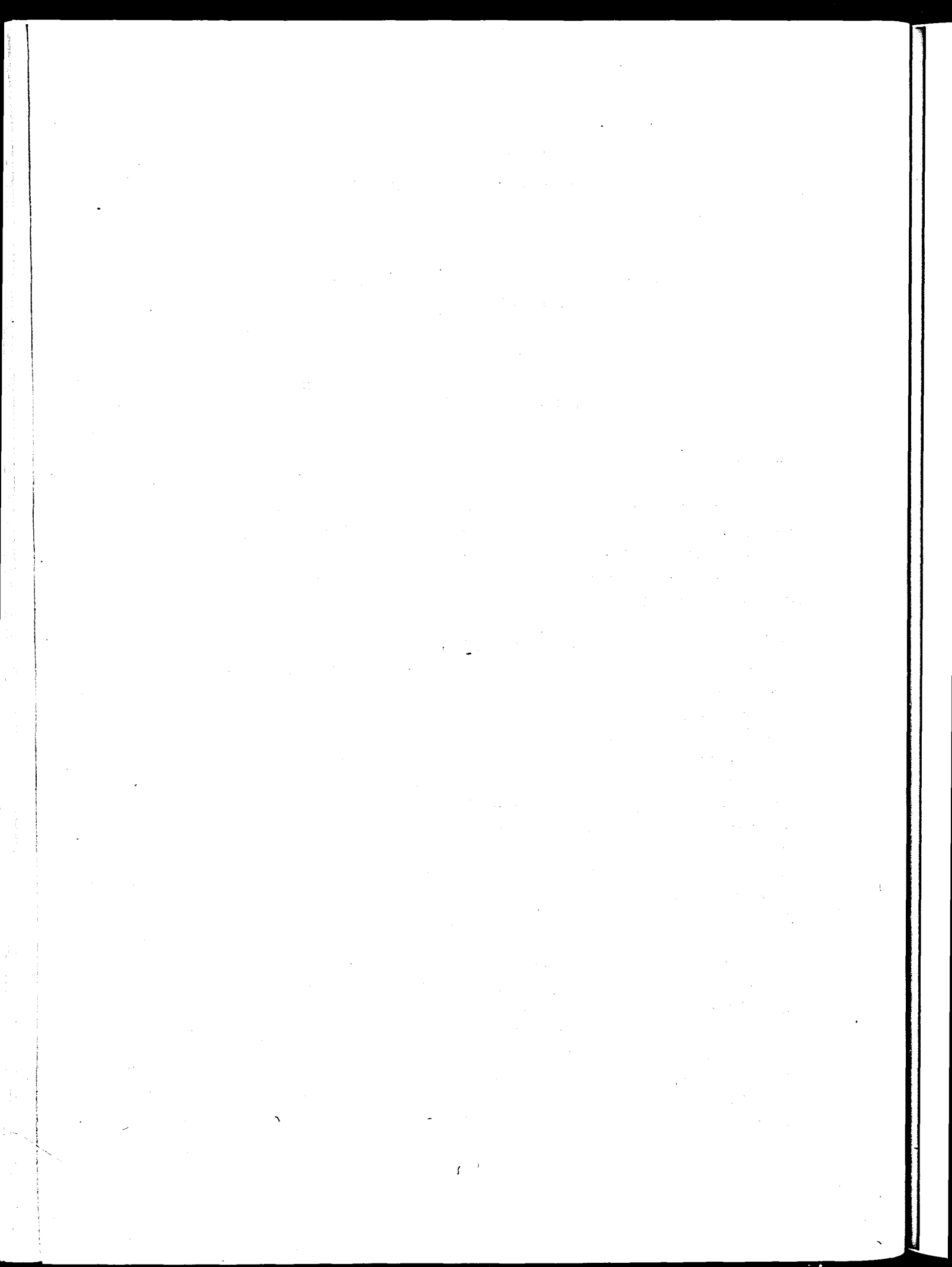
On June 12, 1991, Mr. Yeltsin was elected the first President of the Russian Federation in national elections. In 1992, he was the Defence Minister (holding the military rank of colonel), Supreme Commander-in-Chief of the Armed Forces and chaired the Council of Heads of Russia's Republics.

Since 1993, he has been elected each year as Chairman for the Commonwealth of Independent States. On July 3, 1996, Mr. Yeltsin was re-elected President of the Russian Federation.

Mr. Yeltsin is married with two daughters, he also has four grandchildren.



Appendix



Lyon Summit Economic Communiqué

Making a Success of Globalization for the Benefit of All

Lyon, 28 June 1996

Preamble

1. We, the Heads of State and Government of seven major industrialized democracies and the President of the European Commission, have met in Lyon for our 22nd annual Summit. Our discussions have taken place within the framework of a reflection on benefits and challenges posed by increasing economic globalization.

2. Economic growth and progress in today's interdependent world is bound up with the process of globalization. Globalization provides great opportunities for the future, not only for our countries, but for all others too. Its many positive aspects include an unprecedented expansion of investment and trade; the opening up to international trade of the world's most populous regions and opportunities for more developing countries to improve their standards of living; the increasingly rapid dissemination of information, technological innovation and the proliferation of skilled jobs. These characteristics of globalization have led to a considerable expansion of wealth and prosperity in the world. Hence, we are convinced that the process of globalization is a source of hope for the future. History shows that rising living standards depend crucially on reaping the gains from trade, international investment and technical progress.

3. Globalization also poses challenges to societies and economies. Its benefits will not materialize unless countries adjust to increased competition. In the poorer countries, it may accentuate inequality and certain parts of the world could become marginalized. The adjustment needed is, however, imposing rapid and sometimes painful restructuring, whose effects, in some of our countries, can temporarily exacerbate the employment situation. Globalization of the financial markets can generate new risks of instability, which requires all countries to pursue sound economic policies and structural reform.

4. Our countries have made a decisive contribution to the progress of liberalization and globalization. We must do our best to ensure that this process fully responds to the hopes it has aroused and that globalization serves the interest of people, their jobs and their quality of life. The potential benefits of the process for people must be translated into real opportunities in our own societies and in the poorer countries of the world. In an increasingly interdependent world we must all recognize that we have an interest in spreading the benefits of economic growth as widely as possible and in diminishing the risk either of excluding individuals or groups in our own economies or of excluding certain countries or regions from the benefits of globalization.

5. This requires increased international cooperation. The adaptation of our international institutional structures; liberalization of markets, fair rules and their extension to new players; the capacity to respond to crises of varying scale and nature, as well as a readiness to support the efforts of those countries striving to escape from the miseries of economic underdevelopment will be necessary for future progress. We call upon other countries with the financial capacity and a stake in the international trade and monetary system to join us in these efforts so as to share the responsibilities and the burdens fairly among ourselves and with others. We will thus be able to make a success of globalization for the benefit of all.

I. Strengthening Economic and Monetary Cooperation

6. Growing international economic interdependence unquestionably holds out new opportunities for the entire global community. At the same time, it adds to our collective responsibilities and the need for more effective cooperation among our countries to face new challenges.

7. Since we met in Halifax, economic developments have been on the whole positive and disparities of economic performance among us have been narrowing. Canada and United States continue to enjoy sustained non-inflationary growth. In Japan, the recovery is gathering strength. Some European countries, admittedly, experienced a slowdown, but economic fundamentals are improving and we are confident that growth will pick up in the second half of the year.

Looking ahead, the economic fundamentals remain sound and well oriented: inflation has settled at a low level, the interest rates have come down substantially, reaching historically low levels in some of our countries and external and internal imbalances have been substantially reduced. However, we recognize that some difficulties still lie ahead: public deficits and debt remain

too large and national savings too low, unemployment is still unacceptably high in many countries and despite all the progress already achieved in the area of structural reforms, our economies are not yet as resilient and adaptable to changes as they should be.

Outside the G7 sphere, economic prospects also look very encouraging. Emerging economies are experiencing robust growth. Sound macroeconomic policies and progress toward market-based institutions have contributed to improving economic performance in many developing countries and countries in transition.

8. In this context, our economic policies will continue to be directed at sustaining non-inflationary growth. This is a vital prerequisite to the creation of jobs and bringing down unemployment. While recognizing that our individual circumstances may vary, we share a common commitment to a medium-term economic strategy: credible fiscal consolidation programs, successful anti-inflationary policies and as a consequence low interest rates, and strengthened structural reform. These should contribute to investment, growth and job creation. Such policies will contribute to reducing external imbalances, thereby promoting international monetary stability and maintaining the conditions for harmonious growth in global trade and business.

9. Sound economic policies are the most important foundation for preventing exchange rate misalignment that may heighten uncertainty in the global economy and be detrimental to trade and growth. We welcome the broad movements in the major currencies since April 1995. These are positive and promising developments, and have helped to improve the conditions for sustained growth across the G7. We endorse the views of our Ministers of Finance on international monetary stability. We request our Ministers of Finance to continue to cooperate closely on economic policy and in the exchange markets. In this connection, we attach importance to the implementation of improved practical measures to deal with risks relating to the operation of the global financial markets and we request our Ministers to report to the next Summit on this issue.

10. The globalization of the financial markets has contributed to the creation of a more complex financial environment. Better prudential regulation and supervision in the financial markets are essential elements in preserving the stability of the international monetary and financial system. In this respect, we welcome the progress on the strengthening of capital standards, including the recent agreement on capital adequacy standards for banks' exposure to market risk, improved disclosure and enhanced surveillance.

11. Cooperation among regulatory and supervisory authorities should continue to adapt to financial innovations, and to the growth in cross-border capital movements and internationally-active financial institutions. We welcome the work accomplished by the international bodies concerned with banking and securities regulation. Over the year ahead, we should seek to make maximum progress on the following objectives:

- enhancing cooperation among the authorities responsible for the supervision of internationally-active financial institutions, importantly by clarifying their roles and responsibilities;
- encouraging stronger risk management and improved transparency in the markets and connected activities, especially in the innovative markets;
- encouraging the adoption of strong prudential standards in emerging economies and increasing cooperation with their supervisory authorities; international financial institutions and bodies should increase their efforts to promote effective supervisory structures in these economies. We ask our Finance Ministers in consultation with the relevant institutions to report back on this issue at our next meeting;
- studying the implications of the recent technological advances which make possible the creation of sophisticated methods for retail electronic payments and how to ensure their benefits are fully realized.

12. The increased integration of global capital markets, the changes in magnitude and composition of financial flows, and the increased diversity and number of creditors and borrowers present new opportunities and new challenges. That is why, in order to promote monetary stability, we proposed last year in Halifax a number of measures for the international financial system, notably the International Monetary Fund, to strengthen the ability to deal effectively with these challenges.

We welcome the work accomplished since the Halifax Summit toward the implementation of these proposals. The surveillance capacities of the IMF have been enhanced, standards for the provision of economic and financial information to the markets have been established and an emergency financing mechanism has been created. We welcome the G10 report on resolving the liquidity crises of sovereign borrowers. This report emphasizes the importance of market discipline, and calls for the enhancement of current procedures for handling international financial emergencies, in order to minimize the need for official support in the future.

13. Together with the international community as a whole, we undertake to ensure that the IMF has the resources needed to perform its tasks in the service of international monetary stability:

- We welcome the agreement reached on a framework for doubling the resources currently available to the IMF under the General Arrangements to Borrow in order to respond to financial emergencies. These arrangements will include a broader group of countries with the capacity to support the international monetary system. We welcome this sharing of monetary responsibilities, thereby adapting our cooperation to new economic circumstances;
- The IMF should remain an institution based on quotas providing the resources necessary to accomplish its traditional tasks. Any quotas increase should take into account the changes in the economic and financial weight of its members. Given the prospective evolution of the Fund's liquidity, we request that the 11th quota review be completed as soon as possible.

14. Lastly, the IMF should continue to reflect on the role of Special Drawing Rights within the international monetary system. We continue to hope for progress on proposals that would permit all Member countries to participate on an equitable basis in the SDR system. We invite the IMF Member States to pursue their dialogue in order to settle this issue.

15. As we recognized last year, international financial fraud is a growing problem for our financial systems. In order to strengthen the fight against this phenomenon, we will continue to look for ways of facilitating, as much as possible, the exchange of information on cases involving serious financial crime and regulatory abuse between law enforcement agencies and regulatory bodies, in accordance with our own domestic legal systems and other basic principles. We intend to maintain our dialogue to review progress and developments in this field.

16. Finally, globalization is creating new challenges in the field of tax policy. Tax schemes aimed at attracting financial and other geographically mobile activities can create harmful tax competition between States, carrying risks of distorting trade and investment and could lead to the erosion of national tax bases. We strongly urge the OECD to vigorously pursue its work in this field, aimed at establishing a multilateral approach under which countries could operate individually and collectively to limit the extent of these practices. We will follow closely the progress on work by the OECD, which is due to produce a report by 1998. We will also follow closely the OECD's continuation of its important work on transfer pricing, where we warmly endorse the significant progress that the OECD has already achieved.

17. In order to face the challenges of economic and fiscal impact of aging populations, we remain committed to ensuring sustainability of our social security system.

II. Promoting Strong and Mutually Beneficial Growth of Trade and Investment

18. Expanding trade and investment has led to marked increases in global wealth and prosperity and should continue to play this role in the future. Growth in trade and investment will be sustainable and therefore most beneficial to all if conducted within a strong multilateral framework of rules.

19. We give high priority to achieving a multilateral agreement on investment in the OECD that provides high standards of investment protection and liberalization, with effective dispute settlement. We look forward to the successful completion of these negotiations by June 1997.

20. We place a high priority on an efficient, dynamic, respected and open multilateral system. We reaffirm the central role of the WTO and the preeminence of multilateral rules, which should serve as the framework for regional initiative. We reaffirm our commitment to working to strengthen the confidence in and credibility of the multilateral trading system by avoiding taking trade and investment measures that would be in contradiction with WTO rules and OECD codes, and by using and complying with any applicable provisions for consultation and dispute settlement when differences arise. We emphasize that bilateral or regional free trade agreements should be trade liberalizing and should cover substantially all trade.

We will continue to monitor the strict implementation of commitments and precise compliance with timetables agreed at the end of the Uruguay Round. In accordance with the rules of the World Trade Organization and on the basis of significant liberalization commitments, we support the accession of new members to the WTO.

21. We recognize the importance of the integration of developing countries in the global trading system as an essential element of sustainable growth and development. We have agreed on ways to help developing countries, especially the least developed, to benefit more fully from the results of the Uruguay Round.

22. Together with our partners we will work for the success of the first ministerial conference of the WTO in December 1996. We will ensure full and effective implementation of the Uruguay Round results according to the agreed timetables. We are resolved to complete all ongoing negotiations in the service

sector and to relaunch talks in Singapore on financial services so as to reach significant, balanced and non-discriminatory liberalization commitments by December 1997.

We strongly support the conclusion of a mutually beneficial Information Technology Agreement.

23. Global liberalization of trade and a high level of environmental protection should be mutually supportive. It will be important, for example, to ensure that WTO rules and multilateral environmental agreements and ecolabelling programs are complementary. The Singapore Ministerial Conference of the WTO will be an important opportunity to demonstrate the ability and willingness to integrate environmental protection and thus sustainable development concerns into the multilateral trading system. We welcome the ongoing work launched at Marrakech and look to the Singapore Ministerial Conference to make substantive recommendations for action.

24. In addition to pursuing full implementation of the Uruguay Round agreement, we invite the WTO Ministerial Conference to broaden its agenda to include topics of special importance for trade and investment liberalization, by:

- beginning an examination of trade and investment in the WTO and work towards a consensus which might include the possibility of negotiations;
- discussing the interaction between trade and competition policy with a view to determining how to proceed;
- exploring possible new industrial tariff initiatives in sectors to be agreed by consensus.

We also recognize that there is a will to address the question of the relationship between trade and internationally recognized core labour standards.

We also believe that there is more to be done in areas where other obstacles still seriously impede freer access to markets, in particular:

- by encouraging more convergence between national standards and international norms, by further regulatory reform and by mutual recognition of procedures for testing and for certification;
- by enhancing the disciplines of and expanding the number of countries subscribing to the Agreement on Government Procurement and, in furtherance of this goal, by developing an interim arrangement on transparency, openness and due process in government procurement practices;

- by effectively enforcing and further developing intellectual property disciplines.

25. In order to facilitate the free flow of trade, we will initiate an effort to further standardize and simplify customs procedures among our countries. Uniform documentation and electronic transmission standards would reduce costs for business and government, complement efforts in the WTO by eliminating barriers to trade and development, and so promote growth.

26. Lastly, we are resolved to combat corruption in international business transactions, which is detrimental to transparency and fairness and imposes heavy economic and political costs. In keeping with the commitment of OECD Ministers to criminalize such bribery in an effective and coordinated manner, we urge that the OECD further examine the modalities and appropriate international instruments to facilitate criminalization and consider proposals for action in 1997.

27. Looking ahead beyond the Singapore Ministerial Conference and recognizing that our next meeting will take place on the eve of the 50th anniversary of the founding of the multilateral trading system, we are committed to working together with our partners to give sustained impetus to trade liberalization.

III. Enhancing our Approach to Employment Problems

28. The development of a more global economy and advances in information technology are engines of economic growth and prosperity. But they also may be seen by some as a source of dislocation and insecurity. Our challenge is to ensure that our economies can adapt so that all our citizens can benefit from the opportunities created by the new global economy. We must achieve both economic growth and a widely shared prosperity. The reduction of unemployment and the creation of quality jobs are urgent priorities. We recognize the crucial role of the private sector for achieving these goals.

29. We seek to enhance the effectiveness of policies aimed at stimulating growth and jobs. This requires action in a wide range of structural policies, within a framework of sound macro-economic policies. We welcome the conclusions reached by the Ministerial Conference on Employment in Lille, and we have agreed to pursue the following policies:

- we reaffirm our belief that investment in people is as vital as investment in capital. We will therefore pay special attention to a sound basic education, skill formation and training, which is a lifelong undertaking, and to improving the transition from school to work;

- we are determined to prevent and fight against social exclusion. We must define ways to reinforce people's employability throughout their working lives by facilitating the transition from one job to another;
- we pledge to carry out practical reforms, consistent with the specific situation in each of our countries, aimed at achieving a high level of employment and widely-shared prosperity: these include tax and social system reforms to ensure that "work pays," particularly for the least well-off; lowering social security charges which place a burden on low-skilled jobs, in countries with high indirect labour costs; and improving public employment agencies;
- in order to foster entrepreneurship we will modernize our regulatory frameworks where needed in the markets for goods and services, to enhance our economies' ability to respond to rapid change and to encourage job creation; we welcome the work on regulatory reform by the OECD and look forward to its conclusions;
- we will facilitate the dissemination, notably in the direction of small and medium-sized businesses, of new technologies, which are creating plentiful, quality jobs.

30. We thank the ILO and the OECD for the quality of their contributions to the Lille conference. We very much hope that these two organizations will continue their work especially on the interaction between macroeconomic policies and structural reforms, as well as on "best practice" in the fields of technology, innovation and investment in human capital in the best-performing businesses, and policies to enlarge employment opportunities for the most vulnerable workers of society.

31. We welcome the proposed meeting in Japan to reflect in greater depth on employment issues.

IV. Implementing a New Global Partnership for Development: an Ambition for the 21st Century

32. Thanks to sound domestic economic policies and to an increasingly global economy, many developing countries are experiencing robust growth, assisted by their expanding involvement in international trade and capital inflows. But there is a growing divide between these countries and those, mainly low income countries, which are currently unable to benefit from these opportunities and are falling further behind.

33. We need therefore to define a new global partnership between developing countries, developed countries and multilateral institutions. This will involve a fresh look at development policies including development aid, its content and the bilateral and multilateral instruments through which it is provided.

34. This new partnership should set its sights on enabling all developing countries, whatever their stage of development, to share and participate in the benefits of globalization. To that end, it should take the achievement of sustainable development as its fundamental objective. Goals should include the reduction of poverty and social inequities, the respect of internationally recognized labour standards, protection of children, a strengthened civil society, protection of the environment, improved health and education.

35. We want the partnership to achieve concrete results. We emphasize the usefulness of indicators capable of measuring progress toward development objectives in specific countries in areas such as extreme poverty, infant, child and maternal mortality, and primary education. Other essential aspects of development must also be considered, including a number of non-measurable qualitative factors. We welcome the ongoing work of the OECD on this subject.

36. The new development partnership should be mutually beneficial and based on a spirit of solidarity and burden-sharing among all those involved:

- the developing countries have a fundamental responsibility for promoting their own development. This means conducting sound and consistent economic and social policies, promoting a political and legal environment conducive to the development of the private sector, and encouraging domestic and foreign investment. Democracy, human rights and good governance are indispensable components of development. It is up to these countries to give priority to funding social and economic development programs and to avoid unproductive expenditures, in particular excessive military spending, without prejudice to their right to self-defence. It is in their interest to commit themselves actively to the multilateral system and to promote regional cooperation;
- the developed countries must support the efforts of the developing countries in a spirit of common purpose and efficiency. Their growth and market-opening policies also benefit developing countries. In implementing these policies, they should seek to create an environment which encourages trade and private financial flows in the developing countries direction. Bilateral agreements for investment protection and generalized preference measures contribute to this objective. We renew our commitment to secure substantial flows of official aid and to improve the quality of this aid. The

whole international community should be mobilized in this effort, and new donors should assume growing responsibility, so that the burden is more equally shared;

- the multilateral development institutions, cooperating among each other and with bilateral donors, play an important role in promoting development and encouraging the developing countries to reduce poverty, to implement sound economic policies and to improve capacity. They must be provided with sufficient and appropriate financial resources for this purpose. Their strength depends on the active participation of all members. Efforts by the multilateral institutions to discourage unproductive expenditures in developing countries should be pursued and supported by donor countries in their own bilateral aid and credits.

37. Within the framework of this new partnership, the priority must be to implement more effectively-targeted policies, with four complementary objectives:

- external financial support should take into full account the differentiation between countries in transition, emerging economies and the poorest countries. Sub-Saharan Africa continues to face unusually severe challenges. We will concentrate resources on those countries that need them most and that can use them effectively, reflecting the fact that their policy program is credible and that their Government is fully committed to implement it. Grants and concessional financing should be directed primarily to meet the financial requirements of the poorest countries which have no or limited access to the international capital markets, once they can demonstrate their commitment to create the conditions to use them effectively;
- giving more explicit priority to sustainable development and the alleviation of poverty. This should mean adequate ODA funding of essential sectors such as health and education, basic infrastructures, clean water schemes, environmental conservation, micro-enterprises, agricultural research and small-scale agriculture, with for example the help of IFAD;
- we should support the establishment of a dynamic and competitive private sector in developing countries based on small and medium scale enterprises. ODA can play a catalytic role in creating the conditions in which such a private sector can flourish;
- lastly, further integrating the Least and Less Developed Countries into the global economy, using the full range of policy instruments having an impact on development. Within the multilateral environment which has emerged from the Uruguay Round Agreement, this should be an essential objective. We will support the LLDCs' efforts to achieve such integration, for

example, by responding favourably to requests for technical assistance in the fields of investment, privatisation and export diversification, and encouraging international organisations and programs to do likewise. We will implement the provisions of the Marrakech Decision on Measures in Favour of Least Developed Countries. In this context we will examine what each of us could do to improve their access to our markets and we encourage others to do the same, including other developing countries.

V. Enhancing the Effectiveness of Multilateral Institutions for the Benefit of Development

38. To be effective in supporting this global partnership for development, the multilateral institutions must pursue their efforts to adapt and reform. We welcome the widespread support for institutional reform that has arisen in the past year and we are determined to help increase this momentum.

39. In Halifax a year ago, we called for reforms of the international financial institutions in order to improve coordination, reduce overlap, and increase their effectiveness. Reform efforts have intensified over the past year. The reform of the Development Committee has made it possible for Ministers from developed and developing countries to consider issues together and provide guidance to the institutions. The World Bank and the IMF are cooperating more closely with tangible results, for example in their joint studies on debt and public spending. Collaboration among the heads of the multilateral development banks has been intensified. Operational and administrative reforms are underway and attention must be directed to effective implementation.

We commend the work undertaken by the Multilateral Development Banks to make procurement processes more transparent. We encourage efforts by all the multilateral institutions to support reforms that will help to promote good governance and to reduce corrupt commercial practices.

A sustained effort is needed in reforming the development banks to achieve better results on the ground, while reducing costs further. We endorse the recommendations of the Development Committee Task Force for closer cooperation between banks at all levels.

40. In Halifax, we committed ourselves to encourage the broadening and deepening of the reform process underway in the United Nations system. We believe that our initiatives have significantly contributed to an increasing awareness of necessary changes in the system as a prerequisite for improved efficiency, with a view to tangible benefits for recipients of the various development activities.

We particularly appreciate the outcome of the 9th session of UNCTAD at Midrand where we succeeded, together with all our partners, to pave the way for a thorough reform which can also be regarded as an important point of reference for the reform of the UN economic and social sector. We also deem significant the recent decision to strengthen the coordinating role of ECOSOC. We welcome the UN regional economic commissions initiatives to examine their activities, adjust priorities, restructure programs and reorganize their staff to increase efficiency and cost effectiveness.

We will work with other members to make rapid progress in the reform of the UN in order to rationalize and strengthen its role in development.

41. The United Nations plays a crucial role in the organization of international cooperation in favour of sustainable development, and in fostering consensus around development objectives and policies.

The UN's priority areas are, notably: reduction of poverty, employment, housing, the provision of essential services, and especially those relating to health and education, the advancement of women and protection of children, and humanitarian assistance in general.

The UN also has a fundamental role to play in promoting democracy, human rights and the rule of law, protection of the environment, emergency relief and post-conflict stabilization, and technical assistance to enable the poorest countries to participate in international trade and investment.

42. In order to be more effective in the field of development, the UN must clarify its role and comparative advantages. It must enhance the efficiency of its Secretariat and operational framework, make them more coherent and ensure genuine coordination at all levels. Proposals to that effect should focus on existing structures and build on ideas which have emerged in various discussions on UN reform.

43. Reform could center upon the following main points:

- the three Secretariat departments responsible for development should be merged under the authority of a single Under Secretary-General;
- the Under Secretary-General should notably serve as Executive Secretary of ECOSOC in order to enhance the Council's policy formulation and coordinating role;
- the Secretary-General, assisted by the Under Secretary-General and supported by the Head of the UN Office of Internal Oversight Services, in cooperation with the heads of agencies, should urgently review the roles and

mandates of specialized agencies and commissions involved in development with a view to eliminating overlap and improving effectiveness. This review should include an examination of the case for merging their development functions. The Secretary-General should make recommendations in this sense and pursue their implementation through the Administrative Committee on Coordination and ECOSOC;

- upon being appointed, the Under Secretary-General should support the process by conducting a review of existing UN development funds and programs in close consultation with the heads of relevant individual bodies. Where a strong case for rationalization can be made, funds and programs should be merged into the UNDP, which would thus be enhanced;
- the Under Secretary-General should also carry forward the rationalization of UN's economic analysis and reporting in consultation with other organizations involved in economic analysis such as the IMF, the World Bank and the OECD, with a view to eliminating duplication;
- UN field premises and administrative systems in the field should be further consolidated and the timetable for approval of UNDP, UNFPA and UNICEF country programs should be harmonized;
- savings resulting from improved cost effectiveness should be reinvested in development programs. The Secretary-General should study ways of implementing this goal.

44. UNCTAD IX was a major milestone in the renewal of UNCTAD. In close partnership with the other member States, we succeeded in reforming UNCTAD's intergovernmental machinery and in refocusing its work on a small number of priorities to promote development through trade and investment with the aim of facilitating the integration of developing countries in the international trade system. We are committed to the implementation of these reforms. The LLDC's will be the major beneficiaries of this action. We also welcome the WTO and the renewed UNCTAD initiative to enhance mutual cooperation with each other, with due regard to their respective mandates.

45. We urge greater cooperation between UN agencies, the international financial institutions and the WTO:

- regular meetings between the United Nations Secretary General, the IMF Managing Director, the World Bank President and the WTO Director General, and at other levels, would assure the coordinated and concerted action of these institutions. This closer cooperation must take into account the necessity for each institution to concentrate on areas of comparative advantage and to avoid unnecessary duplication;

- UNDP, other UN agencies, the World Bank, the IMF, the WTO and regional development banks could work together, in full cooperation with the host country, in the preparation of country strategy reports submitted to their respective governing bodies. Regular meetings of donors in each country should be organized to facilitate the exchange of information and the shaping of programs according to the comparative advantages of each institution. Bilateral donors should be involved in this process. The resident United Nations co-ordinator or the World Bank or regional development bank representative could organize these meetings at regular intervals. Such meetings will help coordinate and rationalize the work of donors while reducing costs;
- the non-military aspects of peace operations (including such tasks as democratization, police training, institution building, and delivery of humanitarian assistance) should be addressed through a comprehensive approach. In this regard, we encourage a closer cooperation between the United Nations, the International Financial Institutions and the relevant regional organizations, in order to facilitate the transition between the emergency intervention phase and the rehabilitation phase. Consultation among multilateral and bilateral donors in post-conflict countries should also be reinforced.

VI. Providing the Necessary Multilateral Support for Development

46. The replenishment of the concessional resources of the multilateral financial institutions must be completed. In this context, we stress the importance of sharing this burden equitably, we welcome the emergence of new donors and we encourage other countries to participate.

47. We welcome the fact that all donors have agreed to contribute to IDA-XI and the activation of the Interim Trust Fund. This agreement will enable the Association to lend up to USD 22 billion over three years. This is a major success. It is important that all donors ensure the success of IDA-XI by fully respecting their commitments on time.

48. We also welcome the replenishment of the resources of the African Development Fund, whose work is of vital importance for this continent, recognizing the reforms already made by the management of the Bank. Timely replenishment of the Asian Development Fund is also important.

49. We are committed to a continuing Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF) as the centerpiece of the International Monetary Fund support for the poorest countries, and we welcome the proposals of the Managing Director of

the IMF for greater concessionality in ESAF lending for a limited number of poor and highly indebted countries, as the IMF's contribution to putting them in a sustainable position. We will examine constructively and positively the options for financing the needed subsidies, using primarily resources held by the IMF, without excluding bilateral contributions. If needed, the IMF should consider optimizing its reserves management in order to facilitate the financing of ESAF. This will enable the IMF to hold out to the poorest countries the prospect of macro-economic stability and structural reforms aimed at growth.

50. We welcome progress achieved in the alleviation of the debt problems and the active implementation, by the Paris Club, of the Naples terms. However, for some heavily indebted poor countries, we acknowledge the need for additional action, in particular to reduce debts owing to multilateral institutions and other bilateral creditors that are not members of the Paris Club. Following the proposals developed by the Bretton Woods Institutions, we look forward to a concrete solution being agreed by next Autumn at the latest on the following basis:

- the solution should provide an exit for unsustainable debt and be based on a case by case approach adapted to the specific situation of each country concerned, once it has shown its commitment to pursuing its economic adjustment;
- the continuation of ESAF will provide the basis for a reduction in the burden of the debt to the IMF for these countries;
- we welcome the proposal by World Bank management to commit 500 million \$ to this initiative and substantial amounts for future years. We will support and work together for an overall World Bank contribution of the order of 2 billion \$ for this initiative. We look to the World Bank together with the Regional Development Banks to develop practical funding mechanisms for treating debt owed to these institutions;
- as concerns bilateral credits, we are committed to work, in conjunction with a maximum possible contribution by the World Bank and the IMF, to achieve financial viability and debt sustainability for all these countries which undertake the necessary adjustment efforts. We acknowledge Official Development Aid debt cancellation already given by some creditor countries. We urge the Paris Club creditor countries, where they deem appropriate, on a case by case basis, to go beyond the Naples terms for these countries. These efforts would include, on a voluntary basis, debt conversion schemes up to 20% instead of currently 10% of the stock of debts, and increased debt alleviation. In parallel, and on the basis of the same assessment, all other bilateral creditors are encouraged to make their own contributions to these countries in terms comparable.

VII. Toward Successful Integration of Countries in Transition into the Global Economy

51. The end of the cold war has given a decisive impetus to globalization by offering former socialist economies the opportunity to assume their rightful place in the world economy.

52. We welcome the good economic results achieved by many countries in transition which have undertaken macro-economic stabilization and structural reform. Many countries, especially in Central Europe, have pursued resolute stabilization and structural reform programs and have achieved robust growth last year. Other countries which have not yet embraced reform fully lagged behind. Most of the countries of the former Soviet Union started reforms later than Central Europe, but many of them are poised to begin growing this year. We encourage all countries in transition to pursue their economic reforms in order to achieve or consolidate these gains. The EBRD plays an important role in supporting these reforms and we welcome the agreement to increase its capital.

53. We support Ukraine's efforts to continue with political and economic reforms and to further integrate into the world economy. In this respect we welcome the latest agreement with the IMF and encourage Ukraine to fully implement the agreed reform program.

We welcome the Moscow Summit declaration relating to Ukraine and the commitment of President KUCHMA to close reactor No. 1 at Chornobyl by the end of 1996, in the framework of the program to close the whole plant by the year 2000. We reaffirm our commitment to full implementation of the Memorandum concluded with Ukraine, through close cooperation with this country and the international financial institutions. In this regard, we welcome the financial decisions already taken by the international community, and we stress that all parties concerned must respect the agreed agenda of the comprehensive program.

54. We support Russia's ongoing political reform and its commitment to democracy. Economic and political reforms are mutually reinforcing and position Russia to play a more significant role in the global economy. We welcome the agreement between the Russian authorities and the IMF on an EFF. This agreement testifies to Russia's continued commitment to financial stabilization and economic reforms. Russia's economic success and its integration in the world economy depend on full implementation of its commitment. Crucial for economic recovery is now private investment which requires a reliable economic, legal and administrative environment. We welcome the historical agreement between Russia and the Paris Club on a comprehensive medium-term rescheduling of Russia's external debt, which will

enable this country to exit from the rescheduling cycle. This agreement will enable discussions to take place between Russia and the members of the Paris Club to see whether conditions could be agreed for Russia's participation as a creditor.

Next Summit

55. We have accepted the invitation of the President of the United States to meet in Denver next year.

Notes